LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 3… ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 10 DECEMBRE 1969 PRIX 10c

Le premier ministre Schreyer annonce son programme pour l'épanouissement de la vie française au Manitoba

Convaincu "qu'il faut maintenant regarder en avant et construire pour les générations qui nous succéderont", le premier ministre Ed Schreyer a annoncé samedi soir, à St-Boniface, que son gouvernement adoptera dès l'an prochain des programmes "favorables au développement bilingue (du Manitoba), particulièrement dans les régions à majorité francophone sans négliger pour autant l'aspect culturel pluraliste de la province."

M. Schreyer adressait la parole, en français, aux 600 convives qui prirent part au banquet du congrès annuel de la Société Franco-Manitobaine, au gymnase Notre-Dame. C'était la première fois dans l'histoire de la province qu'un premier ministre avait accepté de s'adresser à un congrès de Manitobains de langue française.

Soulignant avec force que sa "formule n'en sera pas une de gradualisme faux . . . qui n'aboutit à rien", M. Schreyer a affirmé que son gouvernement entend fournir "autant de moyens que possible pour éviter l'assimilation continue qui prive une population de sa langue et de sa culture".

Des mesures concrètes

Ne voulant pas se contenter d'affirmations de principes, M. Schreyer révéla des mesures concrètes qui viseront "à réaliser au Manitoba une société qui pourra servir d'exemple au Canada tout entier".

"Pour que vos enfants et nos enfants aient toutes les facilités pour se prévaloir d'une formation dans leur langue maternelle d'abord, et dans une langue seconde ensuite, a-t-il précisé, nous entendons proposer, dès la prochaine session, des lois qui permettront l'enseignement en français de la maternelle à la douzième année, dépassant de beaucoup le 50% déjà prévu dès les années primaires."

"Les droits du choix des parents et des divisions scolaires, a-t-il ajouté, ne seront pas lésés, mais ils auront au moins un choix véritable."

M. Schreyer espère que, "tout en maintenant un niveau d'éducation très élevé, les enfants (du Manitoba) pourront bientôt connaître les deux langues officielles du Canada".

Un tel programme exige des professeurs qualifiés, a reconnu le premier ministre. **Il a exprimé cependant l'espoir que dès l'an prochain, un collège pédagogique pourra être établi pour la formation des professeurs nécessaires.**

En plus, M. Schreyer a affirmé la volonté de son gouvernement de **"donner au ministère de l'Education et à tout ce qui s'y rattache une dimension qui tiendra compte de cette nouvelle orientation au Manitoba.** A cette fin, a-t-il ajouté, nous nous efforcerons d'adopter les recommandations du deuxième volume de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme en autant que cela s'avère possible dans notre province."

MM. René Toupin, ministre de la Consommation, et Laurent Desjardins, directeur des relations fédérales-provinciales, s'occupent présentement d'obtenir pour le Manitoba la juste part des $50 millions offerts à cette fin par le gouvernement fédéral.

Une autre mesure concrète qui suscita de longs applaudissements chez les 600 convives fut l'annonce par M. Schreyer de la **"création d'un centre culturel à St-Boniface pour répondre tout spécialement aux besoins de la communauté francophone du Manitoba. Ce centre culturel sera financé par des octrois du fédéral et du provincial, et par le support financier et moral de la Société Franco-Manitobaine."**

En terminant, M. Schreyer a prié ses auditeurs "de croire dans la sincérité de toutes mes paroles."

"Nous n'avons pas la réponse à tout, a-t-il ajouté. Nous commençons seulement à prendre en main les problèmes." Il s'est dit cependant confiant qu'avec la collaboration de la Société Franco-Manitobaine, le gouvernement pourra progresser plus rapidement dans la bonne voie.

Remerciant le premier ministre manitobain d'avoir ainsi fait connaitre le programme de son gouvernement en matière de bilinguisme, M. Etienne Gaboury, président de la Société Franco-Manitobaine, a reconnu en lui un de ces "hommes politiques qui dépassent les cadres de l'ordinaire, qui gouvernent non seulement sur l'immédiat, par compromis, mais qui gouvernent pour le bien d'une nation d'après des principes, (animés d'une) mystique qui ne repose pas sur l'énigme et la confusion, mais . . . sur la grandeur d'âme, la qualité de la pensée et des principes et la volonté d'agir selon ces principes en dépit des risques."

Les points saillants du discours de M. Schreyer

- Des lois scolaires permettant l'enseignement en français de la maternelle à la douzième année.
- L'établissement d'un collège pédagogique français.
- Une orientation plus prononcée du ministère de l'Education dans le sens du bilinguisme.
- La création d'un centre culturel à St-Boniface.



Le premier ministre Ed. Schreyer adressant la parole aux 600 convives du banquet de la SFM, samedi soir. (Photo Perrin du Manitoba)



Ci-dessus, le nouvel exécutif de la SFM. De gauche à droite: MM. Yves Lord, conseiller des jeunes; Philippe Jubinville, trésorier; Etienne Gaboury, président; Mme Simone Lavallée, conseillère; Albert Lepage, vice-président externe; Michel Monnin, vice-président interne. (Photo Perrin du Manitoba)

Au cours d'une brève cérémonie, lors du banquet de la SFM samedi dernier, le P. Martial Caron, S.J., du Collège de St-Boniface, fut décoré de l'Ordre de la Fidélité française par M. Marc Meunier, délégué officiel et directeur des relations publiques du Conseil de la Vie française en Amérique. (Voir le texte des discours en page deux). (Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

Le Congrès de la S.F.M. approuve les orientations prises en 1969

Le Congrès de la Société Franco-Manitobaine, qui s'est réuni à St-Boniface samedi et dimanche, a approuvé à l'unanimité la liste impressionnante d'activités, de projets, de programmes d'action réalisés, élaborés ou simplement amorcés, que lui ont soumise les membres de l'exécutif et les chefs des divers comités permanents ou directorats.

De nombreux rapports détaillés (voir le supplément de La Liberté et le Patriote du 3 décembre) ont permis aux quelque 400 congressistes de constater qu'au cours de sa première année d'existence la SFM (fondée le 7 décembre 1969) a accompli une tâche énorme dans une multitude de domaines tels que la coordination entre les divers organismes franco-manitobains, les relations extérieures avec les gouvernements et d'autres groupes sociaux, la promotion sociale de certains centres au moyen de l'animation sociale. De plus, des comités permanents ou directorats ont été mis sur pied et ont déjà commencé de s'occuper respectivement d'économie, de culture, d'éducation, de la jeunesse et de l'information.

Lancé sous le thème de la "Joie de vivre", ce premier congrès de la SFM en fut principalement un d'information ayant pour but de faire connaitre à la population franco-manitobaine les réalisations de la première année. Ceci ne fut pas sans produire certains moments de lassitude, mais en général, les participants admirent sans hésitation que le bilan de l'année écoulée fut nettement positif en même temps que lourd d'engagement pour les années à venir.

Un des congressistes, dont l'intervention fut d'ailleurs appuyée par tous les congressistes, fit remarquer que si l'exécutif et les chefs de directorats avaient bien rempli leurs rôles, il restait encore à la masse de la population de se montrer intéressée à ce qui a été accompli et de fournir sa part surtout par un appui financier.

Le président sortant de charge, M. Maurice Gauthier, avait en effet noté, au cours de son rapport, que les Franco-Manitobains, comme groupe, n'ont rien contribué financièrement depuis 1967.

Une campagne de $20,000

Il fut annoncé au cours du Congrès que l'exécutif et le directorat de l'économie examineront sous peu les modalités d'un programme de souscription de $20,000 projeté pour l'année 1970.

Le maire Turner au Congrès

Parmi les visiteurs de marque présents aux assises on remarquait le maire Edward Turner de St-Boniface qui apporta les souhaits de sa ville aux congressistes. Leur adressant son message en français, M. Turner déclara, entre autres, qu'il s'était inscrit au Congrès comme un participant afin de mieux connaitre les divers problèmes des Franco-Manitobains et de voir comment lui et son conseil municipal pourraient leur venir en aide.

Pour sa part, le gouvernement fédéral demanda au député de St-Boniface aux Communes, M. Joseph Guay, de le représenter. Le secrétariat d'Etat avait envoyé M. René Préfontaine comme observateur.

Le Conseil de la Vie française en Amérique était représenté par son directeur des relations publiques, M. Marc Meunier de Montréal; l'Association canadienne-française de l'Alberta, par son président, M. Roger Motut.

Un rallye de trois jours en 1970

Dans son discours d'acceptation à la suite des élections qui se tinrent dimanche après-midi, le nouveau président, M. Etienne Gaboury, annonça que les 27, 28 et 29 novembre 1970, la Société Franco-Manitobaine tiendra un "super-rallye" auquel participeront 1,500 délégués.

Le vice-président des affaires externes de la SFM, M. Albert Lepage, qui fut également co-président du Congrès avec M. Philippe Jubinville, rappela aux congressistes, avant de clore les assises, que le "Congrès avait eu comme but d'informer et qu'ils se devaient maintenant de transmettre cette information à toute la population".

Le gouvernement fédéral remet $20,000 à la S.F.M.

Une agréable surprise attendait les participants du Congrès de la SFM, en fin d'après-midi samedi dernier. Ayant discuté, en fin de matinée, du bilan financier et d'un budget qui s'annonçait déficitaire pour l'année 1970, voici qu'au milieu de l'après-midi on annonça que le député de St-Boniface aux Communes, M. Joseph Guay, venait d'arriver d'Ottawa et qu'il était porteur d'un message du gouvernement fédéral.

Après avoir dit sa joie d'être venu représenter officiellement le gouvernement fédéral aux assises générales de la SFM et avoir transmis les meilleurs voeux du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, M. Guay remit au président de la SFM un chèque pour la somme de $20,000 que le gouvernement fédéral versait à la Société Franco-Manitobaine. Cette contribution fédérale fait partie du programme d'aide aux minorités officielles que le gouvernement Trudeau fit adopter par le Parlement fédéral.



Le président de la SFM, M. Etienne Gaboury, reçoit des mains du député de St-Boniface aux Communes, M. Joseph Guay (à droite), le chèque de $20,000 que le gouvernement fédéral vient d'accorder à la Société Franco-Manitobaine pour l'aider dans son programme de promotion sociale. (Photo Perrin du Manitoba)

NOTE

Nous prions nos lecteurs de noter que le numéro de la semaine prochaine, c'est-à-dire du 17 décembre, sera le dernier avant Noël. Les communiqués ou chroniques que l'on voudra faire paraitre dans le numéro du 31 décembre devront nous être remis au plus tard le lundi midi 29 décembre.

LA REDACTION

L'âge de la pension fédérale passera à 65 ans en 1970

OTTAWA — Le 1er janvier 1970, l'âge d'admissibilité à la pension de retraite du Régime de pensions du Canada (R.P.C.) et à la pension de la sécurité de la vieillesse, sera abaissé à 65 ans. En 5 ans l'âge de la retraite aura donc été ramené de 70 à 65 ans, c'est-à-dire à sa phase terminale.

L'annonce de cette réduction d'âge a été faite mercredi dernier par M. John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

On estime que la réduction d'âge augmentera d'environ 250,000 le nombre de personnes admissibles à recevoir la pension de la sécurité de la vieillesse en 1970. On pense que l'an prochain, en raison de la réduction d'âge et d'autres facteurs, 90,000 personnes environ demanderont à recevoir la pension de retraite au titre du Régime de pensions du Canada. A la fin d'octobre, plus de 84,000 personnes recevaient des pensions de retraite du R.P.C.

Pour recevoir une pension de retraite du Régime de pensions du Canada, une personne doit avoir contribué au régime, doit avoir un numéro d'assurance sociale et doit en faire la demande. Si la personne a entre 65 et 70 ans, elle doit avoir cessé de travailler régulièrement. A l'âge de 70 ans cependant, la personne peut demander sa pension de retraite, qu'elle continue à travailler ou non.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social engage les personnes susceptibles d'être pensionnées à consulter le personnel compétent de n'importe quel bureau de district du R.P.C. au Canada. Elles recevront là de plus amples renseignements et l'aide nécessaire pour faire leur demande. Ces bureaux, a-t-il déclaré, peuvent également fournir des renseignements sur la pension de la sécurité de la vieillesse à ceux qui ne peuvent se rendre à un bureau de la sécurité de la vieillesse.

La campagne bat la ville

D'après le secrétariat de la Société Franco-Manitobaine, les Franco-Manitobains des régions rurales se sont fait mieux représenter au congrès de la fin de semaine que leurs compatriotes de St-Boniface, du Précieux-Sang et de Winnipeg.

Si l'on fait exception des représentants accrédités des associations telles que le Cercle Molière, l'Union nationale française, la Ligue des Femmes catholiques, fort peu de délégués ont été désignés par la population de St-Boniface nord.

Par ailleurs, on remarquait cette année beaucoup plus d'étudiants des écoles secondaires et des instituts collégiaux que par le passé.

Selon un compte non officiel, 331 délégués et 48 observateurs se sont inscrits au congrès de la fin de semaine.

ÉDITORIAL

Beaucoup de pain sur la planche

C'est un véritable défi que d'essayer de résumer les événements qui viennent de marquer la vie française — pour ne pas dire la vie tout court — au Manitoba en fin de semaine.

Pour contourner la difficulté, nous nous contenterons de repasser ce qui nous a plus particulièrement frappé tout au long du congrès, et même au cours des semaines qui l'ont précédé.

Tout d'abord, le thème: "Joie de vivre!" C'était déjà présenter le congrès dans une optique très positive. Au lieu de ressasser de vieilles rancoeurs, de se perdre en vaines revendications, on se met en face de la vie, de ce que les Franco-Manitobains font déjà: du chant, de la musique, du théâtre, des arts plastiques. C'était le cadre culturel qui allait servir de contexte aux délibérations plus sérieuses et nécessairement fatigantes du congrès.

Mais ici encore, on avait vu à se concentrer sur du positif, sur les projets réalisés au cours de l'année, sur les démarches entreprises pour améliorer les conditions de la vie française au Manitoba, sur les programmes à mettre en branle. Comme nous l'avons déjà remarqué ici même la semaine dernière, il suffit de lire attentivement tous les rapports préparés par l'exécutif et les chefs de directorats de la SFM, pour s'apercevoir qu'il y a des Franco-Manitobains qui, non contents de survivre, ont le goût de vivre et de promouvoir la vie, dans toutes ses dimensions. On s'occupe d'économie avec autant de sérieux que d'éducation; on ne se contente plus d'entretenir quelques goûts folkloriques; on veut une formation artistique poussée, une culture épanouie, un journalisme à la page et même d'avant-garde.

On veut des villages qui bougent, des populations qui s'intéressent et participent à tout: promotion sociale, économique, politique. On veut une jeunesse ouvrière qui sorte de ses complexes, des étudiants ardents et engagés à fond dans la poursuite de leurs idéaux, une population urbaine qui cesse d'être passive et qui regroupe ses forces, ses énergies et devienne active.

En effet, ce n'est pas sans un certain essoufflement que l'on relit tout ce que comporte comme programme d'action précise les rapports de la SFM. Décidément, il y a du pain sur la planche et pour tout le monde. Chaque talent, chaque profession, chaque métier, est impliqué d'une façon ou d'une autre dans la riche variété des projets que renferme en germe chaque rapport.

Un autre point qui nous a particulièrement impressionné dans le congrès de la fin de semaine, ce fut le soin apporté à la préparation technique. Enfin, on a eu un système de microphones et de sonorisation excellent! Le banquet et le programme télévisé furent préparés avec soin et goût.

Mais le clou de toutes ces journées fut sans contredit le discours du premier ministre manitobain. M. Schreyer a ouvert, non seulement aux Franco-Manitobains, mais à toute la province, des perspectives insoupçonnées pour le bien de notre pays. Préférant construire l'avenir que de répéter l'histoire, il vient de nous proposer un programme des plus ambitieux et même qui fait peur. Les Manitobains, et les Franco-Manitobains les premiers, auront-ils le courage et l'ambition de s'y engager à fond? Certains se le demandaient l'autre soir. Il est entendu que l'exécutif de la SFM collaborera à fond avec une politique de bilinguisme aussi éclairée. Des jeunes nous ont assuré qu'ils étaient prêts eux aussi. Qu'en sera-t-il des adultes francophones de St-Boniface, de Winnipeg, et des centres ruraux?

Souhaitons que les prochains mois nous en donnent la réponse. En attendant, félicitons les organisateurs du récent congrès et M. Schreyer d'avoir ouvert toutes grandes les portes de l'avenir.

J.-P. A.

Discours d'acceptation du président de la S.F.M.

"Il nous faut être présents partout et toujours!"

— Etienne Gaboury

L'honneur que vous me faites m'écrase presque car je ne sais si je pourrai répondre à vos aspirations.

C'est avec une émotion mêlée de joie et d'inquiétude que j'accepte. J'accepte aussi parce que je connais votre indulgence. Et j'accepte surtout parce que je crois connaître l'esprit qui vous anime.

Car c'est là où j'espère trouver la force et l'énergie pour continuer le travail si bien lancé par mon prédécesseur. S'il y a pour l'exécutif de la S.F.M. une consolation certaine, c'est celle de se voir appuyé, que dis-je, poussé par la volonté des Franco-manitobains d'agir, de s'épanouir, de prendre enfin leur destinée dans leurs mains. C'est sur cet esprit que nous comptons.

Nous avons eu assez de conviction par le passé pour lutter contre les injustices et exiger nos droits. Est-ce que nous avons assez de conviction aujourd'hui pour dépasser les revendications et nous établir comme un peuple à part égale?

Car c'est là le danger. Il n'y a rien de plus néfaste dans notre marche en avant que la trop grande confiance d'être arrivé.

S'il y a une orientation que j'aimerais donner à la S.F.M., ce serait celle d'établir une fois pour toutes la présence des Franco-manitobains — à tous les niveaux — dans tous les secteurs de la vie manitobaine.

Nous devons commencer à rayonner par nos succès, par notre pensée positive, par notre contribution à la communauté entière. Nous ne pouvons plus nous permettre de nous replier sur nous-mêmes, car ça ce ne serait que l'admission de notre infériorité, de notre instabilité. Nous ne sommes plus des problèmes, ni pour nous-mêmes ni pour les gouvernements. Nous sommes au contraire l'espoir de la nation canadienne, et il ne faudrait pas la décevoir.

Que l'année du centenaire du Manitoba et toutes les années à venir voient une participation totale et intégrale des Franco-manitobains à la vie canadienne, et que nous soyons au-devant pour l'orienter!

Nous avons montré notre vitalité lors des assises de la Commission des Frontières, il faudrait la manifester dans nos représentations aux programmes sociaux et bénévoles, aux programmes récréatifs, dans les mediums de communication, dans nos administrations scolaires, dans nos gouvernements municipaux aussi bien que provinciaux et fédéraux.

Il nous faut participer davantage, il nous faut être présents partout et en tout temps. Les fêtes du centenaire sont une occasion toute désignée pour lancer notre programme. Les fêtes du centenaire devraient refléter le fait français au Manitoba.

Le Festival du Voyageur, par exemple, devrait avoir plus qu'un titre français, il devrait y avoir une participation et une direction françaises. Heureusement, que le président de ce festival saura réaliser ce fait, mais il faudra l'appuyer. Et nous aurons aussi nos propres programmes: programmes de participation au moyen de projets intensifiés d'animation socio-culturelle, programmes de développement économique, programmes de publicité et de communication, programmes d'activités sociales, non seulement à St-Boniface, mais dans tous nos centres. Et enfin, nous allons tenter de structurer une participation des Franco-manitobains à la vie politique à tous les niveaux. Avec votre appui, nous serons présents partout et toujours.

Pour terminer l'année du centenaire, nous annonçons dès aujourd'hui un Super-Rallye les 27, 28 et 29 novembre prochain. Ce rallye, à base de colloques et de sessions de travail, aura la dimension d'une convention et d'une fête nationale. Nous voulons y voir non seulement la participation de plus de 1,500 personnes; nous voulons y inclure un étalage de produits, de services et de facilités franco-manitobains aussi bien que des oeuvres de nos artistes.

Pour réaliser ces programmes il faut un appui total et j'aimerais réitérer ma demande de participation. Les initiatives ne peuvent et ne doivent pas venir que de l'exécutif et des directorats, elles doivent surgir de chacun de vous, et nous serons là pour vous aider à les réaliser.

Avant de terminer, j'aimerais remercier très spécialement M. Hubert Philippot qui a fait un travail de boeuf pour monter ce congrès. J'aimerais remercier aussi tous les autres organisateurs et les organisations qui ont contribué aux préparations. Enfin je vous remercie tous, au nom de l'exécutif et en mon nom, d'être là, d'être présents.

J'aimerais aussi féliciter les nouveaux membres de l'exécutif et les assurer que nous sommes heureux d'avoir des personnes de leur calibre à l'exécutif.

En tant que votre président, je m'arroge ce privilège pour accomplir ma première tâche officielle. C'est la première et pour moi, sans aucun doute, la plus belle.

Si nous avons ce congrès aujourd'hui, si nous avons eu le Rallye mémorable de l'an passé, si nous avons eu le premier Rallye de juin, ce rallye qui a transformé notre Société, c'est grâce à la volonté et à la clairvoyance d'un homme, surtout d'un homme qui fait presque partie de notre folklore, tant sa contribution nous a marqués. En effet, il y a très peu d'événements reliés à notre Société qui n'ont pas été touchés de la main habile et positive du premier président de la Société Franco-Manitobaine.

Il nous a donc semblé essentiel de démontrer notre appréciation par un geste positif.

M. Gauthier, si vous voulez bien approcher, je voudrais vous présenter cette plaque contenant les insignes de la S.F.M. Une plaque préparée par un Franco-manitobain, présentée, au nom de tous les Franco-manitobains pour un grand Franco-manitobain.



Cette photo fait voir la foule nombreuse présente à la réception après le concert de la chorale des Intrépides, en la Salle du Centenaire de Winnipeg, jeudi dernier. — Cette foule est en quelque sorte symbolique de l'enthousiasme avec lequel les Franco-Manitobains ont accueilli les activités culturelles des deux dernières semaines. Vendredi, c'était salle comble au Playhouse pour le concert de Georges Dor. En fin de semaine, une magnifique exposition mettait en vedette les meilleurs artistes locaux. La semaine précédente, le Cercle Molière attirait 2,000 spectateurs avec sa représentation de "Les Rosenberg ne doivent pas mourir ...".

(Photo Perrin du Manitoba)

Le Conseil de la Vie française décerne au P. Caron la distinction de l'Ordre de la Vie française

N.D.L.R. — Samedi dernier, au cours du programme télédiffusé qui suivit le banquet de la S.F.M. à St-Boniface, le Conseil de la Vie française en Amérique décernait au P. Martial Caron, S.J., du Collège de St-Boniface, sa plus haute distinction honorifique, la médaille de l'Ordre de la fidélité française. Nous publions ci-dessous le discours prononcé à cette occasion par M. Marc Meunier, délégué officiel du Conseil de la Vie française et son directeur des relations publiques. On pourra également lire, ci-contre, la réponse du P. Caron. Ceux qui le connaissent reconnaîtront son style qui ne manque pas de pittoresque.

Compatriotes manitobains,

Permettez que je vous dise d'abord toute la joie que j'éprouve à me trouver au milieu de vous à titre de délégué officiel du Conseil de la Vie française en Amérique. En cette qualité j'ai été chargé par mes collègues de vous offrir nos félicitations sincères à l'occasion de ce premier anniversaire de fondation de la Société Franco-Manitobaine et de souhaiter à celle-ci longue vie et succès dans les tâches multiples qu'elle s'est assignées et dont elle s'est, au cours de sa jeune existence, acquitté avec bonheur.

En lui transmettant ses hommages le Conseil de la Vie française veut aussi la remercier de lui avoir délégué comme son représentant son premier président, M. Maurice Gauthier, dont la participation aux travaux de notre groupe sera, sans aucun doute, à la hauteur de celle de ses deux prédécesseurs immédiats, le docteur Paul-Emile LaFlèche et le juge Louis Deniset, que j'ai l'honneur de saluer ce soir.

Enfin le Conseil est reconnaissant à la Société Franco-Manitobaine d'avoir bien voulu l'accueillir à ses assises et de lui permettre de rendre hommage au Père Martial Caron, jésuite, en même temps que d'associer à ce témoignage deux décorés antérieurs de l'Ordre de la Fidélité Française, Mgr Maurice Baudoux et le juge Alfred Monnin.

Maintenant, que dire du Père Caron qui n'a pas été dit, privément d'abord au cours des ans, mais surtout publiquement à l'occasion des fêtes qui ont marqué son jubilé d'or de vie religieuse il n'y a pas si longtemps. Au risque de mettre à l'épreuve sa trop grande modestie, disons que nous sommes en présence d'un homme de coeur qui s'est mis totalement au service des siens dans une multitude de domaines avec ce qui semble être un dessein qu'il n'a jamais, que je sache, exposé clairement, mais qui visait à prêcher d'exemple pour que les générations qu'il réussissait à sensibiliser demeurent chrétiennes et françaises. Or, parmi les moyens qu'il me paraît avoir adoptés dans la poursuite patiente et sereine de cet idéal figurent l'humilité et la disponibilité. Le Père Caron ne s'est jamais pris pour un autre; il a toujours été le conseiller renseigné et discret, l'ami de tous aux bons comme aux mauvais jours, l'homme des compromis honorables mais réalistes. Ecouté plus qu'il ne l'aurait souhaité peut-être à certains moments, sa grande disponibilité l'a amené à se dépenser sans compter au service de la population française de sa province natale. Dans l'enseignement d'abord où son influence toute simple mais combien pénétrante a été un facteur important dans l'orientation de ceux de ma génération en tout cas. Débordant les cadres des salles de cours on a pu le voir à l'oeuvre dans plusieurs domaines mais qui tous ont une incidence certaine sur la culture que doit se donner un "pensant français" vivant en Amérique du Nord. Musicien, compositeur, poète même à ses heures, le Père Caron "a fait du chant et du théâtre" comme on se plaisait à le dire en langage populaire. Mais il a fait beaucoup plus que cela: il a surtout inculqué à des centaines de jeunes, et de moins jeunes, le sens du vrai, de la précision, du fini et du beau, autant d'éléments qui font de quelqu'un qu'il a "une teste bien faicte" selon Montaigne. C'était sa façon à lui d'inspirer la fierté de ces valeurs fondamentales qui stimulent le "vouloir vivre", attitude tellement indispensable de nos jours en raison des remous qui secouent notre société.

Issu de souche terrienne, le Père Caron a cru sans défaillance au concept de la fidélité à la langue et aux traditions françaises sans lesquelles le patrimoine français au Manitoba n'aurait pu se constituer et assurer la survie d'un certain style de vie qui marquera longtemps encore bien des coins du pays. Enfin, c'est dans l'action, soutenue par une énergie surprenante qu'il s'est rendu — disons-le sans ambages — presque indispensable à l'épanouissement de la culture française en terre manitobaine.

Une carrière féconde, et qui se poursuit toujours en s'inspirant de la fierté, de la fidélité et de l'action, devait tôt ou tard être signalée à l'attention du Conseil de la Vie française en Amérique, puisqu'il s'agit là de la devise même qui orne son blason.

C'est donc en reconnaissance des mérites exceptionnels du Père Caron que le Conseil de la Vie française a voulu lui décerner, à l'unanimité de ses membres, sa plus haute distinction honorifique, celle de l'Ordre de la Fidélité Française.

Ainsi donc, aux noms du Chancelier et du Recteur de l'Ordre, Nosseigneurs Adrien Verrette et Paul-Emile Gosselin, j'ai le très grand honneur de remettre au nouveau titulaire les insignes de la Fidélité Française et le certificat d'attestation.

Marc Meunier, directeur des Relations publiques du Conseil de la Vie française en Amérique.

Le Canada a échappé à l'emprise britannique pour tomber sous celle des E.-U.

EDMONTON — M. Walter Gordon, ancien ministre des Finances du Canada, a déclaré, le 25 novembre, que le Canada a été absorbé par les Etats-Unis à un point tel qu'il est devenu un "satellite" lié quasi irrévocablement aux politiques étrangères et de défense des Américains.

L'ancien ministre libéral a ajouté que les Canadiens commencent à se rendre compte qu'ils ont été "libérés de l'emprise britannique" uniquement pour être repris par les Etats-Unis.

Il a déclaré, au cours d'un colloque à l'Université de l'Alberta, que de nombreux citoyens croient que les Etats-Unis suivent une route qui peut seulement conduire à la guerre et, qu'en cas de guerre mondiale, le Canada y sera entraîné avec les Américains.

"Je ne veux pas dévaluer les espoirs fondés sur les entretiens sur le désarmement qui se déroulent à Helsinki et à Genève.

"Mais si nous pouvons tous espérer que ces délibérations serviront à préparer un avenir plus sûr, il est certainement trop tôt pour affirmer que cela va se concrétiser."

Réponse du P. Caron

Du haut de leur cabine spatiale, les trois astronautes d'Apollo onze ont associé à leur succès tous les ouvriers qui, de près ou de loin, ont contribué à leur marche sur la lune. Comme eux, je veux, ce soir, associer à la décoration que me décerne le Conseil de la Vie française tous ceux et toutes celles qui se sont donnés à "la Cause".

A certains moments, j'ai eu l'impression que travailler pour la "Cause", c'était comme marcher sur la lune: une entreprise coûteuse et au sujet de laquelle on se demande: "A quoi ça sert?" Depuis quatre-vingts ans nous n'avons pas eu le plaisir de voler dans l'espace! Notre capsule a plutôt éclaté au sol! Durant les derniers cinquante ans nous avons vécu dans le Maquis.

Je me demande si les descendants de ceux qui nous ont imposé une situation ni chrétienne, ni humaine, seront tellement fiers de leurs ancêtres en lisant cette histoire tragique et inutile. En effet, à qui et à quoi aura servi leur attitude de conquérants frustrés?

Mais il ne faut pas gaspiller en considérations oiseuses les trois minutes qu'on m'alloue pour remercier. Mon cher Marc, — tu comprends, ça ferait un peu solennel de t'appeler "Monsieur" Meunier, — mon cher Marc, je te charge de présenter au Conseil de la Vie française mes voeux, mes hommages et ma profonde gratitude. Je n'ai pas complètement, j'espère, perdu le sens de l'humour. Dans la famille on n'est pas des gars à médailles! Je pourrais peut-être dire à la façon de l'humoriste Joseph Prud'homme: "Cette médaille est le plus beau jour de ma vie!" Allons donc! En réalité, . . . ça me gêne un peu. Cela me fait quand même plaisir parce qu'avec moi, c'est un bataillon imposant de "fidèles" franco-manitobains que le Conseil de la Vie française veut décorer. Je remercie les âmes charitables qui ont mis mon nom en tête de la liste. Je veux redire mon attachement et ma reconnaissance à tous ceux et celles qui ont collaboré dans une atmosphère de joie et d'entrain. Cette amitié, sans cérémonie et sans défection, m'a beaucoup enrichi. Voilà un souvenir impayable!

En août 1966, au congrès de l'ACELF à Ottawa, M. Robarts m'a littéralement sidéré. C'est le cas de le dire, dans le meilleur sens du mot: j'en ai vu des étoiles!

Ce soir, M. Schreyer nous fait l'honneur et le plaisir d'être avec nous. Il vient, paraît-il, nous dire "autre chose" que ce que nous avons entendu depuis 53 ans. Dans ce cas, la médaille qui décore le passé pourrait fort bien devenir un signe d'espoir pour l'avenir.

Ce jour-là, avec Siméon, je pourrai entonner: "Maintenant, ô Maître . . . tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix . . . parce que mes yeux ont vu celui qui nous apporte la délivrance."

La mosaïque canadienne

"La mosaïque canadienne est supposée faciliter la croissance de groupes culturels variés de façon à construire un meilleur Canada. C'est l'évidence même que la qualité de cette mosaïque dépend de la qualité de chacun de ses composants. Avant de pouvoir être un citoyen actif en apportant sa part à l'édification de cette mosaïque, il me faut développer la confiance et la fierté d'être Indien. On doit me donner le droit d'être une tache rouge dans la mosaïque et ne pas me forcer à devenir une tache blanche placée n'importe où."

Harold Cardinal, chef cris d'Alberta, cité par le Magazine Maclean, décembre 1969.

Des volontaires pour enseigner le français au Centre International

Les directeurs du Centre International de Winnipeg (280, avenue William) cherchent présentement des personnes d'expression française qui consentiraient à prêter main-forte à un cours de français que le Centre International aimerait offrir à ses membres de diverses origines ethniques. Mlle Lynne MacDonell est en charge de ce programme (tél.: 942-2640).

Le Centre International désire établir beaucoup plus de contact entre les francophones et les autres groupes qui forment la mosaïque culturelle du Manitoba. On voudrait, en particulier favoriser les échanges personnels qui permettraient aux divers groupes de mieux connaître de part et d'autre leurs valeurs et leurs ressources humaines et culturelles.

C'est sans aucun doute une initiative à encourager et à promouvoir.

Tragique incendie à Repulse Bay au Cercle Arctique

L'église de Repulse Bay, la maison abritant les deux Missionnaires Oblats et la Coopérative ont été complètement détruites par le feu, la semaine dernière. Il y avait à peine deux ans que ces maisons avaient été construites.

De plus, la Coopérative, qui contenait de nombreuses sculptures esquimaudes d'un prix inestimable, a tout perdu. Un vent de plus de 50 milles à l'heure soufflait au moment de l'incendie.

Les deux missionnaires du Cercle Arctique ont perdu tous leurs effets personnels. Ils doivent repartir à zéro. La reconstruction sera très dispendieuse. Le transport coûte plus que les matériaux.

Un appel d'aide vient d'être lancé par la procure des missions de la Baie d'Hudson, en vue de faire parvenir le nécessaire pour Noël. Des contributions peuvent être envoyées au Père Joseph-Eugène Pelletier, O.M.I., 8844 est, Notre-Dame, Montréal 430 (tél.: 351-9310), qui s'occupe de noliser un avion spécial de secours à la mission et à la Coopérative de Repulse Bay.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

Opinion libre

Le salon des beaux-arts du Centre Culturel

Du fumier ou de l'art?

Pour les artistes, pour le public de Saint-Boniface, cette question a-t-elle un sens? Ce qui est fumier (terme d'atelier) pour les uns, l'est-il pour les autres? Pas nécessairement. La rigidité des critères de ceux-là ne concorde pas toujours avec le psychisme bourgeois ou indifférent de celui-ci. Le public ne consacre pas toujours les oeuvres des artistes d'aujourd'hui, à moins que ceux-ci ne sortent de leur ghetto, certains de leur snobisme, et n'adoptent une attitude d'approche plus humaine, plus informative. Le fossé qui existe entre le public manitobain et ses artistes est déjà trop grand. Il n'y a pas de raison de l'amplifier.

Le public n'a-t-il pas raison de se poser des questions sur les valeurs de l'art contemporain. Ce nouveau monde, en révolution permanente, n'est pas rassurant. Est-il nécessaire qu'il le soit? Dans l'art que l'on voit, il arrive que la mini-inspiration aille de pair avec la maxi-grandeur . . . même si celle-ci cadre bien avec l'époque de l'espace. Le brio de la technique des arêtes vives (hard-edge), même s'il est merveilleux, déconcerte un certain public qui se voit obligé d'objectiver ce monde technique assez ahurissant dans lequel il vit. Serait-ce la raison pour laquelle les arts primitifs ont pris une place considérable dans l'esprit des publics internationaux, l'an dernier?

Que pense le public manitobain du Salon des beaux-arts du Centre Culturel? Faut-il détrôner nos dieux?

Celui de l'art figuratif . . . Mme Boutal qui présente des tableaux sereins, pleins d'équilibre et de maturité. Sa technique, une technique maîtrisée. (Rue des moutons Bergerac.)

Celui de la peinture abstraite . . . Tascona qui se manifeste dans son style propre, original. Ses couleurs sont riches et claires; ses arêtes d'une netteté et d'une précision indéniables. Cet artiste manipule le laque et le ruban adhésif d'une façon étonnante. (Yellow Dynamics; Stationary Station.)

Puis . . . Les chemins rythmés de l'univers de Boulet attirent le spectateur . . . L'audace absurde de Lafrenière étonne, choque, amuse. L'immense, l'attachante poupée au visage triste ou abusé de Mulaire représente-t-elle la femme-objet d'aujourd'hui ou tout simplement le jouet perdu d'une enfant? "Objets inanimés avez-vous donc une âme... ?" Le néo-dada de Gosselin minutieusement composé conteste quoi exactement? Le Riel de M. LeMay est agaçant mais son élan spatial (Mouvements spatiaux no 1) est souple, plus apaisant. (Dommage que l'on ait installé cette peinture sur le tableau noir des écoliers . . .).

La simplicité douce d'H. LeMay (Reeds and Rocks); la poésie, la tendresse de Bérard (Eva Ley Los Palomas, la crèche de 8 maquettes en papier mâché); les couleurs vives et chaudes d'Aubin (Etudes en transparence), de Morier (l'Eglise de Santa Lucia) humanisantes, reposent. Brunet . . . il a du ventre au coeur (Structure balance), Debreuil . . . (Tribute to a middle class society). Une tapisserie, reproduction de Lurçat, se passe de commentaires.

Même si au cours de l'organisation de ce Salon l'amateurisme en relations humaines n'a pas manqué de dérouter bon nombre de participants, il reste que le résultat définitif est de qualité supérieure à celui des expositions antérieures. Les artistes ont plus de métier. La présentation des tableaux est plus rationnelle et le catalogue d'information s'impose par son format d'élégance. Il est dommage cependant que l'on n'y indique pas les noms du photographe et de l'éditeur. Il y a des oublis qui sont impardonnables.

On peut souhaiter que ce Salon des arts devienne une réalité permanente et présente d'autres manifestations. Des arts abstraits au Pop art, il y a toute une gamme de thèmes et de tendances qui pourraient retenir l'attention du public et des animateurs.

Mais pour faire de ce Salon une maison de rendez-vous, plus qu'un bel entrepôt d'oeuvres d'art, il faudrait que le Centre Culturel, ou la S.F.M., paie un stage d'étude en relations humaines, en animation artistique, à son directeur et à la charmante initiatrice du projet, Mme Dolorès LeRoy, un stage pour qu'elle acquiert des connaissances plus vastes en histoire et en critique de l'art.

"Du fumier ou de l'art?" . . . Il faut les deux pour fertiliser une Oeuvre humaine.

Noëlie Pelletier,
St-Boniface,
le 5 décembre 1969.



A la clôture du congrès dimanche dernier, le président de la SFM, M. Etienne Gaboury, a décerné au président sortant de charge, M. Maurice Gauthier, une plaque portant le nouveau sigle de la SFM, en signe de gratitude pour les innombrables services rendus à la communauté franco-manitobaine.
(Photo Perrin du Manitoba)

Des pensions d'invalidité en 1970

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a également annoncé mercredi que des pensions d'invalidité et des prestations aux enfants de ceux qui reçoivent ces pensions, seront attribuées pour la première fois en février 1970 dans le cadre du Régime de pensions du Canada (R.P.C.). L'introduction des pensions d'invalidité et des prestations aux enfants de contributeurs invalides, complètera la gamme des prestations du R.P.C., qui comprend actuellement les pensions de retraite, les pensions de veuves et de veufs invalides, les prestations de décès et les prestations aux orphelins.

Pour être admissible à une pension d'invalidité, une personne doit avoir contribué au régime pendant au moins cinq années (ou parties desdites années) et être atteinte d'une invalidité physique ou d'une déficience mentale si grave, et susceptible de continuer pendant si longtemps, que ladite personne sera incapable de se livrer à une occupation convenablement rémunérée. L'admissibilité du demandeur sera déterminée en se basant sur un certificat médical, qu'il devra d'ordinaire se procurer auprès de son propre médecin; et sur un test d'aptitude au travail. Un conseil spécial du R.P.C. émettra alors une décision.

La loi prévoit également le paiement des mesures de réadaptation lorsqu'il semble y avoir un espoir raisonnable que le pensionné invalide puisse se livrer plus tard à une occupation profitable.

Pour un demandeur qui remplit toutes les conditions, la pension d'invalidité sera constituée en 1970 d'un montant uniforme de $26.53 par mois plus 75 pour 100 de la valeur actuelle de sa pension de retraite. Du fait qu'il n'est pas encore admissible à une pension de retraite, celle-ci sera calculée comme s'il était devenu admissible à une telle pension au moment où son invalidité a été déterminée.

Aussi longtemps qu'il reçoit une pension d'invalidité, le bénéficiaire ne peut pas contribuer au Régime de pensions du Canada. A 65 ans, la pension d'invalidité est remplacée d'office par une pension de retraite. Si un contributeur décède alors qu'il reçoit une pension d'invalidité, les prestations aux survivants sont payables à sa veuve et à ses enfants.

Le régime prévoit également des prestations aux enfants à charge d'un contributeur invalide. Les prestations seront de $26.53 par mois en 1970 pour chaque enfant à charge, jusqu'à un maximum de quatre. Pour chaque enfant supplémentaire les prestations seront égales à la moitié de ce montant. Le paiement total pour les enfants doit être divisé également entre eux. Ces prestations commenceront au même moment que la pension d'invalidité du contributeur et elles cesseront lorsque les enfants ne seront plus admissibles ou lorsque le contributeur cessera de recevoir la pension d'invalidité.

Du fait que les circonstances et les détails de chaque cas varient beaucoup, M. John Munro, Ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social, engage les requérants à consulter le personnel du Régime de pensions du Canada à n'importe quel bureau de district du R.P.C. ou à tout bureau local ouvert certains jours à certaines heures.

Les Canadiens français doivent être meilleurs que les autres s'ils veulent survivre

Dans le contexte nord-américain, les Canadiens français ne peuvent survivre à moins d'être meilleurs que les autres, et ils ne peuvent exceller à moins de se donner un système d'éducation qui prépare les jeunes à cette vie nord-américaine. Et même avec tout cela, ils ne pourront l'être à moins de demeurer au sein de la confédération.

C'est ce qu'a soutenu M. Jean-Louis Gagnon, président conjoint de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, au cours d'une allocution prononcée le 27 novembre devant une cinquantaine de membres d'un club social de Montréal.

"L'avenir du français au Canada — et au Québec — dépend d'abord de nous: allons-nous ou non relever le défi américain, acceptons-nous d'être toujours en alerte?", a-t-il demandé.

Faisant état du livre "Le défi américain" du journaliste français, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, il a déclaré que si les Français et les Européens jugeaient nécessaire de relever ce défi, à plus forte raison les Canadiens français devraient-ils le faire aussi.

"On ne peut pas changer les faits de base, nous sommes une minorité, il faut en prendre notre parti. L'histoire ne viendra pas à notre secours, la géographie, la nature et l'arithmétique resteront toujours les mêmes. Nous sommes obligés de l'accepter. La vie est plus forte que les préjugés et les rêves en couleurs."

Après avoir rappelé que le chanoine Lionel Groulx avait admis que la pauvreté, l'ignorance et l'isolement avaient constitué une triple cuirasse qui a protégé les Canadiens français de l'assimilation les laissant vivre longtemps dans une société pastorale agréable, M. Gagnon a déclaré que les Canadiens français avaient été tirés de leur incohérence et mis dans le courant américain par les investissements que le Québec était allé chercher à l'étranger.

"Il nous faut accepter l'Amérique. Nous ne pourrions pas rester en dehors de l'Amérique. Au moment où dans le monde se font les grands morceaux, nous ne pouvons pas commencer à recoller les pages de la géographie."

Il faut que les Canadiens français se donnent un système d'éducation qui prépare les jeunes à la vie nord-américaine et il leur faut être prêts à être aussi bons sinon meilleurs que les autres face à la concurrence américaine.

"On nous demandera toujours plus qu'aux autres, il ne faut pas nous décourager pour cela. C'est là notre défi à relever". Ce ne sont pas les Anglais ni les Américains qui vont décider du système d'éducation des Canadiens français, c'est eux-mêmes qui doivent le faire et qui doivent adopter un système qui prépare les jeunes au combat qu'ils ont à livrer et qui en fera des Nord-Américains de langue française.

"Il nous faut non seulement avoir le courage et la volonté de survivre, mais aussi l'intelligence de comprendre le milieu dans lequel nous allons survivre. Parce que nous ne changerons pas le modèle des choses", a-t-il conclu.

Diagnostic de l'agriculture au Canada: trop de fermiers et pas assez d'argent

OTTAWA — Il y a trop de fermiers et pas assez d'argent.

Telle est la situation de l'agriculture canadienne depuis quelques années, à en croire les groupes d'études, les séminars, les conférences et les études économiques touchant les questions agricoles.

L'ordre de grandeur du programme d'ajustement nécessaire pour rendre l'agriculture rentable est analysé dans un des documents préparés pour la conférence de 1969 sur les perspectives de l'Agriculture, qui s'est tenue à la fin novembre.

Pour fournir un revenu annuel de $4,000 pour la main-d'oeuvre et de 6 pour cent sur les investissements, les 108,000,000 d'acres de terres en culture active devraient être divisés en 150,000 fermes d'une superficie de quelque 700 acres chacune.

Pourtant, à l'heure actuelle, il existe 430,000 fermes et, parmi celles-ci, 150,000 ont des ventes annuelles de moins de $2,500. Elles sont donc en-deça du point qui sépare la petite entreprise agricole de la ferme commerciale.

Il y a eu des changements mais ils ne sont pas assez rapides au dire du document rédigé par la division économique du ministère de l'Agriculture.

Trop et trop petites

En 1951 et 1961, le nombre des fermes est passé de 623,000 à 480,000 alors que le nombre des fermes pouvant être considérées comme des entreprises commercialement rentables est passé de 235,090 à 259,037.

Au cours des cinq années qui suivirent, le total descendit jusqu'à 430,500 alors que le nombre des fermes commerciales s'élevait à 276,800.

Même si le taux de réorganisation augmentait, d'ici 1980 il y aurait encore 315,000 fermes, dont 62,000 en-deça du revenu minimum requis pendant que le nombre des entreprises commerciales sera passé à 252,200.

Sur le plan de la superficie, le problème est encore beaucoup plus grave puisque, à l'heure actuelle, moins de 18 pour cent des fermes ont une superficie qui approche les 700 acres qui en font des exploitations rentables.

En 1876, on établit, entre Winnipeg et Edmonton, une route de malle-poste de 900 milles.

Carnet universitaire

Au Planétarium de l'U. de M.

Un programme spécial de Noël est présenté au planétarium de l'Université du Manitoba pendant tous les mercredi, jeudi et vendredi jusqu'au 19 décembre, à 12 h 40 et 8 h 30 p.m. Des arrangements spéciaux peuvent être faits pour des groupes intéressés. On n'a qu'à appeler le bureau du planétarium.

L'entrée est libre, et par les nuits claires on installera des télescopes sur le pont d'observation, après la représentation. Le planétarium est situé au deuxième étage du University College, au Campus de Fort Garry.

Aux membres de l'amicale

A compter du 1er janvier prochain, de nouvelles cartes d'identité avec photo seront requises pour l'admission à la piscine de l'université des dépendants des membres de l'amicale. On pourra se les procurer à raison de $1.00, mais on est prié de téléphoner pour s'assurer des heures d'ouverture du bureau.

26e assemblée des actionnaires de CKSB

La 26e assemblée des actionnaires de Radio Saint-Boniface Ltée a eu lieu au Club Traverse le 3 décembre 1969. Le président, M. Roland Trudeau, couvrit brièvement, dans son rapport annuel, les activités du poste et souligna que notre année fiscale, changée au 1er septembre 1968, permettait aux actionnaires de passer en revue une année complète de nos opérations. Il fut également très heureux de souligner que CKSB avait atteint un chiffre record dans ses revenus mais que les dépenses au cours de l'année avaient augmenté à peu près dans le même sens. Il souligna le fait que nous avions fêté notre 23e anniversaire et qu'en 1970 de nouveau nous aurions une assemblée générale des délégués de nos centres ruraux et urbains, ce qui leur fournirait l'occasion de choisir les actionnaires comme il l'a été fait au cours de plus de 20 ans. Il a souligné, en terminant ses remarques, le départ de trois anciens membres du Conseil d'administration, soit M. Paul Trudeau d'Ile-des-Chênes, M. Célestin Champagne de Somerset et M. Odilon Désaulniers de St-Jean-Baptiste. Ces trois membres, a-t-il dit, ont toujours bien servi la cause de la radio française en terre manitobaine.

M. Roland Trudeau

M. Lucien Guénette, de l'étude de Forest Guénette, fut invité à présenter le rapport financier.

Le gérant, M. Roland Couture, donna un rapport sur les activités du poste, touchant l'aspect financier, l'aspect programmes. Il démontra également que plusieurs des membres du personnel s'identifiaient d'une façon active dans différents mouvements culturels, sportifs et autres. Ceci, souligna-t-il, démontre que les employés du poste dans l'ensemble font rayonner l'image de CKSB en dehors des cadres de la radiodiffusion. Pour l'année 1970 il fit rapport des diverses activités que le poste envisageait, entre autres un programme spécial qui se déroulera le 31 décembre du Palais législatif, lorsque les postes de radio du Manitoba formeront un petit réseau pour marquer cet événement important de l'histoire manitobaine. A la suite de cette émission les postes du Canada français apporteront leur contribution pour une émission qui se déroulera durant ce dernier jour de l'année 1969, marquant ainsi l'entrée en notre centième anniversaire.

L'engouement qui s'est développé au cours des deux ou trois dernières années pour le français a été démontré par la demande marquée de gens qui voulaient suivre le programme "Le français chez vous", diffusé au poste deux fois par semaine.

A la suite des différents rapports on procéda à l'élection du Conseil d'administration qui est composé des membres suivants: Roland Trudeau, président; Jean d'Heilly, 1er vice-président; Hervé Sala, 2e vice-président; Gérard Léveillé, trésorier; Rémi Lafrenière, secrétaire; Roland Couture, Maurice Prud'homme, Denis Turenne, Louis Laurencelle, Joseph Tétrault, Pierre Baril, Louis Marcoux, P. Aurèle Lemoine, OMI, abbé Jean-Marie Gagné, abbé Ubald Lafond, abbé Lucien Roy, directeurs.

Communiqué

Chronique de CBWFT

"A la monnaie du pape"

"Saint-Christophe, tourisme ... seize!"

"Saint-Christophe, grand sport ... huit!"

"Saint-Christophe, poids lourd ... cinq!"

"Saint-Christophe, décapotable ... deux!"

Nous sommes chez les Lemerlet, marchands d'objets de piété, place Saint-Sulpice, à Paris, et M. Lemerlet procède à l'inventaire de la marchandise de son magasin nommé "A la monnaie du pape". Mais tous ces Saint-Christophe ne réussiront pas à protéger la famille des incidents que nous allons suivre lors de la première "Soirée au théâtre Alcan" qui sera télévisée à la chaine française de Radio-Canada, dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 14 décembre, à 20 h 30. Intitulée justement "A la monnaie du pape", la pièce à l'affiche est une comédie en quatre actes de Louis Velle dont les téléspectateurs ont déjà pu apprécier l'humour mordant lors de la présentation, il y a deux ans, de "la Vie sentimentale". Soulignons qu'avec "A la monnaie du pape, l'acteur et auteur dramatique parisien remportait, en 1956, le prix Tristan-Bernard ainsi qu'un Oscar de théâtre. La pièce a été créée, cette année-là, au théâtre Gramont où Louis Velle avait déjà fait ses débuts de comédien.

Au lever de rideau, nous sommes chez les Lemerlet, à l'arrière-boutique où le père, la mère et la tante Gervaise (soeur du père) font des comptes, en attendant l'arrivée de monsieur l'auxiliaire pour le thé. La maisonnée compte encore Nicolette, jeune fille toute mignonne et pétillante de vie, et l'oncle Lucien (frère de la mère), personnage tout à fait excentrique qui se dit sculpteur et s'enferme dans son atelier pour se concentrer, c'est-à-dire dormir.

Dans cette famille tranquille, débarque un jour un jeune homme, conduit par son oncle, M. Toupleine, pour louer la chambre que les Lemerlet mettent à la disposition d'un étudiant. Ernest, garçon à l'allure plus que timide, est vite accepté. Mais bientôt, nous apprenons qu'il n'est pas l'étudiant orphelin qu'il prétend être, mais qu'il est plutôt un jeune écrivain dont le premier livre sur les gens du monde a obtenu un immense succès. Quant au supposé oncle, il n'est autre que l'éditeur du jeune écrivain, homme sans scrupules qui oblige Ernest, en vertu d'un contrat draconien, à écrire un livre sur les moeurs et coutumes de la bourgeoisie, en s'inspirant de la famille Lemerlet.

Perspicace, Nicolette finit par découvrir le pot aux roses et, avec le concours de l'oncle Lucien, imagine tout un plan pour prendre le jeune homme à son propre jeu. Pour Ernest, les Lemerlet deviendront des monstres: des trafiquants de drogue et même des assassins devant lesquels l'écrivain tremblera.

Cette amusante comédie, gaie, humoristique, surprenante même et au rythme très rapide, a été enregistrée au théâtre Capitol, à Trois-Rivières. La pièce a été réalisée en couleur et mise en scène par Jean Dumas, dans les décors d'Alexis Chiriaeff et les costumes de Claudette Picard. L'équipe de production comprend également la script-assistante Thérèse Sarrasin, le directeur technique Michel Caron, le maquilleur Edouard Shrimpton et les assistants à la production Bernard Parent et Claude Routhier.

Les autres Soirées au théâtre Alcan

Comme les années passées, Radio-Canada a inscrit dans le cadre des **Beaux Dimanches** quatre "Soirées au théâtre Alcan". Celles-ci sont toutes réalisées en couleur et mises en scène par Jean Dumas dans différentes villes du Québec, soit Trois-Rivières, Montréal, Chicoutimi et Québec. Voici les dates de diffusion des trois autres "Soirées au théâtre Alcan" de la saison 1969-70:

25 janvier: "J'y suis ... j'y reste" de Raymond Vincy et Jean Valmy.

22 février: "Bienheureuse Anaïs" de Marc-Gilbert Sauvajon.

5 avril: "Virginie" de Michel André.

FILMS à l'écran

- **Les chiffres placés après le troisième alinéa réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.**
- **A la fin du texte est indiquée, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes! (e) enfants, (a) adolescents.**

Week-end

Film français, sous-titré en anglais. Satire sociale, Eastmancolor, réalisée par Jean-Luc Godard avec Jean Yanne, Mireille Darc, Jean-P. Leaud.

Râleur, rageur, insupportable, insoutenable, horrible, désespéré, parfois proche du cauchemar ou du canuar, "Week-end" mélange le meilleur et le pire dans cet équitable confusionisme propre à Godard.

Toutefois, "Week-end", en dépit de plusieurs séquences ridicules à force d'outrances dans l'affreux, renferme aussi des passages inspirés et témoigne des vertus de l'esthétique de la fureur. Cette étude des Martiens partis en week-end sur les routes de France est-elle si éloignée de la vérité, comme le donnent à penser les communiqués de presse relatifs à la manière dont se conduisent nos chers amis en voiture?

L'artiste souffre du manque de sensibilité dans le monde et cette souffrance s'exaspère dans les cris, les injures, de Godard. Cette obsession de la violence appartient à notre époque et Godard hurle ce qu'il est peu agréable d'entendre: certaines vérités camouflées en notre pseudo-démocratie dont il ne voit évidemment que les manques et les revers. Ce genre d'hommes nous est nécessaire. Il lui importe peu d'être objectif: Godard est un pamphlétaire, un essayiste sous pression et non, comme certains l'ont écrit, un moraliste.

Ce collage incohérent et parfois même délirant sur le thème de la bâtisse et de la misère humaines ne retient que l'inhumanité de notre époque et de sa prétendue civilisation des loisirs, et aboutit à une espèce de désespoir cynique. Pour ce, Week-end mérite réflexion. Malheureusement la description inadmissible de scènes de perversion sexuelles oblige à déconseiller ce film.

• • •

Spirits of the Dead

Ce film basé sur trois nouvelles d'horreur d'Edgar Allan Poe est l'oeuvre de trois réalisateurs de renom: Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini. Trois drames psychologiques, Pour plusieurs spectateurs, l'on s'attachera aux récits. Ceux qui sont peu familiers avec Edgar Poe trouveront le premier peu intéressant, le deuxième choquant, le troisième confus. Dans chacun des récits le personnage au premier plan est dirigé, mené par un esprit de l'au-delà: celui d'un amant, celui d'un esprit perplexe, de presonnalité double, enfin celui du Malin.

Au plan cinématographique l'ensemble est une oeuvre poétique qui sera appréciée surtout par les cinéphiles ayant quelques connaissances du langage de la caméra.

Vu certaines scènes et tenues, ce film angoissant exige d'expresses réserves.

• • •

Hail, Hero!

Hail, Hero! a le mérite de mettre en vedette en première Michael Douglas, fils de Kirk Douglas. L'on y traite de tout: "generation gap", de la guerre, de la conscription, des relations familiales, des premières expériences sentimentales, des préjugés, de la crainte, de l'angoisse. Dans tout ce méli-mélo, il n'y a pas de profondeur et ainsi laisse le spectateur plus ou moins embauché.

Par ailleurs le jeune Michael Douglas est vraiment attachant. Il a toutes les caractéristiques de l'adolescent, joyeux, entreprenant, optimiste, voyant la vie en rose. L'avenir avec l'expérience lui feront peut-être réaliser le côté sérieux de la vie.

Un film que les adolescents et les parents pourraient ensuite approfondir par une discussion.

L'émission "Le temps s'ouvre" reprend le 21 décembre

La série d'émissions télévisées de formation religieuse des adultes, "Le temps s'ouvre", reprendra l'antenne du poste CBWFT plus tôt que prévu. Elle passera sur les ondes tous les dimanches après-midi, à 2 h 30, à compter de dimanche 21 décembre. A noter le changement de l'heure, 2 h 30.

Cette nouvelle série comprend 26 émissions de couleurs et sera de nouveau animée par le Père Emile Legault. Elle sera consacrée à l'Eglise: "L'Eglise, qu'en pensez-vous? L'Eglise perd-elle les pédales? L'Eglise, un rassemblement? une fraternité? une espérance? une responsabilité?" Tels sont quelques-uns des sujets dont traitera "Le temps s'ouvre".

Ces émissions sont une production de Télé-Métropole et sont réalisées sous la co-responsabilité de l'Office national de catéchèse et de l'Office nation des Communications sociales, avec la collaboration financière des Chevaliers de Colomb du Québec. Elles sont présentées par gracieuseté de la Société Radio-Canada.

Titre et contenu des premières émissions

21 décembre — L'Eglise, qu'en pensez-vous? — Des gens parlent de l'Eglise, de la place qu'elle occupe dans leur vie, de la manière dont ils la perçoivent. Des témoignages divers de personnes de notre temps. Une émission à ne pas manquer à votre poste de télévision.

28 décembre — L'Eglise perd-elle les pédales? — Tout change à un rythme effarant, dans la politique, les loisirs, l'éducation, les moeurs: même qu'on nous change la religion! L'Eglise change-t-elle? Oui? Non? Trop? Pas assez? Peut-tions? Telles sont quelques questions auxquelles tentera de répondre l'émission "Le temps s'ouvre" à votre poste de télévision.

A l'Affiche

Symphonie

Les prochains concerts de l'orchestre symphonique de Winnipeg, qui auront lieu à la salle concert du Centenaire les samedi et dimanche 13 et 14 décembre, à 8 h 30 et 2 h 30 p.m. respectivement, seront sous la direction du fameux directeur gallois Wyn Morris. Il dirigera outre la symphonie, le Philharmonic Choir, le Mennonite Children's Choir et la fanfare de cuivres de Forces militaires. Le thème sera Christmas Festival Fantasy.

Neil Harris sera le metteur en scène. Paul Fredette et Mary Nowel, deux artistes bien connus de Winnipeg, seront les solistes. L'on entendra des chants de Noël de toutes sortes, la Symphonie Pastorale, etc.

La réputation des deux chorales n'est plus à faire et ceux qui auront le plaisir d'assister à la représentation seront certainement ravis des heures passées dans la salle de Concert.

Au poste CBWFT

JEUDI 11 DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Le major Plum Poudding (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Les Chevaliers du ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "L'enfer des Tropiques" (C). Aventures avec Robert Mitchum, Rita Hayworth et Jack Lemmon. Deux contrebandiers sont à l'affût d'une cargaison rentable. Ils acceptent à bord de leur navire une magnifique blonde, sans papiers. (Américain 1956)
9:30—Le sel de la semaine
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine.
11:00—Cinéma: "Couple conforme". Comédie policière avec Louis Jouvet et Suzy Belair. Une série d'escroqueries et de vols viennent d'être commis. La police arrête un modeste représentant. Les victimes reconnaissent en lui une ressemblance parfaite avec leur voleur, mais les alibis de l'accusé sont indiscutables, et finalement il faut le relâcher. Intéressé par cette ressemblance, le véritable bandit engage son sosie pour le représenter en son absence. (Français 1947)

VENDREDI 12 DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les 2 D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Dossiers
8:00—Donald Lautrec "Chaud"
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Le Trèfle Rouge". Film policier de Jean-Paul Savignac, avec Eddie Constantine, Nicole Courcel et Jo Dassin. Le détective américain Nick Carter se voit confier la mission de récupérer à Anvers des caisses contenant des bombes extrêmement dangereuses pour l'humanité. Il dispose de quatre jours pour accomplir son travail. (Franco-Italien 1965)

SAMEDI 13 DECEMBRE

1:30—Cours universitaire — "Histoire du Canada".
2:15—Cours universitaire — "Littérature canadienne-française".
3:00—Roquet Belles Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein feu ... L'aventure (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:00—L'éventail de Séville
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher Oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Notre-Dame d'amour", Mélodrame de Pierre Caron, avec Lise Delamare. A la veille de se marier, un solide paysan se laisse séduire par la nouvelle aubergiste du village. (Français 1936)
9:30—Zéro un Londres
9:55—Le train bleu s'arrête 13 fois
10:23—Politique fédérale: N.P.D.
10:30—Les couche-tard
11:00—Cinéma: "L'Imprévu". Drame policier d'Alberto Lattuada, avec Thomas Milian, A. Aimée et Jeanne Valérie. Un professeur cache, sous des dehors paisibles, un caractère brutal et sans scrupule. Voulant s'enrichir le plus tôt possible, il décide de kidnapper l'enfant d'un riche industriel et se fait aider dans son projet par sa femme et par une de ses élèves amorale et ambitieuse. (Franco-Italien 1961)

DIMANCHE 14 DECEMBRE

2:00—Tennis
2:30—D'Iberville (C)
3:00—Francophonissime
3:30—Langue vivante (C)
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les beaux dimanches (C)
10:30—Prisme
11:00—Cinéma: "La Bataille de Moscou". Documentaire réalisé par Daniel Costelle, avec le concours de la Télévision soviétique. Avec les témoignages de Grégor Joukov, Yvan Koniev et Constantin Rokossovski, maréchaux de l'Union soviétique. Documentaire sur la bataille de Moscou au cours de la seconde guerre mondiale.

LUNDI 15 DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray (C)
6:00—Salut Jean-P. Ferland (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Tant qu'il y aura des hommes". Film psychologique de F. Zinnerman, avec B. Lancaster, M. Clift et F. Sinatra. En 1941, aux îles Hawaii, dans un cantonnement de l'infanterie américaine. Malgré les brimades dont il est l'objet, un ancien champion de boxe refuse de se battre. Son cran lui attire la sympathie d'un soldat et d'un sergent mais un officier lui inflige de tels traitements qu'il est obligé de déserter et de se réfugier chez sa maîtresse. L'attaque de Pearl Harbour se déclenche à ce moment. (Américain 1954)

MARDI 16 DECEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "La seconde vérité" (C). Drame policier de Christian-Jacque, avec Robert Hossein, Michèle Mercier et Bernard Tiphaine. Un avocat s'éprend d'une étudiante. Celle-ci rompt avec un camarade. Toutefois, devant les ennuis que lui cause la situation conjugale et professionnelle de l'avoué, elle menace un jour de retourner à son ancien ami. Dans la nuit qui suit, celui-ci est assassiné et l'avocat est aussitôt soupçonné de meurtre et arrêté. (Franco-Italien 1965)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Le Prométhée de l'île Vishevica". Film réalisé par Vatroslav Mimica, avec S. Dimitrijevic, J. Vrhovec, M. Sardoc, D. Rutic et P. Vuisic. Un haut fonctionnaire yougoslave, qui a joué un rôle important lors de la libération et de la lutte antifasciste à l'île de Vischevica, revient près de vingt ans plus tard, revisiter l'île. Il revit alors en souvenirs toute sa jeunesse et les difficultés affrontées après la guerre pour développer ce qui est son pays natal. (Yougoslave 1966)

MERCREDI 17 DECEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—La Bohème
8:00—Cinéma: "La Nuit de Sybille". Comédie de Jean-Paul Paulin, avec Lucien Barroux, Paulette Elambert, Pierre Larquey et Daniel Gélin. Deux voleurs et une jeune fille évadés d'une maison de redressement sont réunis par hasard dans un château inhabité. Survient un policier qui demande l'hospitalité pour la nuit. Ils se font passer pour les propriétaires du château. (Français 1946)
9:20—A communiquer
9:30—La paire gagne
10:00—Congrès SFM (reprise)
11:00—Ciné-nuit: "56, rue Pigalle". Drame policier de Willy Rozier avec Marie Dea, Jacques Dumesnil et Aimé Clariond. Un ingénieur, amant de la femme de son meilleur ami, est victime d'un chantage de la part de son valet de chambre. Il paie pour éviter le scandale. Le valet est assassiné et l'ingénieur accusé de meurtre. (Français 1948)

Chronique sportive

Les Expos vont venir à Winnipeg dès la saison prochaine affirme Bronfman

par Jacques LEMOYNE

Le président des Alouettes de Montréal, M. Charles Bronfman, n'a pas caché son mécontentement lors des assises du baseball majeur quand le comité de restructuration lui a refusé la permission d'installer une équipe de calibre "AAA" à Winnipeg. On sait que les Expos avaient décidé de transporter ailleurs leur équipe de Vancouver et qu'ils avaient opté pour l'Association Américaine et pour la ville de Winnipeg. Nous en avons déjà parlé et nous ne reviendrons pas sur l'argumentation solide des gens des Expos qui, chiffres en main, pouvaient prouver que les distances ne constituaient pas un obstacle majeur à l'obtention d'une franchise pour Winnipeg. Les Expos se sont quand même vu refuser cette permission et c'est dans la ligue Northern qu'ils devront s'inscrire avec une équipe de calibre "A". Il est probable que le gérant de cette équipe soit nommé d'ici peu et que ce soit Del Rice qui hérite de ce poste. Pour ce qui est des joueurs que les Expos enverront ici ils seront tous jeunes bien entendu, et il y aura quelques joueurs canadiens parmi eux.

C'est cet aspect de la question que M. Bronfman a fait ressortir devant le comité de restructuration, l'intérêt des Canadiens pour le baseball. Il faut mousser cet intérêt et chercher à trouver en notre pays de jeunes joueurs capables d'évoluer dans les majeures. Si des gars comme Phil Marchildon, Claude Raymond, Roland Gladu ont pu, dans le passé, jouer dans les majeures, sans oublier Jean-Pierre Roy et Stan Breard, c'est donc qu'il y a du potentiel, et Ferguson Jenkins nous en donne encore la preuve la plus probante. Bronfman veut rechercher ces joueurs et il sait que le baseball jouit d'une plus grande popularité quand une équipe locale professionnelle joue dans une ville. Il lui semblait qu'une franchise dans une ligue aussi forte qu'une ligue de calibre "AAA" (l'Association Américaine) serait bien vue à Winnipeg et que les amateurs de baseball se rendraient nombreux encourager ce club. Ce sera donc partie remise et les Expos que nous verrons sous nos yeux cet été ne seront pas les Expos de demain, mais ceux d'après-demain. On sait que les Cardinaux de St-Louis n'ont eu qu'à se féliciter des joueurs qui sont passés par Winnipeg au temps où notre ville avait une affiliation avec cette équipe. Souhaitons que les Expos obtiennent rapidement des résultats intéressants et que Winnipeg obtienne pour 1971 cette franchise dans une ligue "AAA".

La coupe Grey

On m'excusera de ne pas avoir envoyé de chronique en provenance de Montréal au lendemain de la coupe Grey. Un vilain rhume attrapé le long des berges du St-Laurent m'a forcé à prendre le lit après la joute et ce n'est que mercredi que j'ai pu quitter la métropole et revenir à mon travail. Disons tout de suite que la fin de semaine de la coupe Grey a été une réussite à Montréal. Les choses ont été un peu lentes à se mettre en branle mais une fois partie la roue n'a pas cessé de tourner. Il n'y a pas eu d'incidents regrettables, tout le monde a été bien traité et s'est bien amusé et la police de Montréal a été applaudie, ce qui a semblé faire plaisir à des agents plus habitués aux quolibets qu'aux applaudissements. Le vent a certainement tourné pour quelques jours à Montréal. Pour ce qui est de la joute elle-même la supériorité des Rough Riders a mis un peu de temps à se manifester, mais les joueurs de Frank Clair, une fois la nervosité des premières minutes surmontée, ont pris le contrôle de la joute et c'en fut fini de l'Ouest. La carrière de Russ Jackson ne pouvait se terminer de façon plus spectaculaire et son choix comme meilleur joueur de la journée s'est avéré fort judicieux.

La question qu'on se posait le plus après la joute avait trait à l'avenir des Riders d'Ottawa. Où iront-ils la saison prochaine? Ils ne seront certainement pas meilleurs qu'ils l'ont été cet été, même si la sérénité de Frank Clair n'a pas manqué de laisser plusieurs enthousiastes assez songeurs. Le vieux professeur aurait-il quelque truc dans sa manche? On sait que Red O'Quinn, le gérant général des Riders, quitte l'équipe et qu'il ira tenter fortune à Montréal avec les Alouettes. Clair devrait accéder au poste de gérant général et c'est lui qui devra rebâtir l'équipe. On peut être certain qu'il va travailler très fort pour permettre aux Riders de conserver leur position de choix et les faveurs populaires à Bytown, ce qui n'est pas chose facile. Il semble à peu près évident que les Argos feront bande à part la saison prochaine alors que Hamilton, Ottawa et Montréal lutteront pour éviter la dernière place. Dans l'Ouest du pays, on voit difficilement quelle équipe pourra faire mieux que celle des Riders qui ont de très bonnes chances de participer à la joute pour la coupe Grey la saison prochaine et qui pourraient bien, cette fois, remporter tous les honneurs. Il n'y avait rien de honteux à se faire battre par Russ Jackson car, ce jour-là, peu de clubs auraient pu résister à la furie des joueurs de la capitale fédérale. Ce fut un championnat bien mérité.

Des suspensions!

Le président Campbell ne sait pas se rendre populaire à Montréal. On l'accuse d'avoir été injuste envers John Ferguson et trop bon dans le cas de Jacques Laperrière. On parle de deux poids, deux mesures et on affirme qu'il ne connait pas son affaire et se laisse dicter une ligne de conduite par les dirigeants. Je n'ai pas vu le film impliquant Ferguson, mais je connais assez ce dernier pour savoir que, s'il avait atteint Sabourin à la tête, il l'aurait dit et que Sabourin ne serait pas revenu au jeu quelques minutes plus tard. Fergie est un mauvais garçon sur la patinoire et il fallait sévir. Campbell oublie que s'il jouait à Oakland, Ferguson ferait sans aucun doute figure de héros et que la caisse ne cesserait pas de sonner. Mais cela c'est une autre histoire. L'attitude de Campbell ne me plait pas, mais comme je n'ai pas vu l'incident et qu'il est trop facile de laisser orienter son jugement, ne parlons pas de cette affaire. Le cas de Laperrière est différent. Des millions de personnes l'ont vu bousculer l'arbitre et s'en prendre à lui. Campbell aurait pu être plus sévère, mais il a sans Laperrière n'est pas un gars à qui ce genre de choses arrive souvent et c'est sans doute pour cela qu'il n'a pas été plus dur envers le joueur des Canadiens. Frapper un arbitre, ça me paraît beaucoup plus grave que de menacer un autre joueur!

Chaque fois qu'on parle d'une suspension on ne peut s'empêcher de songer à l'incident Campbell-Maurice Richard. Le Rocket avait frappé un arbitre et on a bien failli le chasser de la Ligue. Jamais décision aussi bête et aussi ridicule, à la lumière des faits, n'a été rendue et je pense que les amateurs de hockey de Montréal, même si Campbell vit jusqu'à l'âge de cent ans, vont s'en souvenir. C'est sans doute chose du passé et même le Rocket dit que le tout est oublié, mais chaque fois que le mot suspension est prononcé par Campbell, même dans les cas les plus légitimes, son impartialité est mise en doute par tous ceux que l'incident Richard a révoltés. Comme quoi un incident, parfois mineur, peut rester attaché à la vie d'un homme pendant longtemps, pendant trop longtemps même. Quand M. Campbell punit un joueur des Canadiens, même si tout le monde s'accorde à dire qu'il a raison, il y a toujours un petit doute qui persiste au fond des coeurs. L'affaire Richard ça ne s'oublie pas facilement, ni très vite.

Les bagarres du hockey sont des actes criminels

MONTREAL — Le criminaliste montréalais bien connu Raymond Bernier n'a pas été surpris outre mesure de ce que la police d'Ottawa porte des charges d'assaut et de voies de fait contre Wayne Maki et Ted Green.

"Selon la loi, explique-t-il, il y a assaut à chaque fois qu'une bagarre éclate entre deux joueurs de hockey ou de football. S'il faut s'étonner de quelque chose, c'est que ces actes criminels n'aient pas été relevés avant aujourd'hui.

"Si la tradition veut qu'on ferme les yeux sur les nombreux actes criminels qui sont posés dans le sport, nommément au hockey, c'est probablement qu'on en est venu à accepter l'arbitre et les dirigeants de la ligue comme une autorité responsable, compte tenu des délits qui se commettent dans son domaine."

Un peu comme le capitaine sur son navire, bien que le capitaine constitue un cas d'exception prévu dans la loi. Ce qui n'est pas le cas pour l'arbitre.

"Le capitaine de navire d'ailleurs, en tant que seul maître à bord, serait jugé plus sévèrement que le simple citoyen s'il se rendait coupable d'un acte criminel quelconque à l'endroit d'un passager. Et un crime commis à son endroit, dans l'exercice de ses fonctions, revêt un caractère beaucoup plus grave.

"Comment s'étonner que la loi prenne aujourd'hui des mesures contre des joueurs de hockey, ne veuille plus reconnaître l'autorité constituée par l'arbitre et les dirigeants d'une ligue! Est-ce qu'il n'arrive pas que des arbitres soient bousculés, voire frappés par les citoyens dont ils sont responsables, c'est-à-dire les joueurs?"

A l'instar de bien des sportifs, Raymond Bernier, l'un des meilleurs joueurs de crosse à être sortis des rangs du Collège Saint-Ignace, souhaite ardemment que le hockey se montre un jour aussi impitoyable que le football en ce qui a trait aux bagarres.

"Les amateurs de hockey ont été surpris du geste posé par la police d'Ottawa, continue-t-il. Mais le fait que des athlètes aient choisi de faire carrière dans le hockey n'explique pas du tout le fait qu'il y ait tant de bagarres. Un joueur n'accepte pas de subir un jour une fracture du crâne ou une blessure grave en signant un contrat professionnel. Les règlements du hockey sont même très sévères à ce sujet.

"Je crois qu'on avait atteint le point de saturation dans le hockey, qu'il y avait trop de rudesse excessive et que la police d'Ottawa va forcer un examen de conscience collectif. On y pensera à deux fois à l'avenir et le sport ne pourra qu'en bénéficier.

"L'affaire est évidemment sub judice et il m'est défendu de me prononcer sur l'issue possible de la cause. Mais en temps que sportif, en temps que criminaliste aussi, je trouve tout ça parfaitement normal.

"Mais le précédent devrait faire réfléchir bien des gens, peu importe le verdict de la Cour.

"Et il ne faudrait pas se surprendre qu'à l'avenir, un simple spectateur, un citoyen devant la loi, porte lui-même des charges d'assaut et de voies de fait contre un ou plusieurs joueurs. C'est son droit le plus strict. Et ce serait peut-être excellent pour le sport!"

Gilles Blanchard
(La Presse, 25-11-69)

La boîte de nuit du 100 Nons au Rallye

Gérald Lavoie et Joanne Gosselin, lors de leur participation au cabaret du 100 Nons, samedi soir. Un peu plus tôt ils avaient été en vedette au programme télédiffusé qui suivit le banquet du Congrès de la SFM.

☆ ☆ ☆

A la demande de la S.F.M. à l'occasion de notre congrès-rallye, l'équipe du 100 Nons présentait samedi soir le 6 décembre, une boite de nuit genre cabaret à la Salle Académique du C.S.B. La dizaine d'artistes avec André Martin ont su divertir la masse des francophones dans une atmosphère des plus chaudes.

L'obscurité uniquement percée de bougies sur des petites tables, la Salle un peu antique servait favorablement pour cette Boite-cabaret. En premier lieu, Gérald Lavoie, Gérard Jean, Claude Boux et Allan Macdonald nous ont transportés en Espagne avec le "Rossignol anglais". A la suite, André Martin a présenté dans sa gaieté d'ancien collégien, Gisèle Fréchette, Arlette Comeault, Gérard Curé, Lina Legal, Gérard Jean, Lorraine Guyot, Gérald Lavoie, de Dunrea, Joanne Gosselin et Gérald Paquin.

Si le premier ministre Schreyer a classé les Intrépides d'anges, dès l'arrivée de Gisèle sur scène, il se serait pensé à un spectacle d'archanges. Gisèle Fréchette lance un rayon à l'auditoire. Arlette Comeault interprète Aufray bien à point et doucement. La gigue de Gérard Curé enivre la foule par son rythme et sa bonne présentation. Lina Legal, aussi mignonne, nous réchauffe l'âme comme toujours. Gérard Jean, tellement à l'aise, nous relaxe avec ses interprétations variées. Lorraine Guyot charme. Gérald Lavoie ajoute du "pep" à sa "Liberté" et à ses "Cavaliers". Joanne Gosselin frise encore le professionnel avec son expérience dans le chant. Et finalement le petit Gérald Paquin nous apparait avec "Le toréador", "Il faut savoir" et "La grosse noce", réveillant nos souvenirs de spectacles passés et re-désirés. Et la flamme applaudissante de la foule ne veut plus mourir. "Sacrifice", c'est déjà fini! On part peu à peu plein d'enthousiasme.

Cette Boite a su présenter à la masse francophone des échantillons délicieux de ce qu'est le 100 Nons. Ils reviendront sûrement les samedis soir boire de notre chanson enivrante. Le prochain spectacle aura lieu samedi prochain, 13 décembre, à 9 h du soir.

Suzanne Jeanson

Invitation

L'Union Nationale Française lance une cordiale invitation à tous ses membres et amis pour la soirée du 13 décembre, en faisant remarquer que ce sera le dernier bal donné au Centre Culturel, avenue Cathédrale, St-Boniface. Nous serions heureux de vous voir nombreux pour terminer cette année 1969. Un appel tout spécial est lancé aux membres. L'orchestre "Angelo" fera les frais de la musique pour la soirée qui débutera à 8 h 30.

Nous rappelons à nos membres que le dépouillement de l'arbre de Noël aura lieu le dimanche 14 décembre, à 2 h de l'après-midi, au Centre Culturel à St-Boniface. Les amis de nos membres sont aussi les bienvenus.

Le comité de publicité

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Divers

Le comité des malades, avec son président, le frère L. Cancade, demande d'être averti dès que vous apprenez qu'un de nos membres est hospitalisé ou même malade à la maison.

Pour toute annonce qui demande une attention immédiate, veuillez appeler le frère D. Godard (233-4460), qui est en charge du comité du téléphone.

N'oubliez pas surtout les billets de la grande loterie. Le Conseil réalise un boni de 5 pour cent sur toute vente avant le 31 décembre. Vos capitaines se feront un plaisir d'aller chercher les billets vendus. Donnez-leur donc un coup de fil!

Comme par les années passées, le Père Noël fera sa visite à notre centre le dimanche 21 décembre. Il y aura des jouets pour tous les enfants des membres jusqu'à 10 ans inclusivement. Parents, réservez cette journée. Venez prendre un café ensemble à la même occasion.

Un lecteur demande ce qui est arrivé de la vente des pains cette année. D'un chose à l'autre, le temps froid est arrivé et on a dû la remettre au printemps.

Le plus bel encouragement est encore votre assistance aux assemblées et activités du Conseil. La force de la Chevalerie est dans la fraternité.

Après-Tout

Accord entre le fédéral et les provinces au sujet des émissions éducatives

Le Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et le Conseil canadien des Ministres de l'Education ont annoncé, le mercredi 3 décembre, qu'un accord était intervenu à l'égard d'une "Définition au sujet de l'usage de périodes de temps et de moyens techniques" dans les cas où le gouvernement fédéral ou les agences qu'il désigne et le gouvernement d'une province collaborent l'un avec l'autre en vue de fournir un moyen de diffuser par antenne communautaire sur ondes hertziennes des émissions éducatives.

Aux yeux de tous les intéressés, cet accord est un aboutissement satisfaisant des négociations qui, depuis plusieurs mois, étaient en cours à divers niveaux.

Tous les ministres prévoient que certaines autres questions qui sont d'un intérêt commun dans le domaine de la radiodiffusion éducative feront l'objet de nouveaux entretiens dans l'avenir.

Voici le texte de cette définition:

"Lorsque, dans le cadre de sa compétence, le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne stipule, en vertu d'instructions du gouverneur en conseil, qu'au moins un canal permettant la diffusion par antenne communautaire soit réservé à l'usage d'une autorité provinciale en vue de la radiodiffusion éducative ou bien lorsque la Société Radio-Canada agit en qualité d'agent de Sa Majesté du chef du Canada aux fins d'assurer à une autorité provinciale l'usage d'un moyen d'émission en vue de la radiodiffusion éducative, les périodes réservées à l'autorité provinciale sur ledit canal ou moyen d'émission devront être utilisées pour radiodiffuser une programmation de l'un ou l'autre des types suivants:

1. une programmation conçue de façon à être présentée à la fois dans un contexte susceptible de permettre aux auditoires auxquels elle est destinée la poursuite d'une formation par l'acquisition ou par l'enrichissement des connaissances, ou l'élargissement du champ de la perception, et dans des conditions telles que cette acquisition ou cet enrichissement des connaissances, ou cet élargissement du champ de la perception puissent être contrôlés ou appréciés par l'autorité provinciale grâce à des moyens appropriés;
2. une programmation destinée à fournir des renseignements sur les cours d'études dispensés, ou à présenter des événements spéciaux de caractère éducatif au sein du système d'éducation.

"Autorité provinciale", en ce qui concerne une province, désigne la personne, l'organisme ou l'autorité que peut nommer le lieutenant-gouverneur en conseil de cette province à titre d'autorité provinciale pour cette province aux fins de la présente définition."

L'objet de la disposition ci-dessus est de veiller à ce que cette programmation, prise dans son ensemble, soit de nature éducative et nettement différente de la radiodiffusion générale offerte sur les canaux publics et privés.

Cent vingt-cinquième anniversaire de fondation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

Vingt-cinq années sont venues s'ajouter à celles d'un glorieux centenaire, celui de la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, célébré en 1944, dans la joie et la reconnaissance au Seigneur, qui a bien voulu user de leur communauté comme d'un précieux instrument à son service. Les communautés de religieuses cependant n'ont pas eu que des gloires et des succès à leur crédit en ces dernières années. Les attitudes vis-à-vis d'elles ont bien changé, leur essor a été notablement amoindri, leur opportunité, voire même la sincérité de leurs motifs, de plus en plus remis en question, aussi bien que leurs buts et les moyens employés pour y atteindre. Il serait bon pourtant de jeter un rapide coup d'oeil en arrière sur les réalisations accomplies, depuis la fondation, en 1874, de la première mission ouverte à Winnipeg, et plus particulièrement, sur ce dernier quart de siècle. Et d'abord, quelles furent les premières religieuses éducatrices à la Rivière-Rouge?

Déjà, en 1844, Mgr Provencher avait obtenu des Soeurs de la Charité ou Soeurs Grises, filles de Mère d'Youville, des aides exceptionnelles, tout à fait oublieuses d'elles-mêmes, prêtes à assumer toutes les tâches qui s'offraient à elles: enseignement, soin des malades, des vieillards, des orphelins. Rien n'était à l'épreuve de leur dévouement. Elles avaient frayé le chemin; elles eurent part aux luttes que durent soutenir les premiers évêques, le clergé et les colons pour conserver le français et la foi catholique dans l'Ouest. Elles ne pouvaient longtemps suffire à la tâche.

En 1869, Mgr Alexandre Taché, deuxième évêque à la Rivière-Rouge, demande aux Soeurs Grises d'ouvrir une école à l'ouest de la rivière, au Fort Garry, qui deviendra Winnipeg. Elles fondent l'Académie Ste-Marie dans un immeuble qui sera plus tard l'hôtel Frontenac. Malgré les nombreuses oeuvres qui les sollicitaient à St-Boniface, auprès des Indiens et des Métis, elles avaient accepté généreusement de "prêter" deux de leurs religieuses à cette école, en attendant qu'une autre communauté envoie les institutrices voulues, ce qui arriva en 1874.

La Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie avait été fondée en 1844 par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, avec Mère Marie-Rose comme première supérieure, pour l'éducation des enfants et des jeunes filles. En trente ans, elle s'était accrue considérablement. Lors d'un voyage dans l'Est, Mgr Taché écrivit une requête à Mère Marie-Stanislas, supérieure générale, pour solliciter son aide. C'est donc grâce au zèle du digne archevêque que la communauté vint s'implanter dans le sol manitobain, et y prendre racine.

Intégrée à la Confédération du Canada en 1870, la province du Manitoba croissait rapidement; sa capitale, Winnipeg, grandissait de même: en cinq ans, le village de moins d'une centaine était devenu une ville de cinq mille habitants. Les besoins étaient immenses. Quatre religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie acceptent la difficile mission de venir dans l'Ouest. Le 19 août, ayant comme guide le Père Albert Lacombe, O.M.I., elles entreprennent le long trajet, d'abord en chemin de fer, puis en bateau à vapeur sur les lacs Huron et Supérieur, les trois derniers jours sur la rivière Rouge, subissant avec vaillance les nombreux inconvénients d'un tel voyage à cette époque, pour arriver enfin le 22 août. La joie est grande à St-Boniface, comme elle l'avait été trente ans plus tôt, à l'arrivée des Soeurs Grises.

L'Académie Ste-Marie progresse rapidement. Des dix-neuf élèves accueillies le premier jour, les rangs s'augmentent au nombre de 126, fin juin. Après l'Académie Ste-Marie, ce fut tour à tour: en 1883, l'école de l'Immaculée Conception, et en 1885, celle des Saints-Anges, qui devint l'école Ste-Marie, toutes deux à Winnipeg; le couvent de St-Pierre-Jolys en 1886, celui de St-Jean-Baptiste en 1895; le couvent de St-Boniface, en 1898, qui devint l'Académie, puis l'Institut collégial St-Joseph; l'année suivante, ce fut Ste-Agathe. A Winnipeg encore, l'école du Sacré-Coeur pour tous les élèves de langue française de la ville fut établie en 1905; celles de St-Ignace en 1912 et de Holy Cross en 1928. L'école Richard de Somerset fut fondée en 1952. En 1955 s'ouvrirent les écoles St. Thomas More et Christ the King; en 1957, celle de St-Gérard, toutes trois aux abords de Winnipeg; et en 1958, St-Jean de Brébeuf, dans la ville même. A Flin Flon, petite ville minière dans le nord du Manitoba, l'école secondaire Sir Maurice Roch fut ouverte aussi cette même année, et à la demande de Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., évêque de Le Pas, aujourd'hui archevêque de Keewatin-Le Pas, un contingent de soeurs s'y rendit pour dispenser l'enseignement. Avec un personnel de religieuses enseignantes dépassant les deux cents, les seize établissements du Manitoba atteingaient alors plus de six mille élèves.

La province religieuse inclut également un coin de l'Ontario. Sur le Lac des Bois, deux missions s'ouvrirent, la première à Kenora, pour remplacer les Soeurs de la Présentation en 1926; la seconde à trois milles plus loin, à Keewatin, en 1935. Cette dernière a vu partir les religieuses en 1968, mais depuis septembre, une soeur de Kenora y va chaque jour enseigner aux petits de première et deuxième années.

Des écoles mentionnées plus haut, celles de l'Immaculée Conception et de Ste-Marie n'ont plus le service des religieuses. A St-Boniface, l'Académie St-Joseph a fait place aux écoles Marion et Louis Riel. Le Centre Culturel occupe la partie est de l'établissement; la résidence des soeurs, la partie ouest. Quelques-unes d'entre elles sont intégrées dans d'autres écoles de nos deux villes, où elles offrent une diversité de cours: français à des élèves de langue anglaise, maternelle, cours universitaires. D'autres services ont été initiés, là où des besoins nouveaux ont surgi: aux centres de catéchèse dans les deux diocèses; catéchèse aux sourds-muets, travail bénévole dans un hôpital; au Centre de communications sociales, animation sociale, participation au travail de la CRC, classes pour enfants sous-doués.

Une nouvelle mission s'établit au Brésil en 1960. Le diocèse de St-Boniface envoyait deux prêtres y organiser deux paroisses. En 1962, un appel fut fait aux diverses communautés, qui répondirent généreusement. Celle des Saints Noms de Jésus et de Marie fournit aussi des volontaires; et l'oeuvre se continue; elles dévouent leur temps à la pastorale: liturgie, catéchétique, service social, actuellement dans trois paroisses des faubourgs de Sao Paulo. D'autres oeuvres surgiront, toutes initiatives qui, sans nuire aux buts premiers de l'institut, ajouteront à l'efficacité et à la dimension de son apostolat.

Dans notre société actuelle, où tout demande à être rajeuni, où l'on exige que des valeurs réelles remplacent les conventions anciennes, si le climat d'instabilité qui règne partout éloigne les vocations et inquiète les ouvrières, par contre, un optimisme chrétien de plus en plus fort doit tout animer, fondé sur une grande confiance en l'Esprit-Saint, qui dirige les courants d'idées; un grand espoir aussi, en un avenir où tous travailleront de concert dans un même esprit fraternel, où les structures, simplifiées, permettront une action plus féconde, qui soit à la portée de tous. Et c'est alors que la congrégation, ayant fidèlement gardé l'esprit de sa fondatrice, qui en fut un d'adaptation et de service à l'Eglise, saura, avec des formules nouvelles et diverses, employer ses ressources et contribuer à unir de plus en plus, dans la paix et la charité, la communauté chrétienne.

Le 30 août dernier, pour commémorer le 125e anniversaire de leur fondation, se réunissaient à Longueuil, berceau de la communauté, plus de douze cents religieuses, représentant les quelque quatre mille membres qui la constituent. Dans chaque maison de la province manitobaine, faisant écho à la fête de Longueuil, le jour de l'Immaculée Conception, qui fut depuis toujours une fête de famille, revêtira un caractère très particulier: une dédication toute renouvelée dans l'esprit de Vatican II, celui qui animerait aujourd'hui Mère Marie-Rose.

Voilà, sous un jour nouveau, un aspect de cet anniversaire qui unit, dans la joie et la reconnaissance, les deux cents et quelques religieuses qui forment la province manitobaine, à la grande famille de l'Est canadien, des Etats-Unis, et des missions éloignées, du Brésil et du Sud africain. Une journée d'action de grâces, le 28 décembre, couronnera les festivités de l'année, et accueillera à l'Académie Ste-Marie, avec toutes les soeurs du Manitoba, les déléguées de chacune des dix provinces religieuses, déjà réunies à Villa Maria pour une rencontre du Comité intercapitulaire. Ce sera pour toutes une rencontre d'amitié, un renouvellement dans la foi en un avenir tout à la gloire des saints noms de Jésus et de Marie.

Communiqué

Faut-il préparer un mémoire pour la Commission Dumont?

Le mode d'expression est laissé à l'initiative et à la décision de chacun. Si une personne (ou un groupe) souhaite rédiger un mémoire, il sera possible de le faire. Si une personne (ou un groupe) songe plutôt à exprimer verbalement ses opinions et suggestions à la Commission, ce sera également possible. On peut ajouter que la Commission souhaite que des personnes ou groupes, après s'être préparés chacun de leur côté, acceptent de confronter leurs opinions ensemble devant les Commissaires.

La Commission prévoit tenir des audiences probablement jusqu'à juin 1970. Elle sera à St-Boniface au printemps prochain. Le Comité de liaison fera connaître publiquement les dates exactes dès qu'elles seront fixées.

A la suite de ce travail avec les laïcs, la Commission Dumont élaborera pour l'Episcopat canadien, secteur français, et pour le peuple chrétien des propositions à court terme, à moyen terme et à long terme. Elle formulera, en plus, des propositions particulières pour l'avenir de l'Action Catholique. Le rapport sera rendu public.

Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser au Comité de liaison de la Commission Dumont, 622, rue Taché, St-Boniface, ou à Rita Bisson, secrétaire (tél.: 256-7665).

Communiqué

Les évêques catholiques du Canada s'engagent à coopérer avec les Indiens

OTTAWA — Les évêques catholiques du Canada se sont engagés vendredi dernier à coopérer avec les Indiens dans leurs efforts pour obtenir un traitement équitable.

Cette résolution adoptée à l'assemblée annuelle de l'épiscopat canadien a été rendue publique au cours d'une conférence de presse marquant la fin de cette réunion.

Les évêques, dans la résolution, demandent que le gouvernement négocie un règlement équitable des réclamations des Indiens sur leurs droits terrestres et leurs traités avant d'adopter toute nouvelle loi sur les Indiens.

Les évêques demandent aussi au gouvernement de fournir aux organisations indiennes officielles assez de fonds pour leur permettre des travaux de recherches et de participer à un dialogue significatif.

Cette prise de position des évêques catholiques fait suite à l'énoncé de politique du gouvernement, en juin. Selon l'épiscopat canadien, cet énoncé se prête à diverses interprétations, créant ainsi une certaine agitation chez les Indiens.

Les évêques, comme le Conseil canadien des Eglises, ont aussi demandé au gouvernement d'oeuvrer pour un règlement pacifique de la guerre civile au Nigéria.

Ils ont prié le gouvernement de protester vigoureusement encore une fois auprès de tous les Etats vendant ou permettant la vente ou l'acheminement d'armes aux deux parties en guerre.

Ils ont aussi exprimé leur inquiétude pour ceux qui endurent, au Nigéria comme au Biafra, ces souffrances prolongées et ont demandé un cessez-le-feu immédiat.

Le texte de la résolution, dont copies ont été envoyées au premier ministre Trudeau et au ministère des affaires extérieures Sharp, prie le gouvernement d'intensifier son programme d'aide et d'accorder la plus grande collaboration possible aux agences donnant déjà ces secours.

Paul VI met les mères supérieures en garde contre la mimétisation mondaine

CITE DU VATICAN — Paul VI a encouragé l'approfondissement spirituel et l'aggiornamento de la vie religieuse, dans un discours prononcé devant les cinq cents mères supérieures réunies en congrès internationale à Rome, à la fin-novembre, mais il les a aussi mis en garde contre les dangers d'une "mimétisation" mondaine.

Evoquant "l'insatisfaction générale" qui se manifeste aujourd'hui vis-à-vis de toutes les institutions, le pape a souligné: "Si cette insatisfaction porte à une exigence de vivre plus authentiquement votre vocation, en pleine fidélité à l'Evangile et aux règles de vos congrégations, advienne donc la révision totale: l'Eglise ne l'entrave ni ne la décourage. Mais si le vent d'insatisfaction devait porter à céder à la mentalité du monde, à suivre des modes et des attitudes éphémères et changeantes, à se mimétiser avec le monde sans discernement, alors le résultat serait déplorable".

"Les dangers de la sécularisation sont évidents, a dit encore Paul VI, notamment dans le problème de la pauvreté, lorsque l'on cherche une autonomie économique qui est contraire à l'esprit de renonciation de l'Evangile et de la vie religieuse". Paul VI a souligné aussi: "La tentation de l'individualisme, lorsque se forment de petites "communautés" composées même parfois de membres de congrégations différentes, avec le risque d'un nivellement et d'un appauvrissement de la vie religieuse. L'obéissance peut être elle aussi sérieusement menacée si la collaboration avec l'épiscopat et une vision d'ensemble dans les plans d'apostolat font défaut".

"La religieuse, a dit encore Paul VI, ainsi d'ailleurs que le prêtre et le religieux, sont placés en face d'un dilemme terrible: être des saints, totalement, sans compromis, pour atteindre leur pleine dimension — ou se réduire à des caricatures, à des êtres incomplets, et — si j'ose dire — des sortes d'avortons."

"L'Eglise a besoin de vous, a conclu Paul VI, elle compte sur vous. Ne décevez pas son espérance."

Décès

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

M. Ernest Bousquet

M. Ernest Bousquet est décédé le 31 octobre à l'hôpital de St-Vital, à l'âge de 70 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église d'Ile-des-Chênes le 4 novembre, à 7 h 30 du soir. M. l'abbé M. Dacquay, curé, chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Alfred et Adrien Bérard, Alphonse Bousquet, Adélard et Alfred Carrière. L'inhumation se fit au cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Mme Bernadette Bérard, de Grande-Pointe; trois frères, Daniel, de Richer, Amable, de Grande-Pointe, et Léandre, de St-Vital, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

• • •

WINNIPEG —

M. J. Wellie Roy

Le mardi 2 décembre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. J. Wellie (Bill) Roy, âgé de 64 ans, époux d'Alice Roy, née LaRivière, de Winnipeg. Né à Disraeli, Qué., il vint au Manitoba en 1910. Il fut pendant de nombreuses années à l'emploi de Breen, Century et Transcona Motors.

Outre sa femme, il laisse dans le deuil deux filles, Suzanne et Diane, ainsi qu'une soeur, Mme Alphéna Mouard, de St-Boniface.

Les prières furent récitées mercredi soir au Salon mortuaire Desjardins et le service funèbre fut célébré le jeudi 4 décembre à l'église St-Jean-de-Brébeuf. L'inhumation eut lieu aux Jardins Green Acres.

Les porteurs étaient MM. Denys, René, Paul et Roger LaRivière, Pierre Pelletier et Jim Hamilton.

• • •

En Saskatchewan

PONTEIX —

Mme Annie Dumonceaux

Les funérailles de Mme Annie Dumonceaux, décédée récemment, eurent lieu en l'église Notre-Dame. Née Annie Day à Drapeau, Qué., elle vint enseigner à l'école Roger en 1923. Elle épousa M. Jean-Baptiste Dumonceaux en 1924 et ils s'établirent sur une ferme dans le district de Ponteix.

Précédée dans la tombe par son époux en 1959, la défunte laisse dans le deuil huit fils, Maurice et Peter, de la Colombie-Britannique, Albert, de Saskatoon, Paul, de Ponteix, Arthur, de Wapella, Marcel et Hector, de Vegerville, Alta, et Gilbert, de Swift Current; six filles, Mme J. Walters (Agnès), de Ponteix, Mme Laverne Lizée (Sylvia), de Swift Current, Mme Jos. Tinant (Hélène), de Ponteix, Mme Raymond Cherpin (Marie), de Radville, Mme John Palaschak (Mildred), de Cadillac, et Mme Bill Stefanik (Edna), de Bruce, Alta; un frère et une soeur, de la Colombie-Britannique; 49 petits-enfants et deux arrière-petits-fils.

Remerciements

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Les familles Bousquet et Bérard désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Ernest Bousquet, soit par offrandes de messes, de bouquets spirituels, ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial à M. l'abbé M. Dacquay et à la chorale.



La paroisse est-elle remise en question?

Bien entendu: dans un monde qui change, la pastorale doit s'adapter. Au Manitoba, qui ne souvient de ce reportage télévisé où l'archevêque de Saint-Boniface, alors que sa cathédrale était en feu, répondait à la question de savoir si on la rebâtirait: "Tout dépendra des besoins pastoraux". Il gardait devant les yeux, en ce moment dramatique, les besoins réels des paroissiens tels que créés par la vie urbaine actuelle, sans se laisser influencer par des attaches plus ou moins sentimentales du passé ou par des questions de prestige.

Partout de nombreux congrès reposent le problème de la paroisse. On demande: "De nos jours, est-elle encore valables?". Cet été, à Turin, avait lieu le 5e Colloque européen des paroisses. Les prises de position deviennent plus nuancées. Peu à peu, on commence à devenir moins catégorique. Comme on dit: "on passe de la paroisse contestée à la paroisse relativisée". Certains ont entendu parler de belles expériences pastorales. Par exemple, comment clergé et laïcs ont redécouvert qu'une paroisse est et doit être "missionnaire", non pas seulement en s'occupant de la Chine, ou même de nos missions du Nord, mais bien là où l'on est, sur place. C'est le cas du Sacré-Coeur de Colombes, à Paris, avec le Père Michonneau. On cite aussi d'autres exemples fameux de paroisses de France qui ont trouvé une nouvelle vitalité: Hay-les-Roses, avec le Père de Filigonde; Saint-Alban à Lyon, avec le Père Remilleux; Saint-Séverin, avec le Chanoine Couzans. Citons la revue "Paroisse et Mission", puis la C.E.P. (Colloque Européen des Paroisses) qui, en 1963, étudia la pastorale des non-pratiquants; en 1965, la pastorale des marginaux; en 1967, le problème d'adaptation des prêtres.

Cette année, à Turin, on a étudié la contestation à tout point de vue: le genre de populations (populaires, paysannes, ouvrières, bourgeoises ou universitaires) qui contestent la structure paroissiale; le cas de l'église "souterraine"; la réaction des gens qui n'aiment pas les changements; ceux qui trouvent qu'on ne va pas assez vite; sans oublier les raisons peu chrétiennes de pratiquants mal instruits qui vont à l'église par peur, conformisme social, prestige ou pour être en règle avec la loi, etc.

Des phénomènes complexes étudiés par les sociologues expliquent en partie la désaffection de beaucoup; la désacralisation ou sécularisation qu'amène la vie urbaine, industrialisée, technologique. Bien des prêtres ne connaissent pas suffisamment la mentalité de notre nouvelle civilisation ni les problèmes réels, ni le langage nouveau, mieux, les nouveaux styles de communication sociale, le besoin de fuir l'anonymat et de retrouver des formes d'appartenance à de petites communautés.

Tout cela fait que la paroisse, qui n'est pas d'origine divine, mais une structure humaine pratique, peut retrouver son efficacité si on fait les adaptations nécessaires, si on la renforce par d'autres structures, plus larges ou plus petites, et plus intimes. De nouveaux secteurs, des mouvements se dessinent comme aussi des liturgies ou activités pour des communautés de base, des groupes, des équipes avec toutes sortes d'intérêts et d'activités. Ainsi s'adapte la paroisse. En même temps, elle reprend vie. Les experts en sciences humaines aident, mais de façon limitée. Car ce qui est permanent demeure. En ce sens, sous de nouvelles formes, "la religion ne change pas". Ainsi la messe, en latin ou en français, c'est toujours la messe. Le cardinal Suenens disait en plaisantant: "Les vieux sont persuadés au contraire que le monde mourra le jour où ils mourront eux-mêmes". C'est dire que nous avons tous tendance à exagérer, à être absolus, à faire des idoles de ce qu'on aime, des structures ou des habitudes de notre temps, pour les vieux, ou des rêves que font les jeunes pour l'avenir. L'Eglise du Concile donne des orientations, demande une plus grande participation de tous les laïcs, un nouveau style dans le rôle du clergé et de son autorité par le dialogue et l'animation. Les médecins, les professionnels, les ingénieurs se recyclent. Les gouvernements préparent la réforme par la rééducation des méthodes d'animation. Pourquoi l'Eglise resterait-elle seule à refuser le progrès et les changements? Elle sait ce qui est intouchable, ce qui est donné par le Christ et elle sait aussi qu'à travers 2000 ans, elle a dû incarner sa mission, sa prédication, sa liturgie à travers bien des formes culturelles. Au lieu de critiquer, ce serait bien plus intéressant d'entrer dans le mouvement. Le Christ n'a-t-il pas promis: "Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps"?.

Faire son dimanche le samedi

Les langues germaniques ont gardé l'appellation "solaire": (Sunday), tandis que les langues latines ont christianisé le terme païen: "dimanche", le "jour du Seigneur" en référence au Christ, "Kyrios". Le dimanche, c'est le jour de la Résurrection, dont il est le mémorial, quant au passé; c'est aussi l'attente du retour du Seigneur, quant à l'avenir; c'est enfin l'actuation, la "re"-"présentation", la mise en présence dans le moment présent, de façon sacramentelle, du mystère pascal, de mort et de vie du Seigneur dans l'assemblée eucharistique des fidèles réunis pour célébrer la Parole de Dieu et se nourrir du Corps eucharistique. Mémorial, prophétie et présence au mystère du Seigneur ressuscité dans son Eglise: telle est la signification du dimanche.

La liturgie la plus antique, en Orient et en Occident, considérait la vigile dominicale comme une veillée pascale; chaque samedi soir mettait l'Eglise dans une anticipation joyeuse de la joie dominicale. Le comput se faisait de vêpres à vêpres, non pas de minuit à minuit. C'est pourquoi, en certaines circonstances, déjà nous pouvons dire qu'on a satisfait dès le samedi soir au précepte de la messe dominicale. Ainsi en est-il le Samedi Saint lorsqu'on a assisté à la Vigile pascale, bien avant minuit: déjà, c'est Pâques. On n'est donc pas "obligé" de retourner à l'église pour la messe du jour, au matin de Pâques.

Ceci fait comprendre pourquoi, dans beaucoup de diocèses, on a la permission de "faire son dimanche" le samedi soir. C'est "déjà" le dimanche, dans l'esprit de la liturgie, car déjà à cette heure-là, on a dit les "premières vêpres" du dimanche. En Europe, cette permission est accordée pour les estivants, les touristes, etc., depuis de nombreuses années. Aux Etats-Unis, aussi: dans 19 diocèses sur 159. Il ne faudrait pas s'en étonner si nos évêques canadiens l'adoptent. Cette messe du samedi soir est déjà très populaire en certains coins des Etats-Unis, car elle facilite l'assistance des ruraux qui vont au village faire leurs emplettes, ou des touristes qui partent à la plage, au lac, à la campagne pour leur repos dominical, ou encore parce que cela accommode bien des gens pour organiser un bon dimanche passé paisiblement en famille. Sans oublier les mariages "mixtes" là où des horaires différents pour les offices créent d'agaçantes situations aux conjoints.

Il est bon de connaître toutes ces choses. Quand nos évêques font des changements en liturgie, c'est toujours en vue du bien commun. N'allons pas faire une "crise de foi" en s'écriant: "La religion change!". Oui et non. Il y a des choses qui ne changent pas car elles sont des dons du Christ à l'Eglise: la messe, la prêtrise, etc. Il y a par contre des rites extérieurs, des façons de célébrer, des heures et des temps déterminés par l'Eglise. Ainsi le commandement ou précepte dominical rendant la messe obligatoire, ou déterminant si c'est à partir de Vêpres ou à partir de minuit: cela est du ressort de l'Eglise. Elle légifère en fonction des besoins des fidèles. Pendant des siècles il n'y avait pas de lois pour obliger à aller à la messe le dimanche. Cette loi est relative: dans les pays païens comme au Japon où il n'y a pas de comput chrétien, pas même de dimanche, les chrétiens vont à la messe le jour de leur congé individuel, car les usines, offices, maisons d'affaires n'ont pas à s'occuper de "repos dominical". nos pays, autrefois chrétiens, deviennent de plus en plus païens, voire pire, athées, "sécularisés" comme on dit. Les fidèles doivent donc être adultes. Quand on a la tête sur les épaules et un coeur bien placé, on a des convictions. Si on va à l'église, ce n'est pas pour faire comme les autres, par conformisme, ni par peur de commettre un péché, par sécurisme, pour "être en règle", mais par amour. Mais à en juger d'après les apparences, on se demande si beaucoup de chrétiens sont "adultes". La preuve c'est que la suppression des lois d'abstinence et de jeûne semble pratiquement souvent équivalente à la suppression de toute pénitence, alors que le Seigneur nous prévient: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez". Il nous dit aussi de prier et de prier sans cesse, avec foi. Or on voit tant de chrétiens si infantiles qu'on se demande si nos églises ne seraient pas quasi désertes du jour où l'on supprimerait le précepte dominical.

Les étudiants de St-Claude au Congrès-Rallye

Nous n'étonnerons personne, je crois, en disant que l'idée d'être délégué au Rallye de décembre n'a pas enthousiasmé plus qu'il ne fallait les jeunes de notre Institut Collégial.

Que faire parmi tous ces adultes qui discuteront de leurs problèmes? Il fallait pourtant en trouver un par classe. Peut-être quelques-uns se sont-ils offerts pour ne pas déplaire aux organisateurs plutôt que pour bien paraître. D'autres se sont fait tirer un peu l'oreille et sont partis le samedi matin (de très bonne heure) non convaincus de leur utilité au congrès.

Sans dire dans laquelle de ces catégories se trouvaient nos déléguées, je tiens quand même à les présenter. Il s'agit de quatre jeunes filles, quatre demoiselles. Et comme dirait la chanson: "Où sont les garçons?".

Lilianne Labossière, Rachelle Chappellaz, Jeannine LeFloch et Pauline Hince ont passé deux belles journées à St-Boniface. Elles se sont rendu compte qu'elles étaient en train de vivre la première page d'un nouveau chapitre de l'histoire du Canada et se sont senties fières (tout à coup) d'être Canadiennes françaises.

Le Rallye n'a pas servi qu'à informer tous les congressistes de la gigantesque somme de travail accompli par les divers directorats mis sur pied au cours de la dernière année, mais aussi à permettre un échange de vues entre les délégués: échange officiel lors des assemblées et des discussions, échange de pensées encore plus profondes sur le plan personnel en tout autre temps.

Nos jeunes ont avoué sincèrement, sans aucun respect humain, qu'ils avaient appris à se connaître réellement durant ces deux jours, après avoir mis de côté les préjugés qui les avaient tenues éloignées pendant (tant) d'années. Elles se sont trouvées un commun dénominateur et se sont appréciées avec des yeux neufs.

Vivent ceux qui sont encore assez jeunes pour effacer d'un seul coup d'éponge les traces d'anciennes habitudes pas assez invétérées pour obscurcir le jugement.

Comme il fallait s'y attendre, avec toute la spontanéité caractéristique de leur âge, elles n'avaient qu'un désir: partager leur fierté et leur joie. Ce qui s'est fait ailleurs sans aucune pression de l'extérieur ne peut-il pas se faire chez nous par la seule bonne volonté? Mais voilà, par où commencer? et comment commencer?

L'animation sociale chez les jeunes? Les camps liturgiques? Les soirées-rencontres dans une atmosphère différente?

Certains sont tellement sûrs de connaître la vérité qu'ils passent à côté du bonheur sans même soupçonner son existence. Cela prend une bonne dose de confiance envers son entourage immédiat pour renoncer à une poursuite frénétique d'un semblant de bonheur et prendre le temps de vivre. Il n'y a pas de plus grand bonheur que de comprendre les autres, avec tout ce que cela suppose.

Comité de liturgie

Depuis que les jeunes de l'Institut Collégial St-Claude participent aux camps de liturgie, le désir d'établir un comité a grandi et s'est développé en accord avec les directives du comité central de l'A.C.L.E.

Pourquoi le projet n'a-t-il pas mûri plus tôt? Qui le saura jamais. Pourquoi les cerises ne mûrissent-elles pas avant les fraises?

Toujours est-il que, spontanément et d'un commun accord, tous les anciens campeurs se sont retrouvés autour d'une table ronde en train de structurer le comité et de s'entendre sur une première réalisation.

Je ne veux pas dévoiler leurs plans pour l'instant. Mais je ne pourrai pas garder cela trop longtemps.

Aimé-Onil Dépôt

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Activités de Noël

Comme les années passées, il y aura plusieurs activités pour les enfants de nos frères. Les jeunes de 9 ans en descendant auront leur arbre de Noël le 28 décembre et les 10 à 14 ans iront jouer aux quilles avec le frère Lionel Gagnon. Avis aux intéressés de lire la lettre mensuelle du Grand Chevalier pour plus de détails.

Meilleurs voeux

Aux fidèles et humbles chroniqueurs du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi qu'à tous les frères en général, nous adressons nos voeux de Bonne et Heureuse Année.

Les fidèles de la table ronde m'ont prié d'inclure leurs meilleurs souhaits également à leur copain Maurice qui les a quittés cet été pour l'Ontario.

Ligue de 5 quilles

Notre tir annuel pour les dindes a été fixé au 19 décembre. Après six rencontres dans le deuxième quart, la position des équipes est la suivante alors que l'équipe Rougeau s'est hissée en deuxième place grâce à une haute partie de 336 points de son capitaine.

Equipe	Points
E. McCarthy	78
E. Rougeau	70
A. Girard	65½
M. Morier	64
M. Théoret	60
J.-L. Jubinville	58
H. Sala	56½
D. Nolin	50

Rigoletto

Précieux-Sang

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale du 3 décembre eut lieu à la salle du couvent avec un bon nombre de dames présentes. Félicitations à Mme Flore Brunelle, nouveau membre de l'exécutif, qui accepta la charge du comité social, à Mme Yvonne Rousseau, du comité des formules de rapports, et à Mme Cécile Perreault, du comité de téléphone.

Environ 23 membres et amis assistèrent à la soirée "Pour vous Messieurs", et les rapports en furent des plus plaisants.

Un montant d'argent considérable fut envoyé au "Cheer Board" de la part de la section. Un cadeau en argent fut aussi envoyé à Sr Chénier, de la paroisse, en mission à Hong Kong.

Félicitations sincères à Mlle Lynn Filion et M. Normand Beaudry, de l'école du Précieux-Sang, qui furent les gagnants d'une bourse chacun, offerte par la Ligue aux élèves les plus méritants en 8e année.

Grâce à un don de la Ligue, les Pères J. Alarie, curé, et R. Tessier et B. Pinet, O.M.I., vicaires, pourront maintenant jouir plus amplement de leur salon nouvellement rafraîchi. Petit geste de reconnaissance pour un grand dévouement.

En fait d'animation et de participation, notre section en était certes un bon exemple lors d'une discussion sur les problèmes paroissiaux, de la catéchèse, etc. La même ambiance d'entente et le partage d'idées et d'opinions se continuèrent pendant que chacune dégusta le délicieux goûter préparé par Mmes Brunelle et Rousseau.

Espérons qu'à la prochaine réunion, le 12 janvier, on pourra travailler ensemble pour trouver des solutions à nos problèmes. En attendant les réponses, on attend aussi le Seigneur. Bonnes vacances, on se verra en '70.

Comité de publicité

CLUB ST-VINCENT



On voit ci-dessus les récipiendaires des bourses d'études données par le Club St-Vincent et dont la remise eut lieu au Club Traverse le 29 octobre. Ce sont, de gauche à droite, Dianne Monnier (cours commercial), Donald Rocan (génie), Louise Asselin (arts), René Perreault (arts), Roland Ouimet (arts), Gilles Joubert (arts), Eveline Garand (économie domestique), Yvonne DeJaeger (arts), Jacqueline Champagne (commerce), Roger Duprat (sciences), Fernand Rochon (sciences).

Un concours ouvert aux moins de 13 ans

La suggestion de "Noël Canada" et son histoire

Tous les rédacteurs et metteurs en scène se creusent la cervelle, à la période de Noël, pour trouver des histoires ou monter des programmes qui, tout en étant appropriés à l'occasion, soient de nature différente. Les Postes aimeraient elles-mêmes présenter une suggestion: "Noël vu par un enfant".

A partir du 1er décembre 1969 et jusqu'au 15 janvier 1970, les enfants âgés de moins de 13 ans, en quelque endroit qu'ils soient au Canada, ont été invités à dessiner des timbres de Noël 1970 pour nous. Tous les ans, les Postes émettent deux timbres spéciaux à l'occasion de Noël. Cette année, nous avons invité les enfants, par l'entremise des écoles, à envoyer à "Noël Canada" des dessins dont le thème est "Que représente Noël pour vous?". Les meilleurs dessins figureront sur les timbres de Noël de l'année prochaine; il y en aura au moins cinq, afin que chaque région du Canada soit représentée.

Nous comptons aussi, en collaboration avec les galeries d'art, monter des expositions d'une sélection des oeuvres des enfants.

Les timbres et les expositions appartiennent à l'avenir.

Ce qui se passe à présent, et c'est là un sujet qui intéressera votre région, c'est que de petits écoliers dessinent déjà sur du papier ce "que représente Noël pour eux". Nous avons fait parvenir à chaque école des exemplaires d'un dépliant sur ce concours.

Si l'on a besoin de renseignements supplémentaires, on peut téléphoner à l'agent des relations extérieures du bureau de poste principal le plus rapproché ou à M. Jack Kinsella (Ottawa 995-4325), directeur de l'Information, ou encore à Mlle Nola Landucci (Ottawa 997-4161), coordonnatrice du projet "Noël Canada".

Le Planétarium devient multilingue

Le directeur du Planétarium du Musée de l'Homme et de la Nature du Manitoba au Centre des Arts du Centenaire, M. Dennis Gallagher, vient d'annoncer que le Planétarium deviendra le seul sur le continent qui soit multilingue. C'est pour répondre à la demande des groupes ethniques qu'on a consenti à tenter cette expérience.

Pour le pageant de Noël, l'équipement très complexe du Planétarium reproduira le firmament tel qu'on le voyait, en Terre Sainte, au moment de la Nativité et les commentateurs donneront des explications de circonstance. Ces messieurs sont des personnalités bien connues de la radio: MM. André Martin (français), John Loboda (ukrainien) et Hans Kurth (allemand).

Voici les heures et les dates des divers programmes: le dimanche 14 décembre, français, 7 h 30 et 9 h p.m.; le lundi 15, aux mêmes heures, allemand; le dimanche 21, 5 h 30, ukrainien, et aux heures ordinaires du soir, français; le lundi 22, aux mêmes heures, allemand; le dimanche 28, 5 h 30, ukrainien, et français, aux heures ordinaires du soir; le lundi 29, heures ordinaires, allemand; le dimanche 4 janvier, 5 h 30, 7 h et 8 h 30, ukrainien; le lundi 5, 7 h 30 et 9 h, allemand.

L'entrée est de $1.00 pour adultes et 50c pour enfants de moins de 18 ans. Les enfants âgés de moins de 6 ans ne sont pas admis. Les billets sont disponibles pour toutes les représentations au kiosque des cadeaux du Planétarium du mardi au samedi, de 2 h à 10 h p.m. Comme la salle n'est pas très grande, on est prié de choisir ses billets au plus tôt.

Scouts et Louveteaux de la paroisse basilique

La vente de pâtisseries du 7 décembre fut un beau succès. Dans le local nouvellement peint, les tables étaient garnies de gâteaux, biscuits de fantaisie, petits pains, tourtières et enfin de toutes sortes de bonnes choses confectionnées à la maison par les dames. Un gros merci à ces dames et à tous les amis des Scouts et Louveteaux qui nous ont rendu visite le dimanche après-midi.

Le prix d'entrée alla à H. Beaulieu; au tirage, la dinde fut gagnée par Mlle Marguerite Trudel, tandis que le gâteau de Noël favorisa Alex Normand, de St-Vital. Encore une fois merci à tous.

Comité des parents des Scouts

il n'en tient qu'à vous

SEMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE

Questionnaire no 4

1. L'économie canadienne subit une perte annuelle due aux accidents de circulation d'environ (a) $10 millions, (b) $100 millions, (c) $1 milliard.
2. A cause de leur taille, on tolère trois enfants assis près du conducteur. Vrai. Faux.
3. Quand les roues droites de l'auto glissent de la chaussée sur l'accotement, le conducteur prévoyant (a) applique les freins et donne un coup de volant brusque vers la gauche, (b) maintient sa vitesse et retourne sur la route dès qu'il peut le faire sûrement, (c) ralentit en enlevant son pied de l'accélérateur et revient sur la route dès qu'il peut le faire de façon sûre.
4. Le pourcentage de Canadiens tués dans des accidents de circulation alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool est d'environ (a) 10%, (b) 40%, (c) 90%.
5. Un conducteur qui prend une courbe à droite maintient son véhicule (a) à gauche de la voie, (b) au centre de la voie, (c) à droite de la voie.
6. Un bon conducteur qui se fait doubler sur une route droite devrait (a) accélérer pour suivre le flot de la circulation, (b) changer de voie, (c) ralentir pour permettre qu'on le dépasse.
7. Le conducteur prévoyant qui a partiellement envahi le passage pour piétons à un feu rouge, reste immobile jusqu'au changement des feux. Vrai. Faux.
8. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent quelle fraction du nombre total des accidents de circulation (a) un sixième, (b) un quart, (c) un tiers.
9. L'automobiliste devrait dégonfler un peu ses pneus l'hiver pour améliorer la traction. Vrai. Faux.
10. La plupart des dérapages sont causés par (a) un volant défectueux, (b) des surgonflés, (c) une vitesse exagérée pour les conditions existantes.

Réponse

1) c; 2) Faux; 3) c; 4) b; 5) c; 6) c; 7) Vrai; 8) c; 9) Faux; 10) c.

Le gâteaux aux fruits symbole du temps des Fêtes

Y a-t-il longtemps que vous avez confectionné un bon gâteau aux fruits pour les Fêtes? Si vous avez négligé de le faire, il faut reprendre cette bonne habitude. Le gâteau aux fruits-maison est tellement plus apprécié et se conserve tellement plus longtemps que les gâteaux achetés.

Nous vous proposons deux excellentes recettes. L'une offre un gâteau pâle, moins sucré, moins riche en fruits. L'autre offre un gâteau à pâte foncée, rempli de noix et de fruits variés, riche et humide à souhait. Préparez la recette qui plaira davantage à vos parents et amis.

Gâteau pâle aux fruits

2½ tasses de farine tamisée
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de cannelle
½ c. à thé de muscade
½ c. à thé de clou moulu
½ c. à thé de poudre quatre-épices
1 livre de fruits confits assortis, coupés finement: zeste d'orange, de citron, ananas, cerises
½ livre de raisins
½ livre de dattes coupées finement
½ livre de cédrats confits hachés finement
1 tasse de beurre
½ tasse de sucre brun bien tassé
1 tasse de sirop de maïs
4 oeufs bien battus
¼ tasse de jus d'orange.

Graisser 1 moule tubulaire de 9 x 3½ pouces. Tapisser le fond de papied ciré. Tamiser ensemble les ingrédients secs. Saupoudrer tous les fruits avec ½ tasse du mélange d'ingrédients secs. Dans un grand bol, défaire le beurre en crème, ajouter le sucre, et bien mêler. Ajouter le sirop de maïs brasser; ajouter 1 tasse d'ingrédients secs tamisés; battre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux. Incorporer les oeufs. Ajouter le jus d'orange puis le mélange de fruits. Incorporer le reste des ingrédients secs tamisés. Verser dans les moules préparés. Placer une casserole d'eau chaude peu profonde sur la grille la plus basse du four. Faire cuire le gâteau à four très lent (250 degrés F.) pendant 4 à 5 heures ou jusqu'à ce qu'un cure-dents piqué dans le gâteau en ressorte propre. Retirer le contenant d'eau chaude pendant la dernière heure de cuisson. Laisser refroidir. Envelopper très bien, conserver dans une boite hermétiquement fermée et laisser vieillir pendant quelque temps, si désiré.

Rendement: 5 livres environ.

* * *

Emballage du gâteau pour le vieillissement: Couper un morceau de coton à fromage suffisamment grand pour envelopper le gâteau et le tremper dans le rhum. Tordre délicatement au-dessus du gâteau. Tremper de nouveau dans le rhum et bien envelopper le gâteau de ce morceau de coton à fromage. Recouvrir de papier d'aluminium en ajustant bien l'emballage tout le tour du gâteau. Retremper le coton à fromage dans le rhum à chaque semaine, si désiré.

Gâteau aux fruits miniatures: Préparer ½ recette de gâteau, ajouter ½ tasse de noix hachées aux fruits. Placer des moules de papier individuels dans chacune des cavités d'un moule à muffins et y déposer le mélange. Laisser cuire à four lent (320 degrés F.) pendant une heure. Retirer du four. Badigeonner le dessus de chaque gâteau avec du blanc d'oeuf. Décorer de cerises, de cédrats confits ou d'amandes. Remettre au four, et laisser cuire encore 15 minutes. Laisser refroidir. Pour servir, retirer les papiers et les remplacer par des nouveaux.

Rendement: 24 petits gâteaux.

Pouding à la vapeur: préparer ½ recette de gâteau en remplaçant ¼ tasse de fruits confits par ¼ tasse de figues desséchées. Verser dans un moule à pouding d'une pinte bien graissé ou dans des moules individuels. Couvrir hermétiquement. Faire cuire à la vapeur pendant 3 heures pour le grand moule et 1 heure pour les moules individuels. On peut faire le pouding à l'avance et le réchauffer à la vapeur pendans 1 heure au moment de servir.

Rendement: 1 grand pouding ou 10 poudings individuels.

Biscuits aux fruits: préparer ½ recette de gâteau, ajouter ½ tasse de noix hachées aux fruits assortis. Déposer à la cuillère sur une lèchefrite à biscuits bien graissée. Faire cuire à four lent (325 degrés F.) pendant 20 minutes.

Rendement: 6 douzaines.

Gâteau aux fruits riche et foncé

¾ livre de raisins
¾ livre de raisins de Corinthe
8 onces d'écorces de fruits mélangés
¾ livre de dattes
¾ tasse de cerises confites
6 onces de noix de Grenoble
6 onces d'amandes blanches hachées finement
¼ tasse de beurre
½ tasse d'huile de maïs pure
1 tasse de sucre brun
4 oeufs
1½ tasse de farine
¾ c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de clou moulu
¾ c. à thé de poudre quatre-épices
¾ c. à thé de cannelle
¾ c. à thé de muscade
1¼ tasse de crème sure
1/3 tasse de mélasse.

Bien graisser un moule de 8 x 8 x 3½ pouces et en tapisser le fond de papier ciré. Entourer l'extérieur du moule de 2 ou 3 épaisseurs de papier brun retenu par une corde.

Mélanger les fruits et les noix. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et les épices et ajouter ½ tasse d'ingrédients secs au mélange noix-fruits. Mettre le beurre en crème, ajouter d'huile de maïs et le sucre; bien battre jusqu'à l'obtention d'une crème pâle et légère. Incorporer les oeufs, un à la fois puis les ingrédients secs tamisés. Ajouter les fruits et les noix enfarinés. Mélanger la crème sure et la mélasse et ajouter à la pâte, en mêlant bien. Verser dans un moule préparé. Placer une casserole d'eau chaude peu profonde sur la grille la plus basse du four. Faire cuire à 275 degrés pendant 5 à 5½ heures, ou jusqu'à ce que le gâteau soit cuit. Retirer du moule, laisser tiédir, recouvrir au goût d'un coton à fromage imbibé de cognac ou de rhum, bien envelopper et conserver dans une boîte de métal hermétiquement fermée.

Réveillon à la mode de nos grands-mères

Tourtière au lard

4 livres de porc frais
2 poireaux
½ c. à thé d'épices
2 c. à table de graisse de lard
2 oignons
2 tasse d'eau
1 c. à table de beurre
Sel et poivre

Mettre fondre le beurre et la graisse dans une grande casserole de fer, faire prendre la couleur aux oignons et aux poireaux passés au moulin. Ajouter le porc frais passé au moulin également, l'eau, les épices. Assaisonner au goût. Laisser mijoter jusqu'à ce que la viande soit cuite.

Pâte à tourtière

½ tasse d'eau
Sel
¾ livre de graisse
1½ livre de farine

Mélanger la farine et la graisse à sec, puis ajouter le sel et l'eau, creuser le milieu de la farine et verser de l'eau froide. Pétrir la pâte vivement et le moins longtemps possible, laisser reposer au froid au moins une dizaine de minutes. Rouler la pâte pour les 4 fonds d'assiettes, ajouter la viande à tourtière.

Ragoût de pieds de porc

2 pieds de porc
3 pintes d'eau, sel, poivre
2 oignons, fines herbes
5 c. à table de farine grillée

Gratter les pieds, les laver après avoir enlevé les poils et les ergots; les couper en morceaux, les mettre dans un chaudron, ajouter de l'eau bouillante et des oignons hachés, du persil, du sel, du poivre. Laisser bouillir jusqu'à parfaite cuisson; ajouter de la farine grillée délayée, une demi-heure avant de servir.

Ragoût de boulettes de porc

2 à 3 livres de maigre de porc
Sel, poivre, fines herbes
1 oignon, farine
Graisse, 1 pinte d'eau chaude

Passer la viande au hachoir, y mettre l'oignon haché fin, le sel et le poivre. Façonner en boulettes, les rouler dans la farine. Chauffer la graisse, y faire saisir les boulettes, ajouter l'eau chaude, laisser mijoter lentement jusqu'à parfaite cuisson.

Tartes à la mélasse

½ tasse de sucre
3 tasses d'eau
2 tasses de mélasse
2 c. à table de fécule de maïs
6 c. à table de farine

Mettre l'eau au bain-marie, ajouter le sucre, la mélasse; quand le mélange est rendu au point d'ébullition délayer la farine et la fécule de maïs avec de l'eau froide, ajouter au bain-marie, laisser mijoter 8 à 10 minutes. Verser dans des croûtes cuites d'avance.

Tartes au sirop d'érable

2 tasses de sirop d'érable
4 c. à table de beurre
8 c. à table de sucre
12 noix de Grenoble
2 tasses d'eau
8 c. à table de fécule de maïs

Chauffer le sirop avec l'eau au bain-marie, ajouter le beurre; quand le tout bout, ajouter la fécule de maïs délayée avec un peu d'eau tiède, ajouter vivement en agitant continuellement, laisser mijoter 4 ou 5 minutes, couper les noix, ajouter au mélange, verser sur les croûtes de tarte.

Lettre à mon ange gardien

Cher Ange,

Moi, je sais bien que le Père Noël n'existe pas, bien que des faux, on en trouve treize à la douzaine dans les grands magasins et au coin des rues, en décembre. Par ailleurs, je suis sûre qu'un ange gardien veille sur chaque famille; chez nous, ça pourrait donc être vous. Alors, voilà, j'ai endossé mon âme d'enfant, j'ai fait le plein d'espoir et de confiance, et je vous écris. Je vous écris parce qu'à la maison il y a beaucoup de choses que vous pourriez peut-être arranger.

D'abord, au sujet de mon mari. Mon mari, il est épatant mais j'ai un mal de chien à le réveiller chaque matin. Il veut toujours gagner une minute, une demi-minute, encore une seconde. Il n'est pas raisonnable. Il n'entend évidemment pas la sonnerie du réveil mais, c'est curieux, dès que je parle à ma mère au téléphone de choses qu'il vaudrait mieux qu'il ignore, là, il entend toujours tout. Comprenez-vous cela?

C'est comme sa voiture, il la conduit comme un fou et la stationne dans tous les endroits interdits. Alors, bien sûr, il attrape des contraventions. Et puis, après, il ne veut pas les payer; il dit qu'il va aller en Cour plaider lui-même sa cause, le temps passe et il paie — trois fois le montant de l'amende.

Il y a autre chose qui me préoccupe chez mon mari. C'est la politique. Parce qu'il est de première force en politique. Il lit deux à trois journaux par jour et suit, à la télé, toutes les émissions d'information. Après quoi, il se dispute avec tout le monde. Mais surtout avec moi. C'est comme l'égalité des femmes, il y croit ...pour les autres. A la maison, il faut encore que je lave seule la vaisselle; il n'essuierait pas un seul verre. J'ai beau lui dire qu'un mari comme lui est démodé, que je suis débordée de travail, rien n'y fait.

D'ailleurs, je voudrais bien trouver le moyen de m'arrêter de toujours faire dix choses à la fois. Ah! ce n'est pas facile, vous savez, d'être femme au XXe siècle! Nous ressemblons à des Picasso: six mains sortant du ventre, deux pieds à la tête, un oeil monumental de face, trois autres de profil, et le reste à l'avenant. Moi, quand on me dit qu'une femme de ce siècle ne coud plus, ne raccommode plus, ne lave plus à la main, que des machines frottent, briquent et nettoient tout pour elle; que ses enfants, elle n'a qu'à les confier à l'Etat pour qu'il les garde pendant qu'elle va travailler; tenez, j'ai envie de rire. Vous ne pourriez pas me les envoyer des fois, ces gens qui s'imaginent que les femmes ont obtenu des droits égaux à ceux des hommes, c'est-à-dire que ceux-ci partagent ensemble la direction du ménage et en assument les mêmes responsabilités? J'aimerais leur parler entre quatre-z-yeux.

Car moi, je vous le dis, je cours toute la journée. On n'a pas idée du temps qu'une femme perd chaque jour à faire les lits, ramasser ce qui traîne, suspendre les pantalons et les manteaux dans les placards, ranger chemises, cravates et chaussettes dans les commodes, à accrocher des torchons, à jeter de vieux journaux, à remettre verres et assiettes dans l'armoire (pour les ressortir quelques heures plus tard!), à laver tout ce que bébé salit. Car il y a mon bébé, son enfant, notre fille, un petit être qui réchauffe le coeur au moindre sourire, au plus léger gazouillis. Et puis, entre nous, hein, tout à fait entre nous, je crois bien qu'Emmanuelle aussi est un ange. Mais j'ignorais qu'un ange pouvait tant se mouiller... Un service de couches, me direz-vous, oui, je sais, cela donne un joli petit coup de pouce, mais cela ne suffit pas. D'autant qu'il ne faudrait pas oublier de compter les instant innombrables passés à la cuisine et à galoper éperdument les jours de sortie à la recherche d'une gardienne...

Encore, avec une bonne, une gardienne, une femme de ménage, ou un très grand sens de l'organisation, la vie quotidienne, on peut la régler (essayer du moins). Mais son propre mari? Lorsque je vois le mien prendre un air rêveur et tendre et que je l'embrasse en lui demandant: "A quoi penses-tu?". Il me répond: "A mon estomac" ou "Au travail qui m'attend demain" ou "A la partie de golf que je vais jouer samedi avec Claude". Monsieur l'Ange, est-ce que de temps en temps mon mari ne pourrait pas me mentir un petit peu et me dire: "A toi, ma chérie..." ou "A la chance que j'ai d'avoir une femme adorable comme toi!". C'est révoltant cette manie qu'ont les hommes de dire des choses aimables à des gens qui leur sont totalement indifférents et de rester muets avec leur propre femme. Vous seriez très surpris, cher ange, de voir avec quel enthousiasme le mien supporte, de ses amis, des stupidités qu'il n'admettrait jamais venant de moi.

Et dès que la petite Marguerite Y... se met à battre des cils comme une ancienne actrice du muet, le voilà qui fait le galant! Je fais semblant de ne rien remarquer mais celle-là ...si vous pouviez lui couper ses cils pendant qu'elle dort, vous me feriez drôlement plaisir. Ce n'est pas que mon mari ne m'aime pas! Non! Et moi, je l'adore... il est merveilleux. Mais c'est un enfant (sans moi, il serait perdu): il y a des choses qu'il ne comprend pas. Alors, si vous pouviez lui expliquer?

Pendant que j'y pense, pourriez-vous lui rappeler qu'il m'offre ce fameux bracelet en or qu'on a admiré ensemble l'autre jour à la devanture d'une boutique? Est-ce qu'aussi on ne pourrait pas avoir plus d'argent pour la maison? Peut-être que le patron de mon mari pourrait nous accorder une augmentation de salaire...

Enfin, ne pourriez-vous obtenir que le coeur des parents pèse plus fort que la raison de l'Etat, les exigences de la vie économique, le pouvoir politique, afin que dans le feu d'artifices des friandises, le scintillement des cadeaux, l'éblouissement de cette nuit d'or, personne ne soit oublié. Car vous, les anges, vous êtes le dernier et fidèle miracle d'une époque où tout se vend et s'achète, où l'on a mis son coeur en équation et sa conscience à l'ombre.

Nicole Charest

Des cubes de bifteck grillé, d'environ un pouce, constituent des hors-d'oeuvres substantiels pour les réceptions des fêtes lorsque servis avec une sauce à la moutarde chaude, préparée avec de la crème sure, une enveloppe de soupe à l'oignon et de la moutarde préparée.

☆ ☆ ☆

Régals des fêtes accompagnés de sauce à base de soupes en enveloppes

La mode des mets de réception change avec les ans, autant que celle des toilettes que portent les invités. Nos mères n'auraient jamais osé recevoir sans avoir à offrir un vaste assortiment de canapés et de hors-d'oeuvres. Toutefois, l'hôtesse d'aujourd'hui n'a ni le temps ni la patience de préparer de telles collations.

Durant les dernières années, les sandwichs de fantaisie ont été remplacés par de généreux bols de "choses" à grignoter et, de nos jours, une réception du temps de Noël ne serait pas complète sans au moins une piquante sauce "trempette" et une bonne provision de pommes de terre chips ou de craquelins. Durant la saison des fêtes, alors que les visiteurs qui arrivent à l'improviste sont nombreux, ces sauces sont un choix idéal. Elles peuvent être préparées en un clin d'oeil, en mélangeant une chopine de crème sure et une enveloppe de soupe à l'oignon (pour Sauce Californie) ou aux tomates (pour Sauce Sunset), et elles sont si faciles à servir.

Comme variation, essayez une Sauce Rosée, obtenue en ajoutant une demi-tasse de vinaigrette type russe et deux cuillerées à thé de raifort à la Sauce Californie. Amener le mélange au point d'ébullition, lentement, et servez-le chaud.

Si vous voulez conquérir une petite place dans le coeur de vos invités du sexe fort, essayez le copieux régal "Bifteck Trempette". Faites sauter ou griller au goût un bifteck (½ à ¾ de pouce d'épaisseur), et taillez-le en cubes d'un pouce. Piquez des cure-dents dans les cubes et servez-les accompagnés d'une Sauce à la Moutarde chaude pour la "trempette".

Sauce à la moutarde

1 chopine de crème sure du commerce

1 enveloppe de soupe à l'oignon

¾ de cuillerée à table de moutarde préparée

Durant les fêtes, faire bombance peut être aussi amusant pour l'hôtesse que pour ses invités. En gardant ces ingrédients vite et facilement préparés à portée de la main, elle peut toujours prendre le temps de jouir de sa propre réception!

D'anciens récipients feront mieux ressortir vos arrangements floraux

A l'occasion des Fêtes, vous aimerez décorer votre table d'arrangements floraux inusités. Si vous vous donnez la peine de chercher un peu, votre cave, le grenier ou le placard contiennent sans doute quelques vieux pots ou vases de cuivre, d'argent, de porcelaine ou de bois qui pourront donner un cachet d'originalité à vos décorations de Noël.

- L'ancien bol à beurre pourra servir de pot à fleurs. Décorez-le avec des chrysanthèmes blancs, quelques branches de pin blanc et quelques longues chandelles rouges.
- Un grand plat en bois pour la salade ou un ancien panier d'osier convient tout spécialement aux arrangements rustiques. On y fixe, sur le fond, avec de la plasticine, un coussin que l'on perfore pour garder ses fleurs préférées en place.
- Les anciens bols à sucre en argent, que l'on trouve de nos jours trop volumineux pour placer sur la table, peuvent avantageusement servir à étaler divers genres de fleurs. Il en est de même pour les anciennes théières et les anciens vases et bols en cuivre ou en laiton.
- Les anciens plats à gâteau sur pied peuvent aussi être très utiles lorsqu'il s'agit de trouver une façon originale d'étaler votre arrangement floral de Noël. Disposez les chrysanthèmes, roses, oeillets ou autres fleurs dans un bol bas ordinaire en ayant soin de cacher le bord avec le feuillage. Placez alors cet arrangement sur le plat à gâteau sur pied et les feuilles et les fleurs qui retombent pourront vous donner un effet merveilleux.
- Les fleurs de poinsettie, qu'elles soient rouges, roses ou blanches, peuvent donner un joli effet si l'on en sert comme fleurs coupées et centre de table. Voici comment les apprêter: aussitôt après les avoir coupées, placez l'extrémité de la tige dans l'eau bouillante pendant une minute et demie à trois minutes, ou encore grillez le bout fraîchement coupé de la tige sur la flamme d'une chandelle, en comptant lentement jusqu'à 15.

Il est à conseiller de garder vos arrangements floraux dans un endroit frais durant la nuit afin d'en prolonger la durée. Remplacez l'eau quotidiennement et coupez un demi-pouce de tige avec un couteau bien aiguisé en ayant soin de faire la coupe en biais. Ceci permettra à l'eau d'y pénétrer plus facilement.

Après leur avoir fait subir ce traitement, placez les tiges des poinsetties coupées dans un récipient d'eau froide et gardez-les pour la nuit dans un endroit frais. Les fleurs dureront ainsi plusieurs jours.

Une attention spéciale pour chaque convive

Vous aimeriez varier l'éclairage de votre table durant le réveillon? Pourquoi ne pas marquer chacune des places de vos convives d'un bougeoir improvisé? Voici comment procéder:

- A l'intérieur des verres à pied collez, avec du ruban adhésif, une petite boule de couleur. Sur le pied du verre retourné fixez une bougie;
- décorez la tige du pied d'une bande en papier métallique.

Noces d'argent de M. et Mme Edmond Joyal

STE-AGATHE — Le samedi soir 6 décembre, on fêtait les noces d'argent de M. et Mme Edmond Joyal à la salle paroissiale de St-Norbert. De nombreux parents et amis remplissaient la salle.

Une adresse fut lue aux jubilaires, et un bouquet formé de 25 billets d'un dollar leur fut présenté par leur fille (Mona) Mme Edouard Prociuk, de St-Adolphe. Beaucoup d'autres cadeaux leur furent aussi présentés.

Baptême

Paul-Joseph-Emmanuel, fils de M. et Mme Edmond Courcelles, né le 11 novembre, fut baptisé le dimanche 7 décembre, selon la nouvelle liturgie.

M. l'abbé A. Couture et les acolytes allèrent à la rencontre de l'enfant, de ses parrain et marraine, M. et Mme Emmanuel Courcelles, oncle et tante de l'enfant, et de ses parents, à la porte de l'église.

L'assistance et le choeur se sont unis de coeur et d'esprit aux prières du baptême.

Dissolution de la Société d'agriculture

Le jeudi 4 décembre, un groupe de membres de l'ancienne Société d'agriculture de Ste-Agathe se réunissaient à la salle de l'institut collégial pour discuter avec M. Joseph Lafrance de l'avenir de la société. M. Gérard Beaudoin, d'Otterburne, et M. Emmanuel Lemoine dirigeaient l'assemblée.

M. Lafrance mit les choses au point, laissant cours aux décisions qu'on voudrait bien prendre. Vu le contexte de la vie présente et le manque d'intérêt des jeunes pour ce qui n'est plus d'usage courant, on vota unanimement pour la dissolution de la société d'agriculture. Une lettre sera envoyée au gouvernement provincial pour en faire la demande et l'avertir en même temps que les membres en assemblée ont décidé de léguer la somme d'argent en caisse à la Chambre de Commerce de la paroisse, afin d'aider au financement du projet centenaire: un parc d'enfants, qui tient aux coeurs de tous les habitants du village. MM. Emmanuel Lemoine et Léon Dorge ont généreusement sacrifié les salaires qui leur étaient dus pour laisser intacte la somme à la Caisse Populaire. Les membres ont fait de même pour leur dernier dollar de contribution annuelle. Quoique la résolution ait été prise par tous, c'est avec nostalgie que les plus anciens, qui se rappellent avec fierté et un certain regret les magnifiques expositions des années 20 et même bien après, comprenant des chevaux, animaux variés, volailles, grain et jardinage, de la couture, de la broderie, des tricots, du crochetage, conserves multiples, beurre, crème, oeufs, savon, vin, pâtisseries de toutes sortes, etc. Quelle sensation de fierté et d'encouragement on remarquait chez les personnes qui se méritaient des prix. Que de bons souvenirs du passé qui nous rappellent ceux qui en ont été les principaux artisans.

M. Arthur Lemoine, décédé, qui fut le premier président de la société de 1919 à 1943; ses fils, Isidor, décédé, et Emmanuel, furent aussi des membres très actifs au cours des années. M. Signard Beaudoin, décédé, fut secrétaire pendant 41 ans, sois de 1919 à 1960. Son fils, Gérard, continua à contribuer dans une large part au bien de la société. M. Pierre Gauthier, décédé, fut le premier vérificateur des livres; M. Irénée Brodeur, décédé, prenait sa place en 1922 pour demeurer jusqu'à sa mort en mai 1948. Le premier agronome en charge des expositions manitobaines, le regretté M. Isidor Villeneuve, fut remplacé par M. Joseph Lafrance, hôte invité à la dernière assemblée. M. Joséphat Dorge, actuellement à l'hôpital de Morris, l'un des premiers directeurs, et M. Théophile Joyal, qui subit une opération le 2 décembre à l'hôpital général St-Boniface, se dévouèrent sans compter envers cette société.

Parmi les femmes qui se dépensèrent de la première à la dernière heure pour la même cause, on se souvient en particulier de Mme Arthur Lapalisse, première présidente, qui à sa mort fut remplacée par sa fille, Mme Marcel Brémaud. Il y eut aussi Mmes Joseph Joyal et J.-B. Courcelles pour ne nommer que celles-ci.

A l'issue de l'assemblée, M. Hector Bahuaud, président de la Chambre de Commerce, se fit l'interprète de celle-ci pour remercier chaleureusement l'ancienne société pour son don généreux et promit d'en faire un sage usage pour le bien public. M. Beaudoin se dit fort heureux d'avoir présidé cette dernière assemblée déroulée dans un esprit de charité fraternelle. M. Lafrance rappela les beaux jours d'expositions et souhaita un continuel succès à Ste-Agathe.

Cours de recyclage

Par gracieuseté de la compagnie "International Harvester", M. Albert Courcelles est allé suivre un cours de recyclage en mécanisme à Winnipeg.

Vente de pâtisseries

Les dames de la Chambre de Commerce remercient tous ceux qui sont venus les encourager lors de leur vente de pâtisseries le dimanche 7 décembre.

Aubigny

Sports

Avec les premières gelées de l'hiver, les sportifs se ravigotent et reprennent leurs activités. Chez les dames, une équipe de curling, composée de Mmes Jeannine Saurette, Connie Bouchard, Lorna Saurette et Caroline Kostal se rendent à Morris le mardi soir. Le 2 décembre elles ont réussi à vaincre l'équipe Ninnie Griffit.

Les joueurs de hockey de la paroisse ont eu une occasion inespérée le 1er décembre, celle de se mesurer contre des anciens joueurs de la L.N.H. à l'aréna de Fort Garry. Même si les résultats furent 9 à 1 en faveur de l'équipe adversaire, le club d'Aubigny a beaucoup joui de cette expérience qui lui sera certainement profitable.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Louis Palud, patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Projets de Noël

A l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, le 4 décembre, les membres ont discuté de projets favorables pour développer l'esprit de Noël suivant notre thème de l'année, "Partageons". Il fut décidé de se rappeler au souvenir de notre missionnaire en Afrique, le Père Paul Sorin; de rendre visite aux anciens d'Aubigny, hospitalisés ou dans des maisons de repos, surtout notre ancien curé, Mgr Beaudry, à l'hôpital Taché; d'envoyer des paniers de Noël aux familles éprouvées par la perte de la mère, les familles qui sont justement descendants des premiers pionniers de la paroisse. Puis il y aura dépouillement d'un arbre de Noël le 21 décembre après-midi, pour les tout-petits ne fréquentant pas encore l'école.

Ste-Rose-du-Lac

Remerciements

M. le Dr et Mme R.-L. Gendreau désirent remercier toutes les personnes qui sont venues de Winnipeg, Brandon et d'ailleurs pour assister au banquet donné en leur honneur à l'occasion de la retraite du docteur Gendreau. Un merci spécial à M. A. Arnal, maître de cérémonies, aux maires J. Maillard, de Ste-Rose, et Dunlop, de Dauphin, aux préfets des municipalités rurales de Ste-Rose et d'Ochre River, MM. P. Delaurier et Smith, à Mgr Baczkowski, de Dauphin, qui exprima aussi les bons souhaits du Cardinal G. B. Flahiff, au Dr Jonat, représentant du département de la santé, au Dr Ritchie, M.P., au fédéral, à M. Gildas Molgat, orateur invité, au Père Louis Aubin, curé de Ste-Rose, au Révérend A. Darby, de l'église unie, au Dr J. Dirauf, de la clinique de Ste-Rose, au poste radiophonique CKDM de Dauphin et à tous ses auditeurs. Grand merci aussi à tous les responsables de la préparation et du succès de cette magnifique soirée.

Possibilité d'un journal à Saint-Pierre

ST-PIERRE — Il y a trois mois, un groupe de gens intéressés demandèrent à M. R. Marcoux et à M. H. Gauthier, animateurs sociaux, de venir à St-Pierre les aider à trouver les moyens de connaître les besoins de la paroisse afin d'enrichir la communauté.

Après plusieurs rencontres, on invita des membres de différentes organisations à prendre part à cette animation.

Le dimanche 30 novembre, un appel au public intéressé parut dans le bulletin paroissial et mentionnait un journal local.

Lors de la rencontre du 1er décembre, M. Norman Collette, qui s'y connait dans l'imprimerie, démontra un intérêt particulier, ainsi que Mme Philippe Tessier. Les deux font depuis des recherches sur la réalisation d'un journal local, et peut-être pour les paroisses environnantes.

Est-ce que ce sera une clé pour St-Pierre, qui ouvrira la porte à plusieurs autres domaines? Espérons-le.

A Somerset, Man.

La Boîte à Chansons "Zodiaque" fut une réussite

Le vendredi 21 novembre fut une soirée mémorable pour la jeunesse de la Montagne, surtout celle du Club de la J.F.M. qui avait organisé une boîte à chansons. "Zodiaque" fut un thème très approprié car le Zodiaque contient douze constellations par lesquelles la vie future de l'homme est prédite et nous, nous espérons que, dans un avenir rapproché, la langue française s'épanouira rapidement au Manitoba.

En guise d'interprétation des sentiments hospitaliers du groupe organisateur de Somerset, un charmant choeur de demoiselles, accompagné des instrumentistes, ont chanté "Bienvenue" de Eric Charden: Monique Fiola, Marielle Gevaert, Francine Martel, Nicole Hébert, Jacqueline Picton, Lise Lafrenière. Ensuite, Marilyn Lussier a donné son interprétation de "L'oranger". Deux soeurs, Nicole et Colette Hébert, nous ont révélé que "C'est pas facile" d'être une fille.

L'école élémentaire Richard était bien représentée par Denise Labossière et Sonia Ostrowski qui ont gracieusement chanté "Personne ne veut mourir". Monique et Françoise Lesage, de Notre-Dame-de-Lourdes, ont chanté "J'suis d'accord" et "Tous les gars et les filles". Jeannine Fillion, une invitée de St-Jean-Baptiste, et possédant une voix magnifique, a présenté "Ce n'était rien" et "Je n'ai rien appris du tout". Janet Desrochers et Jeannine Rheault ont ensuite chanté "Céline". "La chanson de Lara" fut exécutée par Louise Gautron et Dianne Dedieu; Shirley et Nancy Jackson ont chanté "Nou-nou" et Shirley a chanté "J'aurais voulu".

Paulette Hacault a interprété d'une façon excellente "Le temps des fleurs" et "Ne me quitte pas". La famille Picton, de Somerset, a été bien représentée par Norbert qui a chanté "Rame, rame", Jacqueline, "Et pourtant je t'aime", et Fernand, "Je ne pourrai t'oublier".

Gérald Tétreault, un instrumentiste qui a aussi une bonne voix, a chanté "Suzanne". Suzanne Chatel a chanté "Si c'est ça". M. Guy Boulianne, notre professeur d'Education physique, s'accompagnant à la guitare, a exécuté "Parle-moi de chez toi". Donald Girouard a bien interprété "Je reviens chez nous". "Un jour mon rêve" fut chanté par Diane Toupin. Annette De Rocquigny nous a donné son interprétation de "Un enfant".

Avant l'intermède, il y eut le tirage organisé au profit de la J.F.M. de Somerset. Le premier prix, $10.00, fut gagné par Evelyne Labossière et le vendeur, Roméo Labossière, recevait $2.00. Le deuxième prix, gagné par Rita Foidart, avait été vendu par sa soeur, Lorna, qui recevait aussi $2.00.

Durant le déroulement du programme, le maître de cérémonies, Thomas Raine, élève de la 12e année, a su exprimer sa reconnaissance aux nombreuses personnes qui ont contribué au succès de la soirée: tout d'abord, à soeur Corinne qui, par son encouragement incessant, a été le "soleil" éclairant brillamment notre zone du "Zodiaque"; puis, à nos responsables du majestueux décor spatial: les décorateurs-en-chef, Fernand Nadeau (président de la J.F.M.), Edgar Rondeau (vice-président), Norman Pittet (trésorier), Richard Lafrenière, ainsi que leurs assistantes, Jocelyne Lafrenière (secrétaire), Nicole Hébert et Viviane Thévenot; à tous les jeunes qui ont participé au programme en exécutant leurs chansons préférées; aux instrumentistes et aux accompagnateurs: M. Guy Boulianne, Murray Chalmers, Allen Mauws, Gérald Tétreault, Lionel Burgoyne, Rachel Vigier, Shirley Cabernel, Yvonne Simoens et Bibiane Boisvert. Tous ces jeunes fréquentent nos trois Instituts collégiaux de la Division scolaire de la Montagne.

Nous remercions aussi tous les parents et amis qui sont venus, ce soir-là, nous encourager et nous stimuler davantage à écouter et à apprendre de nouvelles chansonnettes françaises. En un mot, merci à tous ceux qui ont collaboré, d'une façon ou d'une autre, à nous faire voyager d'une manière si agréable, parmi les scintillantes richesses du Zodiaque.

Monique Morin, 12e année

25e anniversaire de M. et Mme G. Beauchemin

ILE-DES-CHENES — M. et Mme Gérard Beauchemin célébraient leur 25e anniversaire de mariage le samedi 29 novembre. La messe fut célébrée par M. l'abbé M. Dacquay, curé. Un fils des jubilaires, Lucien, lut l'épître, et deux autres fils, Gilles et Michel, servaient au choeur. Les jubilaires renouvelèrent leur engagement et eurent le bonheur de communier sous les deux espèces. Mme Joël D'Auteuil touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, il y eut soirée dansante à la salle Christ the King, où de nombreux parents et amis vinrent saluer les héros du jour. M. Roger St-Vincent, maître de cérémonies, proposa le toast, et Agnès, fille aînée des héros du jour, lut une adresse.

M. et Mme Gérard Beauchemin remercièrent leurs enfants d'avoir organisé cette belle fête, ainsi que leurs parents et amis de s'être unis à eux pour cette heureuse circonstance.

M. et Mme Gérard Beauchemin ont sept enfants: Agnès (Mme Michael Syganiec), Armand, Lucien, Cécile, Lucie, Gilles et Michel.

L.F.C.

La prochaine réunion de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu au Centre récréatif d'Ile-des-Chênes le jeudi 11 décembre, à 8 heures du soir. Invitation à tous les membres de venir participer à cette assemblée. A cette occasion, nous aurons un distingué conférencier. Donc, mesdames, soyons toutes présentes.

Lorette

Soirée dansante

Les membres du Centre sportif de Lorette invitent tous leurs amis de Lorette et des paroisses environnantes à venir nombreux à une soirée dansante qui aura lieu la veille du jour de l'an à la salle paroissiale de Lorette, de 8 h 30 p.m. à 2 h a.m. On promet une agréable soirée et beaucoup de plaisir. Bienvenue à tous.

Faites preuve de vigilance envers les jeunes enfants

Partout au Canada, les signes précurseurs du temps des Fêtes sont arrivés et tous constituent un véritable signal d'alarme pour les mamans. C'est au prix d'une surveillance constante que les fêtes de Noël termineront l'année sans désastres familiaux.

Plus que pendant tout autre mois de l'année, c'est en décembre, l'année dernière, que se sont produits le plus d'accidents mortels.

La saison des Fêtes est certainement la saison des grands revirements puisqu'en leur faveur on déroge à toutes les règles, on se libère de toutes les contraintes, non sans imposer un fardeau supplémentaire aux soucis de la maîtresse de maison.

Le Conseil de la Santé Familiale au Canada suggère aux mamans certains moyens de réduire les risques d'accidents à la maison, malgré l'animation et les distractions traditionnelles de la saison.

Conservez les heures de repas habituelles, dit le Conseil. Les petits enfants ne seront pas tentés de porter à leur bouche des choses non comestibles lorsqu'ils sont affamés ou fatigués.

Ne perdez pas de vue les tout petits. Lorsqu'ils sont fatigués, essayez de les distraire avec un jeu plus calme. Installez-les dans un lieu sûr. Même si vous êtes certaine que l'enfant ne risque rien, allez le voir fréquemment.

Selon un groupe d'experts, la moitié des enfants victimes d'accidents chez eux manquaient de surveillance à ce moment-là.

Les enfants peuvent prendre part, avec les adultes, à l'empaquetage des cadeaux, à la décoration de l'arbre et de la maison. Il suffit de leur confier des tâches simples, sous la surveillance des adultes, dit le Conseil, un organisme à but non lucratif, commandité par l'industrie des produits pharmaceutiques, pour renforcer la sécurité au foyer.

Abandonnés à eux-mêmes et sans surveillance, les petits enfants peuvent partir à la découverte et s'initier au maniement des allumettes, jouer avec l'équipement électrique, ou essayer de voir ce qui bout dans une casserole posée sur le poêle.

Les écoliers en vacances pour les Fêtes doivent faire l'objet d'une surveillance accrue. Si le temps est humide, faites-leur mettre des vêtements secs dès leur arrivée à la maison. Méfiez-vous des visages trop colorés, des toux sèches et des reniflements qui peuvent être les signes avant-coureurs d'une maladie. Certains enfants d'âge scolaire tentent de dissimuler leurs symptômes de peur de se voir confinés au lit quand leurs petits amis s'amusent.

Si vos enfants prennent part à des programmes dirigés par l'école, l'église, un club ou la communauté et s'ils doivent se déguiser, assurez-vous que le tissu des costumes est ininflammable. Les costumes très légers, en gaz ou en tulle constituent des risques. Les victimes sont plus fréquemment des fillettes.

A la maison, faites attention aux radiateurs portatifs, ne les placez jamais trop près des rideaux ou du séchoir à serviettes. Si vous faites du feu dans la cheminée, n'oubliez pas de mettre un garde-feu devant l'âtre; ce n'est peut-être pas aussi joli, ni aussi romantique, mais c'est beaucoup plus sûr pour toute la famille.

Pendant la saison des fêtes, la vigilance doit s'exercer sur les jouets destinés aux tout petits, dit le Conseil de la Santé Familiale au Canada. Vérifiez les pièces susceptibles de se détacher et d'être avalées, les bords coupants, etc.

Saint-Isidore de Bellevue

St-Isidore de Bellevue, SASK..

Distribution des prix

Le dimanche 23 novembre, à l'occasion d'une soirée canadienne organisée par le Club culturel de Bellevue, il y eut distribution des prix français obtenus aux examens de juin.

La salle était remplie de parents, amis et invités d'honneur. M. le Dr Cenaiko offrit les certificats de secouristes aux élèves de la 10e année qui avaient suivi ce cours, sous la direction de Sr Simonne Perret. M. Denis Roy, grand commissaire, représentait l'unité scolaire.

M. Vachon, de Duck Lake, membre de l'A.C.F.C., offrit ses félicitations à la gagnante du prix provincial de la 4e division, Lucille Gaudet. Il lui donna une carte qui lui annonçait que le prix de $100 lui serait présenté à la soirée de l'A.C.F.C. tenue à Prince-Albert le 6 décembre. Elle reçut aussi un trophée présenté par M. Roger Gaudet.

Les membres du Club offrirent aussi des disques au premier de chaque année: Aline Gareau (12e), Lucie Théoret (11e), Lucille Gaudet (10e), Jeannette Pelletier (9e), Marie Gaudet (8e), Irène Gareau (7e), Eugène Théoret (6e), Lorraine Dubois (5e), Gaston Gareau (4e), Irène Tessier (3e), Elise Théoret (2e) et Paul Théoret (1ère).

La soirée récréative comprenait des comédies, chants, récitations et une table ronde.

Alimentez vos plantes de bioxyde de carbone et voyez-les croître. A gauche, un pétunia jeune de 33 jours cultivé en serre: à droite, un autre du même âge en pleine floraison, mais produit dans une chambre de croissance dont l'atmosphère a été enrichie de bioxyde de carbone (CO^2).

☆ ☆ ☆

Le CO_2 hâte la floraison

OTTAWA — Placez vos plantes d'intérieur dans une ambiance enrichie de bioxyde de carbone (CO^2). C'est un bon moyen d'en accélérer la floraison.

Des expériences récentes à l'Institut de recherches sur les végétaux, à Ottawa, indiquent que la période entre la germination et la floraison de toute une gamme de plantes peut être écourtée de 30 et 75 jours jours pour les géraniums et les gueules-de-loup respectivement.

Il reste à préciser plusieurs points, dont le niveau idéal de CO^2 pour chaque plante, mais il est fort probable que, d'ici quelques années, un usage plus généreux de bioxyde de carbone permettra aux fleuristes de réduire leurs frais de production.

Victoire

Bingo-bazar

Le 9 novembre avait lieu, à la salle paroissiale, le bingo-bazar annuel qui remporta un grand succès. Au bingo, une lampe électrique, donnée par le magasin Modern Home de Prince-Albert, fut gagnée par M. André Duret, et un cendrier sur pied, donné par M. l'abbé G. Aumont, alla à Bernard Lalonde. Au tirage des billets de loterie, les résultats furent comme suit: une rôtissoire électrique, don de M. Albert Lalonde, gagnée par Gilles Fournier; un sac de couchage, don d'un paroissien, par Mme Nazaruk; deux tabourets, donnés par les Dames de Ste-Anne, par Dorothy Ann Lukan.

Un bon goûter terminait la soirée. Les recettes nettes furent de $500.

Vins et fromages

Le 14 novembre avait lieu, à Léoville, une soirée de vins et fromages organisée par le Cercle régional de l'A.C.F.C. A cette occasion, deux élèves de la paroisse, Madeleine Duret et Rose Lalonde, reçurent des mains de M. René Rottiers, de Regina, chef du Secrétariat, des prix mérités lors du concours annuel de français de l'A.C.F.C. Madeleine reçut le prix de $10.00 pour s'être classée première en langue française, Rose, le prix de $10.00 pour littérature et $100.00 pour être arrivée première de la 4e division en 1968. Une plaquette commémorative fut remise à chacune par M. Louis De Montarnal, président du Cercle régional. Félicitations à ces élèves.

Congrès scolaire

M. Gustave Brassard représentait les districts scolaires de Victoire au congrès tenu à Regina du 19 au 22 novembre.

Malades

Sont de retour dans leur famille après un séjour dans différents hôpitaux: Marie-Anne Beaulac, hôpital de Prince-Albert; M. Pierre Proulx, hôpital de Shellbrook; Jean Beaulac, hôpital de Big River, et Maurice Collins, hôpital de Saskatoon. Sont actuellement patients: Mme Gérard Francoeur à l'hôpital de Big River et Pierre Duret à l'hôpital de Saskatoon.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle ordinaire d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi soir 12 décembre, à 8 h, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Déjeuner-communion et matinée familiale

Le dimanche 14 décembre auront lieu le déjeuner-communion et la matinée familiale à la salle St-Jean-Baptiste. Les messes à l'église St-Jean-Baptiste auront lieu à 9 h 30 et à 11 h a.m. Le déjeuner sera servi à 12 h 30 p.m., et la matinée familiale suivra le déjeuner. Le prix du couvert est de $1.00 pour adulte et de 50c pour enfant. Tous les membres du Conseil Langevin et de l'A.C.-F.C., ainsi que les Dames de l'Autel, sont invités avec leurs familles.

Félicitations

Félicitations aux officiers et aux membres du Conseil Mgr Gaire no 4850 du district de Redvers à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation de leur Conseil qui fut célébré le 30 novembre, ainsi qu'aux officiers et aux membres du Conseil de Gravelbourg no 2071 à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de leur Conseil, célébré le 9 novembre.

Remerciements

Remerciements à tous ceux qui ont assisté et participé à la messe commémorative pour nos frères défunts, ainsi qu'à ceux qui ont assisté à notre assemblée mensuelle le 14 novembre. Merci aussi à notre aumônier, le Père Marius Bédard, O.F.M., le célébrant de notre messe commémorative.

Malade

Voeux de prompt rétablissement au frère Paul Rousseau, qui a passé quelque temps à l'hôpital général de Regina.

Saviez-vous?

Saviez-vous que le frère Wilfrid Himbeault a vendu son commerce "Esso Service" au no 180, rue Winnipeg Nord, au frère Arthur Landry.

Voeux de Noël et du Nouvel An

Joyeux Noël et Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous nos lecteurs. Que la paix et le bonheur soit avec vous toujours en la Sainte Saison de Noël et durant toute la Nouvelle Année.

P. K.

CACHET POSTAL

Le courrier a été transporté par avion pour la première fois au Caanda le 24 juin 1918 par le capitaine Brian Peck, de l'Aviation Royale canadienne, entre Montréal et Toronto.

Chronique de CFRG

Mettez vos ceintures

La semaine dernière s'est écoulée sous le signe de la Sécurité. Au Canada, la semaine de la Sécurité routière, et en Europe, la Conférence sur la Sécurité européenne.

Par mesure de sécurité routière, il valait mieux, au Canada, laisser la voiture à la maison et se rendre à pied à son travail ou emprunter les moyens de locomotion des transports en commun. La nouvelle loi contre l'ivresse au volant entrait également en vigueur avec cette Semaine de la Sécurité routière. La crainte de se voir demander à brûle-pourpoint par un policier vous voyant sortir d'une taverne: Voulez-vous souffler dans le ballon, s.v.p. Ce ballon que l'on appelle "ivressomètre" aurait pu révéler que votre teneur en alcool dépassait le degré permis, et avoir la désagréable surprise de payer l'amende de $75.00. Tandis qu'à pied, vous pouvez boire autant de bière ou de whisky que vous voulez, la police ne vous cherchera pas des poux sur la tête. C'est bien cela que je me suis dis en laissant "Fairlane" à la maison... car après tout le jeu n'en valait pas la chandelle. La sagesse commence par la peur du gendarme.

A Bruxelles, la Conférence sur la sécurité de l'Europe, cette Conférence des ministres de l'OTAN, a débuté par une note présentée par la Grande-Bretagne. Tous les pays membres de l'OTAN avaient d'ailleurs chacun une note à remettre; ce qui ne veut pas dire que toutes ces notes devaient nécessairement former une gamme chromatique ou diatonique. Mais la Grande-Bretagne qui est toujours un peu "là" eut vite fait d'accorder cette conférence à son diapason. "Puisque les Canadiens ont décidé de ne plus monter la garde sur le Ré, pardon sur le Rhin, nous prendrons leur place", ont dit les Britanniques. La Belgique et la Hollande n'ont soulevé aucune objection à la proposition de la Grande-Bretagne, trop heureux que ce pays les aide à garantir la sécurité de leurs sols en restant sur le Ré, pardon sur le Rhin. Cependant, la Grande-Bretagne a posé quelques conditions. Nous sommes décidés à garantir la sécurité de l'Europe, si les nations du pacte de Varsovie veulent faire preuve de bonne volonté. Le retrait des effectifs militaires du Do-Mi-nion du Canada laisse une brèche dans le système de défense et des soupirs d'inquiétude se sont fait entendre.

Quand les puissances de l'OTAN auront fini d'accorder leurs violons, elles pourront, de concert avec leurs partenaires du pacte de Varsovie, examiner les possibilités d'ériger l'Europe en un hâvre de paix, de félicité et d'harmonie. Ce sera donc le concert des Nations. Déjà l'URSS a choisi une des plus belles oeuvres de son répertoire: "La Moldau" du compositeur tchécoslovaque Smetana. L'Allemagne choisira sans doute "La Marche des Pèlerins" de Wagner. La Grande-Bretagne, "Les Joyeuses Commères de Windsor" de Nicolai. La Belgique? "Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille" de Grétry... allusion sans doute au mariage forcé entre Wallons et Flamands. La Hollande, si française par certains côtés, choisira une vieille chanson "Fanfan la Tulipe", et la Pologne, bien entendu, "le Concerto" de Varsovie.

En attendant, la Conférence de l'OTAN se terminera comme toutes les autres conférences de l'OTAN en emportant le vent sur un point d'orgue.

Prions pour l'Eglise du silence

Prions pour l'Eglise du silence. Ça me fait sourire chaque fois que j'entends cette invitation à la radio. Prions pour l'Eglise du silence. Quelle Eglise et quel silence? Celle qui se tait sur les atrocités qui se commettent au Vietnam et en d'autres lieux qui ont vu naître le Fondateur de cette Eglise? Pour ma part, et ce n'est qu'une opinion personnelle, je préfère que l'on prie pour l'Eglise bruyante... Ce serait plus logique. Pour autant que ce bruit qu'elle ferait soit la voix du Christ s'élevant contre ces atrocités... et non celle de ceux qui contestent l'autorité du Pape, sa personnalité même.

Ce silence est toujours à contre-temps. On garde le silence quand on doit crier, et l'on crie quand on doit se taire. En somme, beaucoup de bruit pour rien.

Mais au fait, prions non pas pour l'Eglise du silence, mais pour l'Eglise des silences. Elle, nous en avons bien besoin.

M. M.

NOUVELLES INTERNATIONALES



Développement et Paix verse $678,369 à 62 projets d'aide dans le Tiers-Monde

Cette année et en 1970, les Catholiques Canadiens aident à financer une clinique de maternité pour sauvegarder la vie des mères au Ghana, dans l'Afrique de l'Ouest; une série de petits projets laitiers et de coopératives laitières en Inde, écoles techniques et une ferme modèle en Asie et en Afrique, une clinique dentaire au Guatemala, en Amérique Centrale; un programme pour former des villages de pêche sur le Lac Rudolph, au Kenya; et une "banque" d'engrais aux Philippines.

Ces projets, ainsi que d'autres semblables dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et de la santé, reçoivent un support financier de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix. Les directeurs de l'OCCDP ont approuvé une contribution de $678,369 pour 62 programmes d'aide en Afrique, Asie et Amérique Latine.

Les projets furent choisis par le comité d'allocations de l'OCCDP parmi une centaine de demandes venant au bureau de l'OCCDP de toutes les régions du Tiers-Monde. En 1968 et au début de 1969, l'OCCDP alloua des fonds à plusieurs programmes désignés à aider les gens à vaincre la pauvreté. Développement et Paix contribua aussi pour $270,000 durant les derniers 18 mois au profit des fonds d'urgence pour l'achat de nourriture et de médicaments pour les victimes de la guerre Nigéria/Biafra.

Les fonds viennent des contributions du "Carême de Partage" faites par des Catholiques — $1,320,000 en 1968 et $1,396,000 cette année, plus une autre contribution de $254,000 recueillie par l'OCCDP lors des "Marches pour le Tiers-Monde".

Le genre de programmes d'aide qu'a choisi l'OCCDP pour le support financier est indiqué dans la description des 62 projets approuvés récemment. Par exemple:

La clinique de maternité et de bien-être pour enfants au Ghana à laquelle l'OCCDP contribua $12,443 sauvera beaucoup de mères et d'enfants, dans une région isolée de l'Afrique de l'Ouest. La clinique régionale deviendra un centre d'entrainement pour sages-femmes et éliminera beaucoup de misère et de dépenses pour ceux qui doivent maintenant parcourir de 15 à 20 milles pour recevoir de l'aide médicale. La clinique fut demandée par le peuple indigène et leur chef. Ce peuple contribua $440 de leurs maigres revenus, a choisi un bon site et a bâti une résidence pour le personnel. L'OCCDP financera la clinique et l'équipement sera dirigé sous les auspices du Diocèse de Wa.

Le mouvement, "Catholic Charities India", a choisi plusieurs petits projets qui seront subventionnés par un fonds de développement. L'OCCDP contribue présentement $19,611 à ce fonds pour un programme d'élevage de moutons coûtant $788, une petite laiterie pour un hôpital, au montant de $1,442, un programme d'irrigation pour 15 fermes, au prix de $929 et une coopérative laitière familiale, ainsi qu'un programme de systèmes d'égouts et d'autres modestes projets.

La somme de $8,561 fut indiquée pour une ferme modèle au pied des Himalayas au nord de l'Inde. Les Pères Salésiens de Calcutta, tenant la responsabilité de ce projet, rapportent que cette population ne connait rien de l'agriculture moderne et cultive seulement une pauvre récolte par année.

Le besoin éminent serait un centre de démonstration agriculturelle avec un accroissement de services. Avec cette prévoyance, 38 acres de terre furent ajoutés et une ferme est déjà en construction. Avec l'eau et l'attention nécessaire, jusqu'à trois récoltes peuvent être produites par année.

Développement et Paix contribue $15,000 pour une clinique dentaire au Guatemala en Amérique Centrale, qui fonctionnera dans une région aride où deux prêtres diocésains de Hamilton, Ontario, et cinq religieuses de St-Joseph se dévouent maintenant au service de près de 22,000 personnes. L'importance de cette clinique, spécialement pour enfants, est confirmée dans un rapport mentionnant que "la négligence et le manque de traitements sont la cause de la carie dentaire et la détérioration générale de la santé orale". Une Université du Guatémala enverra des dentistes internes à cette clinique, qui fournira un service permanent et continuel.

Un plan, prévoyant l'établissement d'une série de villages de pêche sur les rives du Lac Rudolph au Kenya, reçoit la somme de $32,446 de l'OCCDP. Les personnes garantes du plan des villages de pêche indiquent qu'il y a une source de richesses inutilisées dans cette région. Selon l'étude des Nations unies, le Lac Rudolph abonde en poissons. Avec un développement équitable, ce lac pourrait fournir un gagne-pain pour la majorité de la population.

Le rapport ajoutait qu'un "investissement modeste pour des bateaux, filets, etc. permettrait aux villageois de satisfaire leurs besoins personnels et de vendre le surplus aux marchés de poissons en Uganda et au Congo".

L'OCCDP contribua $12,700 dans le but d'acheter l'équipement nécessaire pour l'Ecole Technique Sagana, au Kenya. L'école fournira aux indigènes l'entrainement moderne pour la culture du thé et du café. Un rapport indique: "qu'ils veulent améliorer leur situation et cette école verra à cette réalisation".

D'une façon semblable, l'OCCDP alloua $30,320 pour une "banque" d'engrais aux Philippines. Sous les auspices du Collège d'Agriculture de l'université Xavier, un programme de modernisation est en progrès. Ce collège présente des services d'extension et d'analyse du sol. L'entrepôt prêterait de l'engrais aux fermiers indigènes sans exiger aucun intérêt.



Le docteur Victor Marchessault, de Sherbrooke, Québec, administre la première injection du nouveau vaccin à virus vivant contre les oreillons, au Canada. Le docteur Victor Marchessault, F.R.C.P.(C.), professeur titulaire et directeur du service de pédiatrie au centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke, est le premier médecin canadien qui ait effectué un essai clinique avec le nouveau vaccin.

Nouveau vaccin vivant contre les oreillons de Merck Sharp et Dohme

MONTREAL — Le premier vaccin à virus vivant, atténué, contre les oreillons est maintenant à la disposition des médecins. A la suite de l'autorisation accordée par la Direction des Aliments et Drogues, la compagnie Merck Sharp et Dohme Canada Limitée annonce la mise en marché du vaccin provenant de la souche Jeryl Lynn, mis au point par les laboratoires de recherche de la compagnie.

M. Donald H. Burgess, président de MSD Canada, parlant de ce nouveau vaccin, a déclaré: "Les résultats d'études cliniques étendues permettent d'espérer qu'une immunité durable contre les oreillons puisse être conférée par une seule injection du vaccin à virus vivant. Au cours d'essais cliniques pratiqués en milieu externe, plus de 6,500 personnes susceptibles à ce virus dont 206 hommes ont été soumis à cette vaccination. Depuis que le vaccin a été mis sur le marché aux Etats-Unis, il y a environ 18 mois, quelques 4.2 millions de personnes ont été immunisées".

Le vaccin à injection unique est recommandé pour les enfants de plus de 12 mois ainsi que pour les adultes susceptibles de contracter cette maladie infectieuse. Il a été mis au point par les docteurs Maurice R. Hilleman et Eugène B. Buynak après plus de cinq ans de recherche dans les laboratoires Merck Sharp et Dohme.

L'on considère généralement les oreillons comme une des maladies bénignes de l'enfance. C'est vrai dans les cas ordinaires. Toutefois, chez un très petit nombre d'enfants et dans une plus grande proportion chez les adultes, les conséquences cliniques de l'infection virale peuvent être très graves et, dans des occasions relativement rares, les complications peuvent inclure l'atteinte d'organes vitaux tels que le cerveau, les oreilles, les yeux, le coeur et les organes génitaux.

Qui est Georges Pompidou?

Pratiquement inconnu lorsqu'il devint en 1962 Premier Ministre. Il assume aujourd'hui la succession la plus difficile et la plus intimidante qui soit: celle du général de Gaulle. L'étonnant destin de Georges Pompidou ne pouvait qu'inspirer Jean Cau, journaliste mais aussi romancier et auteur dramatique (il obtint le Prix Goncourt en 1961). Pour nos lecteurs il retrace la carrière et dessine un portrait du nouveau Président de la République française.

Fils d'instituteur, petit-fils et arrière-petit-fils de paysans, Georges Pompidou est né au coeur de l'Auvergne un jour de juillet 1911. L'Auvergne, province de terre, de granit et de forêts où les fleuves royaux prennent leur source; province paysanne où les hommes sont solides et les femmes silencieuses; province, pourrait-on dire, "gauloise" entre toutes et la première de ce pays qui s'appelait la Gaule avant qu'un nouveau baptême ne lui donna ce nom, si doux et si glorieux, de "France".

De fait, il y a du Gaulois en Georges Pompidou. Il y a, qui flotte autour de lui, comme un parfum, comme une odeur de vieille et dure race, fidèle à ses forêts et à ses horizons. Il y a une sorte de prédestination "physique", chez Pompidou, à incarner la France aux yeux du monde, comme si la Providence avait voulu aussi dire son mot dans cette affaire que les hommes appellent la Politique mais qui, au plus secret, relève d'autres mystères et d'autres alchimies.

L'enfant Georges Pompidou va à l'école de son village. Il y est un élève solide et sérieux et commence à tracer son chemin avec cette force patiente et sûre des charrues de son pays qui ouvrent le sillon ou le blé, enfoui, un jour germera. Il se "cultive", au sens propre et paysan du mot. Très tôt, il sait que l'instruction n'est pas un ornement mais un outil. Il le veut le plus parfait et le plus maniable possible, le mieux adapté à son intelligence.

Mais il y a la grâce, ce surcroit de "brillant" qui s'ajoute à l'intelligence et qui va faire "décoller" l'étudiant Georges Pompidou, hors de sa province, vers Paris. Il est reçu au concours de l'Ecole Normale Supérieure — la plus "prestigieuse" de nos grandes Ecoles avec Polytechnique. Et, de ce moment, la machine (humaine, bien sûr, très humaine!) est lancée. Les uns après les autres, les vitesses vont être passées et, sans à-coups apparents, avec une déconcertante facilité, Georges Pompidou — profitant toujours des élans acquis mais sachant aussi relancer son moteur par de foudroyantes et étonnantes "reprises" — va filer sans accidents vers son destin.

Il est agrégé de Lettres puis professeur; ensuite, il élargit le champs de sa curiosité et s'intéresse au droit; ensuite, en 1944, il est présenté au Général de Gaulle. Celui-ci, qui s'y connait en hommes, le remarque et l'attache à sa personne. Pompidou va-t-il faire de la politique? Non. Pas encore. Ce serait sans doute "sauter" une vitesse et faire craquer le moteur. Il lui faut, il le sait, un plus long rôdage. Il se replie sur le secteur privé. Il s'intéresse aux affaires, à la banque, au maniement et au dressage du monstre économique, mais sans cesser jamais d'être à l'écoute de la politique à travers les contacts constants qu'il garde avec le général de Gaulle avant et après que celui-ci soit revenu au Pouvoir.

1958. De Gaulle revient. Pompidou va-t-il enfin "faire de la politique" active? Non. Le rôdage n'est pas encore terminé. La perfection de l'outil n'est pas encore atteinte.

Jusqu'au jour où, en 1962, c'est de Gaulle lui-même qui décide. C'est lui qui estime qu'il est temps pour Georges Pompidou d'être au service exclusif de la France. A l'étonnement — voire à la stupeur — de tous, un homme inconnu des Français, un homme qui n'a jamais été sénateur, député ou ministre, un non-professionnel de la politique est appelé à remplir les fonctions de... Premier Ministre!

La suite est connue. Georges Pompidou gouverne pendant six ans. En mai 1968, il est partout sur le vaisseau "France" secoué par la tempête. De Gaulle est à la barre mais Pompidou est partout: dans les cales, dans la salle des machines, sur le pont... Il fait front. Il tient tête. Il exhorte l'équipage, encourage les passagers... Et la tempête enfin se calme.

A peine une année passée et il entre dans le combat pour assumer la succession la plus difficile et la plus (oui...) intimidante: celle du général de Gaulle à la magistrature suprême.

C'est le dernier round avant le sacre du Destin. Pompidou, alors, fait usage de ses meilleures armes. Il maintient les fidélités tout en contractant des alliances. Il perpétue sans renier. Il se bat sans abattre et, le 15 juin, il sait être vainqueur sans avoir humilié.

De Montboudif, petit village d'Auvergne, aux hauts murs du Palais de l'Elysée, le sillon de l'homme d'Auvergne a été tracé et creusé. Il est, aujourd'hui, l'homme de la France. Nous l'imaginerons qui se retourne vers le champ parcouru et qui dit calmement: "Voilà du bon travail!..."

Et qui ajoute: "Maintenant, voyons ce qu'il me reste à faire puisqu'un nouveau jour se lève sur mon pays et qu'il va falloir travailler jusqu'à l'angelus du soir..."

Jean Cau
(Information, 20)

Nixon se cherche un candidat

WASHINGTON — Le président Richard Nixon entend poursuivre sa lutte destinée à "restaurer l'équilibre approprié" à la Cour suprême des Etats-Unis, malgré le rejet du sénat de sa nomination du juge Clement F. Haynsworth.

M. Nixon s'accorde quelques semaines de réflexion avant de soumettre au sénat le nom d'un nouveau candidat pour le siège laissé vacant par M. Abe Fortas, à la suite de la défaite que la Chambre haute lui a infligée le 21 novembre, en rejetant par 55 voix contre 45, le nom de M. Haynsworth.

En choisissant M. Haynsworth, le président Nixon cherchait à rétablir à la Cour suprême un meilleur équilibre entre les libéraux, qui dominent actuellement, et conservateurs. Son choix s'était porté sur un homme dont personne ne met en doute l'honnêteté, mais qui avait eu maille à partir avec les syndicats et les organisations de défense des droits civiques, à la suite de certaines décisions qu'il avait été amené à prendre au tribunal fédéral de Greenville, en Caroline du Sud, où il siège.

De plus, certains de ses intérêts financiers personnels dans des affaires ayant eu des démêlés avec la Cour suprême ou la Cour fédérale de Greenville n'avaient pas été révélés publiquement.

La conjonction de ces divers facteurs avait fait du cas Haynsworth une grande affaire politique depuis que la Maison Blanche avait envoyé son nom au sénat le 18 août dernier. Pendant ces longues semaines, le président, par l'intermédiaire de ses agents au Congrès, faisait une pression considérée comme "intolérable" par de nombreux sénateurs, notamment des républicains libéraux, menacés de ne pas avoir l'appui du parti lors du renouvellement de leurs mandats.

La Campagne mondiale contre la faim doit être intensifiée

ROME — La "campagne mondiale contre la faim" doit être prolongée jusqu'à la fin de 1980, de façon à coïncider avec "la deuxième décennie des Nations unies pour le développement", telle a été la recommandation faite à l'unanimité par les délégués à la 15e conférence bisannuelle de la FAO réunie à Rome.

Il a également été recommandé que la "campagne mondiale contre la faim" continue d'oeuvrer sous l'égide de la FAO et en collaboration avec d'autres organisations internationales, ou organismes privés, tels que les associations religieuses et les groupements de jeunesse.

Tous les délégués qui ont pris la parole ont exprimé leur accord pour que la "campagne" poursuive et intensifie son effort, en particulier dans les villages.

Une grande priorité, ont estimé les délégués, doit également être accordée à l'éducation, à la mobilisation des femmes pour les programmes de la campagne et surtout à la formation du public dans le domaine des problèmes de la faim et de la malnutrition.

Recrutement par loterie aux USA

WASHINGTON — Le président Nixon a signé, le 26 novembre, la nouvelle loi sur la conscription militaire aux Etats-Unis.

La nouvelle législation autorise le président des Etats-Unis à appeler sous les drapeaux, selon un système de tirage au sort, les hommes âgés de 19 ans. Jusqu'à présent, les hommes âgés de 19 à 26 ans étaient sujets à la conscription, les plus âgés étant appelés les premiers et selon le choix de conseils régionaux.

Nouvelles internationales

Les prochaines missions Apollo

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON — "Apollo-13" décollera pour la Lune le 12 mars 1970, à 14 h 10. L'équipage du "LEM" passera 35 heures sur l'astre, quatre de plus que Charles Conrad et Alan Bean les 19 et 20 novembre dernier.

"Apollo-14", en juillet 1970, sera commandé par Alan Shepard, le premier Américain dans l'espace. Il visera le cratère Littrow, loin de la zone équatoriale des exploits des premiers lunautes américains.

"Apollo-15" se propose d'atterrir aux abords du cratère Censorinus dont l'étude devrait accroître notablement les connaissances lunaires.

"Apollo-16", en mars 1971, fera passer trois journées pleines à l'équipage sur la Lune.

"Apollo-17", quatre mois plus tard, va permettre le baptême de "Rover", la jeep lunaire.

"Apollo-18" et "19" se lanceront à l'assaut de régions d'un caractère particulièrement dantesque et inaccueillant.

"Apollo-20" clôturera le premier programme américain "Hommes sur la Lune" en décembre 1972. Il a pour cible le cratère Tycho, celui qui intrigue le plus les sélénologues.

La NASA a donné également le 24 novembre, au moment du retour à terre d'"Apollo-12", les détails suivants sur les 8 autres vols de ce projet aussi brillamment exécutés jusqu'ici que prometteurs de découvertes scientifiques et de prouesses spectaculaires.

"Apollo-13": Jim Lovell, le premier homme alors à s'attaquer quatre fois au cosmos, et Fred Haise vont tenter un atterrissage de haute précision sur les pentes aux abords du cratère Fra Mauro. Thomas Mattingly, les attendra sur une orbite lunaire de seulement 10 milles d'altitude. Pour "Apollo-11" et "12", le troisième homme ne s'était jamais approché à moins de 70 milles de l'astre.

Il en résultera à la fois une grande économie de carburant et une plus haute précision dans les manoeuvres du "LEM". Lors de leurs deux excursions lunaires, Lovell et Haise prélèveront des échantillons géologiques à 10 pieds de profondeur — Conrad et Bean n'ont effectué leurs fouilles qu'à 32 pouces de profondeur.

"Apollo-14": sous le commandement de l'un des plus prestigieux pilotes spatiaux, Alan Shepard, ce vol débutera le 8 juillet 1970. Les Américains feront alors leur premier pas loin de l'équateur sélène. Le LEM se posera, en effet, dans la région nord-est de l'astre, près du cratère Littrow qui domine la rive orientale de la mer de la Sérénité.

"Apollo-15": lancement, le 30 octobre 1970. L'équipage n'est pas désigné. On parle pourtant de mettre à sa tête David Scott, héros d'Apollo-9. L'objectif se trouve cette fois dans les parages du grand cratère Censorinus. Il est de date relativement récente. La NASA le croit particulièrement riche en spécimens géologiques favorisant l'étude de la structure de la Lune, donnant peut-être de précieuses informations sur son âge.

"Apollo-16": il décollera le 29 mars 1971. Il ramène les explorations lunaires américaines dans la partie équatoriale de l'astre. Le cratère Descartes est cette fois la cible des deux lunautes qui passeront trois jours dans ses environs.

"Apollo-17": "Rover", le premier véhicule à roues destiné à l'exploration lunaire évoluera à travers les collines Marius et leurs dômes volcaniques. Chaque roue est individuellement propulsée par des accumulateurs. La mini-jeep, entièrement métallique, fera 10 milles à l'heure et se jouera de pentes de 25 à 35 pour cent. Le lancement aura lieu le 30 juillet 1971.

"Apollo-18": il part le 19 février 1972 pour le cratère Copernic photographié il y a deux ans par les "Lunar Orbiter". Il est apparu comme l'un des sites les plus grandioses mais aussi les plus farouches et les plus inaccueillants de la Lune. Il se trouve à 250 milles au nord du point d'atterrissage d'Apollo-12.

"Apollo-19": lancé le 14 juillet 1972 en direction des Apennins Hadley. Les approches du point d'impact sont accidentés mais l'aire d'atterrissage devrait s'avérer hospitalière.

"Apollo-20": il a pour destination, sur les pentes d'un des cratères les plus marquants de la Lune, Tycho, l'épave du "Surveyor-7". Cette caméra électronique a révélé que Tycho domine de ses 14,600 pieds d'altitude une région tourmentée que ponctuent de nombreux cratères secondaires. Tycho est de formation récente. Les rocs qui en seront ramenés devront donner d'intéressantes indications sur un terrain relativement préservé de l'érosion, des micro-météorites, des radiations et des vents solaires.

Premier producteur du nickel au monde

Le Canada pourrait être dépassé

par l'Australie d'ici dix ans

Jusqu'à récemment, l'industrie du nickel comptait très peu de producteurs. Ceci est encore vrai, quoique plusieurs découvertes récentes vont altérer graduellement cette situation, car le nombre des producteurs va probablement continuer à augmenter régulièrement.

Il y a seulement trois producteurs intégrés au Canada, soit International Nickel, Falconbridge et Sherritt Gordon; ces sociétés, particulièrement INCO, ont également des intérêts dans plusieurs autres projets importants à l'extérieur du pays. Les seuls autres producteurs majeurs sont Société Le Nickel, Hanna Mining et Western Mining. Plusieurs découvertes généralement à basse teneur mais constituant des gisements importants ont été effectuées depuis quelques années. En 1966, une quantité importante de nickel facilement exploitable a été trouvée en Australie. Western Mining serait le principal producteur australien; plusieurs prétendent que dans dix ans, l'Australie produira plus de nickel que le Canada; il semblerait déjà assuré que les réserves de nickel en Australie ainsi que la teneur de minerai soient plus fortes qu'au Canada. En Australie, en plus des opérations de Western Mining, Conzing, Riotinto of Australia-Anaconda et Broken Hill-International Nickel ont entrepris des travaux d'exploration.

En Indonésie, le minerai traité en 1968 a augmenté de 60% quoique la teneur générale a baissé de 2.8% à 2.6%. INCO opère en vertu d'un contrat signé en 1968 et a un programme d'exploration assez élaboré. Les réserves existantes sont bonnes pour six ans de production au taux actuel.

En Rhodésie du Sud, Empress Nickey Mine (contrôlée par Riotinto Zinc) a produit du métal en 1968 mais est encore au stage de l'expérimentation à une usine pilote. Les réserves sont estimées à 15 millions de tonnes.

En Nouvelle-Calédonie, la production a augmenté également de près de 60% entre 1967 et 1968. Le métal traité avait une teneur moyenne de 2.8%. International Nickel participe dans une proportion de 40% dans Colimpac, un projet conjoint avec Société Le Nickel et d'autres banques et institutions françaises ainsi qu'avec le gouvernement français. Cofimpac poursuit des travaux d'exploration et de développement.

Aux Philippines, Atlas Consolidatet Mining & Developing Ltd., la plus grosse société minière aux Philippines, a reçu le droit de son gouvernement d'explorer deux dépôts de nickel dont les réserves possibles sont d'environ 100 millions de tonnes de minerai dans chaque dépôt.

Il est donc visible que le Canada, qui fournissait 76% de la production mondiale en 1950, et qui ne comptait plus que pour 53% environ du marché mondial l'an dernier, perd du terrain dans sa part de la production mondiale. L'Union soviétique est le deuxième producteur quoique sa part du marché mondial a peu varié au cours des vingt dernières années.

En 1967, la part des principaux pays producteurs était établie comme suit:

Canada	53%
U.R.S.S.	24%
NouvelleCalédonie	14%
Cuba	4%
Etats-Unis	3%
Afrique du Sud	1%
Autres	1%

Le Canada exporte environ 96% de sa production dont les deux tiers aux Etats-Unis et le reste principalement aux pays de l'Europe de l'Ouest, quoique le nickel canadien soit vendu dans environ 40 pays.

La production canadienne est répartie environ comme suit: 83% par International Nickel, 12% par Falconbridge et 5% par Sherritt Gordon.

Quant au prix du nickel, ils sont ordinairement exprimés en fonds américains et ont varié comme suit depuis dix ans. Les fluctuations temporaires ont été éliminées:

PRIX DU NICKEL
(en fonds américains)

1958-60	$0.74
1967	0.94
1968	1.03
1969 (nov.)	1.28

Les trois importants producteurs canadiens ont annoncé au mois de novembre des hausses variant autour de $0.25 la livre en fonds américains. Cette augmentation de 25% environ dans le prix de vente dépend principalement des augmentations de salaires très élevées qu'INCO et Falconbridge viennent d'accorder après une grève qui a duré plus de quatre mois aux opérations d'INCO à Sudbury.

— No 622 —

HORIZONTALEMENT

1—Passage d'un gaz à l'état liquide.
2—Organisation des Nations unies. — Paquebot de grande ligne.
3—Appareil à tailler les crayons.
4—Préfixe. — Qui sont au bon air.
5—Indigènes de l'Afrique du Nord établis en France. — Genre de liliacées.
6—Saint. — Divisera par tomes.
7—Se suivent. — Entourés.
8—De l'ancienne Mauritanie. — Essentiellement pur.
9—Dans. — Touchée légèrement. — Interj.
10—Plus qu'il ne faudrait. — Partisan.
11—Donner à manger. — Sert à attacher.
12—Etat des organes. — Canal qui conduit l'urine hors de la vessie.

VERTICALEMENT

1—Actions de disposer par lots.
2—Faiblesse causée par défaut de nourriture. — Coup de baguette.
3—Lequel. — Métal. — Ecorce du chêne.
4—Liquide. — Dans la mythologie arabe, espèce de génie malfaisant.
5—Pronom. — Juridiction de Rome.
6—Altier. — Fabuliste grec.
7—Qui appartient aux siècles écoulés. — Petit ruisseau.
8—Formes extérieures et régulières d'un culte.
9—Lac de l'ancienne Etrurie. — Article.
10—Matière pesante pour tenir en équilibre. — D'avoir.
11—Successeur d'Abou Bekr. — Pénible.
12—Négation. — Matière colorante que l'on trouve dans l'urine.

SOLUTION DU PROBLEME No 621

■ **Horizontalement:** 1. Décomposable; 2. Ecureuil — Ios; 3. Corsaires — Ut; 4. Lui — Tas; 5. Atone — Sport; 6. Renâclai; 7. Au — Ur — Pneu; 8. Tricotage — An; 9. Cou — Icelui; 10. Ires — Ite; 11. Né — Estera — Er; 12. Suis — Et — Tôle.

■ **Verticalement:** 1. Déclarations; 2. Ecouteur — Eu; 3. Curion — Ici; 4. Ors — Naucores; 5. Méa — Ecroues; 6. Puis — Ste; 7. Oir — Sapai — Et; 8. Sleepingcar; 9. EEE — At; 10. Bi — Trou — Li; 11. Louât — Autel; 12. Ests — Linière.



Q. — On me dit que le persil possède plusieurs éléments excellents pour la santé. Je croyais qu'il ne servait que de garniture aux plats froids, chauds ou aux salades. Pourriez-vous me donner une idée des avantages qui découlent de l'utilisation de ce légume? Merci. — **Cuisinière.**

R. — Le persil est plus qu'un condiment. Il est vraiment exceptionnel, possédant des qualités toniques, antirachitiques et antianémiques. On dit qu'on peut le considérer comme un des meilleurs aliments de sécurité que la nature ait mis à notre disposition. Il est particulièrement riche en calcium et en fer et contient à hautes doses les vitamines C et A.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous partirons bientôt, mon mari et moi, avec nos jeunes enfants pour vivre assez loin à l'étranger, mais ce départ sera pour mon mari et la famille d'un grand avantage. Nous nous sentirons très éloignés du pays et nous aimerions pouvoir continuer à recevoir le journal. Cela nous serait-il possible? Merci. — **Expatriés.**

R. — Mais oui, chère Madame, vous pourrez le recevoir à peu près où que vous soyez. Dès que vous aurez votre nouvelle adresse ou si vous la possédez déjà, envoyez-la à La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba, Canada. L'abonnement pour l'étranger est de $7.00 par année; celui pour les Etats-Unis de $6.00 et celui pour le Canada de $5.00 par année. Je vous souhaite le succès dans ce nouveau pays, mais puissiez-vous revenir au Canada avant trop longtemps. Je vous félicite de vouloir conserver des attaches avec les vôtres par la voix du journal.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai vingt-deux ans, et mon ami désire que nous nous fiançions à Noël. Il a de bonnes qualités et occupe un poste enviable dans une grande entreprise, mais il me semble très fantasque. Il peut aussi bien arriver chez moi (j'habite chez mes parents) à 10 h 30 du soir ou plus tard, sans m'avoir avertie et après un silence absolu de deux ou trois semaines. D'autres fois, sans crier gare, il appelle à six heures pour me demander d'aller au cinéma ou prendre le diner avec lui. Il voudrait que nous nous mariions au mois de mai. Parfois, quand il est gentil, il me semble que je l'aime, mais trop souvent, quand il me délaisse et s'attend à ce que je fasse ses quatre volontés dès qu'il siffle ou se présente, j'avoue que je sors de mes gonds. Cela ne semble pas l'affecté du tout. Il passe la porte ou raccroche et recommence le lendemain ou une semaine plus tard. Mes parents craignent que ce mariage ne nous apporterait pas le bonheur. Que faire? — **Sténo-dactylo.**

R. — Ce jeune homme me semble un parfait égoïste, et les chances pour votre bonheur à tous deux me semblent très minces. Que faire, me dites-vous? Bien, les esclaves ont été libérées depuis longtemps, mais si vous croyez posséder ce genre de tempérament, épousez-le. Je crois, cependant, que vous ne l'épouserez pas, car vous ne l'aimez pas à la folie, comme tant d'autres. Vous vous rendez compte de la façon dont il vous traite et vous le lui laissez savoir. A votre place, je chercherais à me faire d'autres amis et amies. Vous êtes jeune et sûrement vous rencontreriez le bonheur avec un homme plus stable et moins égoïste qui saura vous apprécier et vous aimer véritablement. Ne risquez pas ce mariage.

☆ ☆ ☆

Q. — Vous avez dû connaître des hommes à qui notre père ressemble. Il est bien instruit et semble avoir eu les mêmes occasions d'améliorer sa situation que ses amis, mais il n'a pas su ou voulu en profiter. Il a, comme on dit, végété toute sa vie et sa famille avec lui comme de raison. Notre mère a eu une vie passablement dure à élever sa famille. Il a toujours été bon pour nous tous, mais franchement nous ne pouvons vraiment pas admirer son attitude, et j'espère que ses fils auront plus d'ambition. Que pourrions-nous faire pour le secouer un peu afin que notre mère ait la vie plus facile? — **Nous 4.**

R. — Pas grand-chose, mes chers amis. A moins que vous ne vous efforciez vous-mêmes de l'aider dans son travail (votre mère) et la gâter un peu si vous gagnez déjà, ou dès que vous le pourrez. Votre père est du genre qui ne s'en étant jamais fait ne s'en fera pas plus malheureusement.

LOUISE

Les cadeaux de Noël à travers le monde

La plupart d'entre nous comptons passer un Joyeux Noël. Pour d'autres, ce sera Merry Christmas ou Froehliche Weihnachten selon la langue, le pays ou les traditions. Un bon nombre de Canadiens, étudiants, membres des Forces armées, fonctionnaires et leurs familles passeront la Noël à l'étranger.

La coutume d'échanger des cadeaux à l'occasion de Noël existe dans la plupart des pays depuis le premier Noël, mais le Père Noël ne se rend pas dans tous les pays. Les Canadiens qui vivent en Allemagne recevront leur cadeau de Kriss Kringle, une jeune fille portant une couronne dorée et un minuscule arbre de Noël.

Au Danemark le lutin Julenissen est le porteur de cadeaux des Fêtes. Il passe l'année dans le grenier et garde à vue tous les membres de la famille. La veille de Noël, on ne songerait pas à servir le repas de famille sans avoir servi à Nisse un bol de riz au lait dans son repaire au grenier.

Les cadeaux tombent des étoiles en Pologne et viennent des anges en Hongrie, tandis qu'en Syrie, les enfants soupirent après l'arrivée du gentil chameau. La légende veut que le benjamin des chameaux qui transportait les rois mages à Bethléem soit tombé épuisé le long du sentier. Des enfants lui apportèrent à boire et à manger et il put se remettre en route. Depuis ce temps, le chameau franchit le désert à l'approche de Noël pour apporter des cadeaux aux enfants sages.

Même en Russie, le rideau de fer n'a pas réussi à étouffer la vieille tradition des cadeaux des Fêtes. Les cadeaux viennent d'une vieille dame russe du nom de Baboushka qui donna de mauvais renseignements aux Mages pour leur trajet la première nuit de Noël. Depuis ce temps, Baboushka parcourt le pays pendant les vacances et frappe à toutes les portes avec sa suite. Elle pénètre dans tous les foyers et tient une chandelle près de la figure des enfants endormis. Après avoir placé un jouet sous l'oreiller de l'enfant qui dort, elle part à la course continuant sans cesse à chercher l'Enfant Jésus.

Rien ne peut faire plus plaisir aux Canadiens qui passent les Fêtes à l'étranger que de recevoir un cadeau de la maison et il existe une façon très simple de vous assurer que votre cadeau arrivera à temps. Il suffit d'envoyer des fleurs dont on peut assurer la livraison dans n'importe quelle partie du monde sans crainte du retard dans le transport ou de restrictions aux frontières.

On peut en effet envoyer des fleurs par télégramme partout le monde en l'espace de quelques heures par l'entremise de l'Association de livraison télégraphique des fleuristes. La plupart des fleuristes appartiennent à un réseau international de marchands de fleurs que l'on appelle Interflora. Ils pourront assurer la livraison de vos fleurs d'un pays à l'autre aussi rapidement que l'on peut envoyer un câblogramme. Ils ont même à votre disposition un catalogue qui vous permet de choisir exactement le bouquet que vous désirez envoyer et de savoir aussi quelles fleurs sont en saison dans tel ou tel pays.

Le houx croît dans la plupart des pays et c'est un peu partout l'emblème de Noël. Au dire d'un ancien chant de Noël, le houx et le lierre se sont disputés la première place dans le foyer. Le houx a remporté la palme et on prétend que la première personne à apporter du houx dans la maison au temps des Fêtes est celle qui aura l'autorité sur la maison au cours de l'année suivante.

La fleur de la Nativité, la poinsettie, a été importée du Mexique et est devenue l'une des fleurs les plus populaires du temps des Fêtes tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Les roses sont également toujours populaires au temps des Fêtes. Une ancienne légende de la Rose de Noël raconte qu'un groupe de paysans qui s'étaient aventurés dans le fond de la forêt n'avait pas pu faire de préparatif pour permettre aux enfants de fêter la Noël. Toute la forêt s'est illuminée au cours de la nuit et le lendemain le sol était recouvert de roses rouges.

Créez un air de fête

La tradition veut qu'à Noël, on se régale. Bonbons, noix, gâteaux aux fruits, dinde, tourtières, pouding flambé, bûche de Noël: les gourmands en rêvent bien longtemps d'avance. Mais parmi toutes ces bonnes choses, ils ont un faible pour la dinde ou le canard, savoureux et incomparable, rehaussé d'une farce exclusive et accompagné de quelques plats de Noël. A l'intention de tous ceux et celles qui aiment bien la dinde ou le canard farci à Noël, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada souhaitent le plus heureux et le plus appréciable des délices culinaires.

Farce au pain

14 tasses de mie de pain (2 pains de 24 onces)
2 c. à thé de sel
¾ c. à thé de poivre
2 c. à thé de sarriette
2 c. à thé de thym
1 tasse d'oignon haché
1 tasse de céleri haché
¾ à 1 tasse de beurre fondu

Mélanger mie de pain, sel, poivre, sarriette et thym. Sauter au beurre oignon et céleri pour rendre l'oignon transparent; y ajouter le mélange de mie de pain. Quantité: 12 tasses — suffit à farcir une dinde de 16 à 20 livres. Si désiré: ajoutez à cette recette 2 tasses de viande à saucisse et remplacer l'oignon par 1 tasse de pommes hachées.

Farce aux champignons et aux noix

10 tasses de mie de pain rassis (1½ pain de 24 onces)
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 c. à thé de sauge
1 c. à thé de sarriette
½ tasse de persil haché
½ tasse de noix d'acajou (cashew)
1 tasse de beurre
⅔ tasse d'oignon haché
½ livre de champignons hachés ou 1 boîte (10 onces) de champignons égouttés, hachés

Mêler mie de pain, assaisonnements, persil et noix. Sauter au beurre oignon, champignons et mêler à la mie de pain. Quantité: 10 tasses — suffit pour farcir une dinde de 12 à 20 livres.

Farce à la sauge et aux oignons

¼ tasse de beurre
1½ tasse d'oignons hachés
1 foie d'oie ou de canard haché fin (facultatif)
4 tasses de mie de pain rassis (½ pain de 24 onces)
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
2 c. à thé de sauge fraîche et écrasée ou de sauge en poudre
1 oeuf battu

Sauter au beurre les oignons jusqu'à ce qu'ils soient transparents, environ 4 minutes. Ajouter le foie et cuire environ 1 minute. Mêler mie de pain et assaisonnements; y ajouter foie, oignons et oeuf. Quantité: 5 tasses — suffit pour farcir un oiseau de 6 livres.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 6

— Je t'assure que je voulais le détromper… Crois-moi… Et puis, cela n'a plus été possible… Peut-être y ai-je vu une distraction, avoua-t-elle. C'était tellement inattendu, tu comprends. Tellement digne d'une comédie des Boulevards…

— A ta prochaine rencontre, tu auras le loisir de lui apprendre la vérité. Seulement, ajouta-t-elle avec une moue d'ironie, il sera sans doute déçu et il coupera net les quinze jours d'existence dorée.

Après une seconde, elle conclut:

— Mais tu ne lui diras rien du tout… En tout cas, notre randonnée tient toujours pour cet après-midi, n'est-ce pas? Nous prendrons le train électrique qui monte de la route de Fluelen, tout près, et nous nous arrêterons au village de Morschach, dont j'ai pris les cartes postales. Je les mettrai à la poste là-haut. Georges n'étant pas avec nous, tu auras tout loisir de me raconter, avec beaucoup plus de détails.

— Il n'y a pas de détails, Mariette!

— Ce qu'il t'a dit… Comment il est… As-tu vu sa voiture?

— Mais non! Nous nous sommes assis au bord de l'eau, dans des transatlantiques. Tout cela appartient à l'hôtel. On peut même prendre ses repas devant le lac.

— Il faudra que j'aille voir… pendant l'absence de Georges. Avec lui, ce serait imprudent.

— Je monte, répondit Monique.

— Tu as raison, plaisanta son amie. Va rêver.

Enfermée, Monique se demanda soudain si Mariette Lasagne et elles étaient vraiment liées par les liens d'une amitié solide, capable de dévouement, ou bien s'il n'existait là qu'une camaraderie d'études, superficielle, qui les avait entraînées, sans plus, à aller voir les mêmes coins de Suisse pour ne pas voyager seules. Sa mère refusait de l'accompagner pour plusieurs motifs, dont celui qu'elle avouait, une horreur du déplacement, était faux, et dont le seul, très réel, était qu'elle vivait d'une maigre retraite et ne pouvait pas se permettre de dépasser son budget mensuel. Mais elle avait ordonné à sa fille de prendre ce repos et de goûter cette cure d'air, utile pour entamer sa nouvelle année de travail avec un équilibre parfait.

Monique irait le lendemain au rendez-vous. Elle dirait qui elle était, avant même de monter dans le téléférique. Tant pis si son compagnon la plantait là. Elle ne passerait plus dans l'avenue qui sépare les "Quatre Cantons" de ses parterres, de ses terrasses ombragées, et elle jouirait, avec toute sa volonté, d'un séjour où sa maigre bourse ne permettait aucune grande excursion.

Elle se demanda aussi si son amie ne s'était pas irritée contre elle. Peut-être devrait-elle renoncer finalement à rencontrer ce jeune homme inconnu. En tout cas (et elle y avait pensé dans le petit salon), elle aurait dû exiger la promesse de ne rien raconter à l'étudiant en pharmacie, qui ne logeait pas dans la même pension, mais qui s'imposait à elles, celui dont l'aspect affable, réservé, faisait parfois place à une soudaine violence qu'accompagnaient des tics haineux.

Elle n'avait pas osé formuler cette demande, qui reconnaissait presque une complicité. Du reste, qu'aurait garanti l'engagement de sa compagne? Si celle-ci avait la fantaisie de tout raconter, elle ne s'en priverait pas. La confidence attendrait simplement trois ou quatre jours de plus.

Le lendemain, pendant que Monique se dirigeait par la route de Schwyz vers la place de l'embarcadère et le Grand Hôtel, elle eut le coeur un peu serré. Pourquoi? Elle ne faisait rien de mal! Personne ne pourrait lui reprocher une promenade au sommet d'une montagne dont on vante la vue!

Hector Quéloy l'attendait devant la dernière boutique, une agence de voyage qui prônait le pèlerinage d'Einsiedeln. Il se précipita.

— Gaétane! J'avais tellement peur de ne pas vous voir… Quand je pense qu'il suffirait d'une panne de voiture…

Il avait pris la main qu'elle lui tendait, la gardait dans les siennes, la malaxait nerveusement.

— Enfin, vous êtes là.

— Vous rappelez-vous nos conventions?

— J'y ai pensé toute la nuit. Mais pour quel motif prononcerais-je le mot interdit, puisqu'il se surimprimera sur toutes mes paroles?

— Je ne l'apercevrai pas. L'important est de ne pas l'entendre.

— Cruelle comme un jeune ocelot.

— Vous pourriez facilement éviter cette cruauté. C'est vous qui avez proposé la promenade, ne l'oubliez pas. Il suffisait de me laisser passer mon chemin sans vous manifester… Vous auriez sans doute comblé votre mère et vous auriez l'esprit beaucoup plus tranquille.

Il faisait semblant d'être sourd, désignait une ruelle à gauche:

— Par là nous rejoindrons la grande route. Il y a une ligne droite, assez ennuyeuse sans doute. Un bon kilomètre. Au fait, j'aurais dû vous donner rendez-vous au pied du téléférique. Je vous aurais épargné cette corvée.

— J'aime la marche. N'oubliez pas que je suis sportive.

Ils partirent d'un même pas assez rapide. Le soleil ne les gênait pas. Lorsqu'ils atteignirent la gare rustique, en face d'une grande bâtisse qui bordait l'eau et qu'on prétendait destinée à des usages militaires (le fameux tir, ornement inévitable de toute agglomération suisse, était à deux pas), une douzaine de touristes attendaient déjà leur tour, car la benne ne pouvait prendre que quatre personnes.

— Avez-vous de la patience, Gaétane?

— N'en faut-il pas, pour vous écouter?

— Bon! Bon! Je ne parle plus, mais je regarde, j'admire. Je me figure au Louvre, section peinture pour le visage, section sculpture pour tout le reste.

— Etes-vous toujours aussi stupide?

(à suivre)

Vol. 57—No 36

HOMME A SA RETRAITE en très bonne santé désire maison de pension dans St-Boniface ou Norwood. Composer: 247-9267. 26-110-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE

Invite des demandes d'emploi pour la fonction suivante: **St-Norbert**, un professeur de musique. **Faire demandes à: Fernand Marion, surintendant-adjoint, C.P. 160, Ste-Anne, Manitoba. Téléphone: 422-5369.**

35-197-36C.

A LOUER
St-Norbert

Près de toutes commodités, bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation finie. Sous-sol complet. Gaz. Grand lot. Possession immédiate si désiré. $140 par mois ou à négocier. Composer 247-9267.

34-187-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 198, rue Goulet. Logis meublé: 2 pièces. Libre: 15 décembre. 33-180-T.F.

ON DEMANDE — Mécanicien de langue française pour une station-service à St-Boniface. S'adresser à Transit Shell Service, 567, rue Marion. Téléphone: 247-4288. 36-201-37C.

ST-BONIFACE
Nouvel immeuble

Grand logis de 1, 2 et 3 chambres à coucher. Très spacieux. Tapis mur à mur. Uultra moderne. $135 par mois et plus. Composer 247-9267. 34-191-T.F.

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101.

18-414-T.F.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS

Ecrivez pour dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Corignan

J. J. H. McLean Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231

Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

270, av. Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'

Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654

Norbert Tétrault, prop.

Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m.



243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: 247-3533

Nous livrons à domicile

A LOUER — St-Boniface. Petite chambre meublée. Réfrigérateur. Composer 233-6104. 35-200-36C.

A VENDRE — Mobilier de maison. Excellente condition. Composer 474-3133 après le 10 décembre. 35-196-T.F.

A VENDRE

Chez Brodeur Frères, St-Adolphe. Autos-neige, Massey Ferguson, "Ski Whiz '70. Modèle 300, 18½ C.V., $895.00; modèle 350, 23 C.V., $1,075; modèle 500, 28 C.V., $1,350. Acceptons grain de bonne qualité en paiement: blé, $1.00; orge, 60c. Téléphones: bureau 883-2303 ou résidence 883-2356. 34-182-T.F.

ON DEMANDE UNE MOTOCYCLETTE "Harley 74". Paierait jusqu'à $500. Composer 452-8273. 35-195-36C.

FAMILLE FRANCAISE BILINGUE, 15 ans d'expérience comme concierge, cherche même travail, soit hôpital, hospice, immeuble, etc. St-Boniface ou environs. S'adresser à **Boîte 210, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 36-210-36P.

JEUNE FRANCAIS désirant s'établir au Canada cherche emploi monteur en chauffage hautement qualifié, 6 ans de fonction dans ce métier, sachant souder; diplôme C.A.P. monteur d'installations sanitaires. Ecrire à: M. Gaudin, 103c, rue d'Elbeuf, 76-Rouen, si possible par avion. 36-209-36P.

A LOUER — Rue Masson. Petite chambre meublée pour personne aimant la tranquillité. Libre: 15 décembre. Composer 233-1678 après 5 h. 36-204-37C.

A LOUER — Grande chambre entièrement meublée. Facilité de cuisine. 1er étage. Entrée privée. Libre. Composer 233-4727. 36-205-T.F.

ERNST, LIDDLE & WOLFE

A vendre

Winnipeg. Immeuble-appartements de 34 logis. Appeler C. T. Liddle, 943-5408. 32-160-T.F.

A.-G. DESAULNIERS
Real Estate Broker,
agent d'immeuble
108, rue Marion, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow très attrayant: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Garage. Lot: 33' x 110'. Taxe: $191. Prix: $12,000. Comptant requis à l'hypothèque: 7%.

St-Boniface — Maison: 4 pièces, rénovée. Soubassement complet. Garage. Lot: 33' x 120'. Taxe: $161. Aubaine pour couple jeune ou plus âgé. Prix: $8,000. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire.

Lorette, Man. — Maison: stuc, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 150' x 100'. Taxe: $101. Eau courante. Prix: $4,000. Termes si désiré.

Pour information appeler

Bureau 233-1773

Résidence 233-5874

Avons besoin d'immeubles-appartement, de duplex et de maisons dans Saint-Boniface, Norwood et Saint-Vital.

34-190-T.F.

Si vous désirez vendre ou acheter une propriété, ou une évaluation, adressez-vous à:

PIERRE PINEAU

représentant français de

ALEXANDER AGENCIES, 556, chemin Pembina, Winnipeg 9.

284-5390 **269-1591**

30-148-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.

Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.

Communiquez avec notre représentant français

Georges Guertin

Téléphones:

774-2505 — le soir 774-6461

A LOUER — Rue Masson. Logis meublé, 2½ pièces. Entrée et bain privés. Propre, tranquille, central. Adultes seulement (21 ans ou plus) responsables, sobres, non-fumeurs, travaillant le jour de préférence. Composer 233-1844. 36-208-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Possession immédiate. Nouvelle maison: 3 chambres à coucher. Sur grand lot boisé. Armoires: acajou. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. $22,700. Offres considérées. Pour visiter, appeler E. Ball, 247-4338, ou Loban Realty, 253-1346. 36-207-T.F.

A VENDRE

Possession immédiate

St-Vital, rue Haig. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, salon, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière et draperies. Soubassement complet avec salle de jeu. Bon garage. Tout près église et école Ste-Marie. Propriétaire porterait hypothèque.

District de Ste-Anne

Ferme laitière avec contrat de lait: 21,000 livres. Bungalow neuf: 3 chambres à coucher. Bonne étable moderne, toutes machines agricoles. Beau troupeau.

Pour plus d'informations
appeler 233-2683

E. COLLETTE REALTY
85, rue Hill, Norwood

36-211-36C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet, planchers chêne. Garage (porte électrique). Gaz. Possession immédiate. Doit être venu pour régler succession. Prix raisonnable.

St-Boniface — Rue Jeanne d'Arc. Maison en très bon état. 2 logis privés séparés. Chambres au sous-sol. $7,000 comptant, balance termes.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble: 17 logis, 2½ ans seulement. Doit être vendu. Propriétaire part pour l'Ontario. Toutes informations fournies aux personnes intéressées.

St-Boniface — Restaurant avec logis: 2 chambres à coucher. Accessoires modernes. Bon commerce. Comptant requis: $6,000.

St-Boniface — Magasin "Solo", épiceries et viandes. Très bon commerce. Marchandise: $12,500. Comptant requis: $15,000.

APPELER

A. Ayotte: 233-5845
Larry Legros: 253-9312

34-189-36C.

MAURICE AYOTTE
ALpine 3-9641

Oliver, Brown & Schrag Ltd.

A VENDRE

1ère fois annoncée
Boulevard Dollard

Bungalow 3 chambres à c. Voici vraiment une aubaine. Ce joli bungalow doit être vendu immédiatement. 3 chambres à coucher sur 1 plancher, 4e au soubassement. Très propre. $12,500. $1,500 comptant. Mensualités $129 P.I.T.

1ère fois annoncée
$900 comptant

Duplex. Près Provencher. 2 grands logis avec entrées privées. Chaque logis contient 5 pièces et 3 chambres à coucher. Chauffage individuel. Propriétaire se retire. Termes faciles et il portera l'hypothèque.

Parc Windsor
$5,000 comptant
Possession immédiate

Joli bungalow, 6 ans. Près école Lacerte. 1,200 pieds carrés, 6 pièces, salon, salle à manger en "L", garage double, 2 salles de bains. Draperies incluses. Toute offre sera considérée.

Rue Dumoulin
Duplex: $15,900

Près de l'Hôtel de Ville. Duplex rénové. Garage, stationnement. Très bon revenu. Minimum comptant: $2,000. Hypithèque avec Caisse populaire.

1ère fois annoncée
Parc Windsor
$1,500 comptant

Duplex: âgé de 1½ ans, 2 salles de bains, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Cuisine: 12' x 16. Lot clôturé. Possession immédiate. On peut visiter n'importe quand.

35-199-36C.

St-Jean-Baptiste

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la L.F.C. fut tenue à l'école élémentaire afin de permettre aux dames de mieux comprendre et apprécier l'invitée d'honneur, Soeur Simone Parent. Bien que nous jouissons du nouveau cours, "Occupational Entrance", depuis deux ans, bien peu avaient visité le local attrayant, moderne et confortable où quatre professeurs se partagent l'enseignement. Ce fut toute une révélation pour la plupart d'écouter la conférencière expliquer ce qui s'y enseigne.

Il fut décidé que le déjeuner-communion annuel qui aurait lieu le dimanche 14 décembre remplacerait la réunion habituelle.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-BONIFACE

Près Louis Riel. Maison de construction récente, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage double. Comptant requis: $5,000.

ST-BONIFACE

Duplexe semi-détaché, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Près de toutes commodités. Toute offre raisonnable considérée.

ST-BONIFACE

3 logis dont 1 de 5 pièces, 1 de 4 pièces et 1 de 3 pièces. Plus soubassement fini. Garage double. Situé tout près de l'Institut Louis-Riel. Comptant requis: $6,500. Balance à termes faciles.

DISTRICT DE LA BROQUERIE

Grande ferme laitière. Etable neuve et complètement moderne. Contrat de lait substantiel. Toutes machines agricoles comprises. Grand troupeau de vaches laitières. Le tout définitivement une aubaine. Veuillez vous informer

Bureau: 247-9267
233-3025

Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450

34-186-36C.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

36-203-40P.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 1er au 5 décembre 1969

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
C.W. No 2	71.6	71.6	71.6	71.6	71.6
C.W. No 3	68.2	68.2	68.2	68.2	68.2
Fourrage No 1	67	67	67	67	67
Fourrage No 2	64	64	64	64	64
Fourrage No 3	61	61	61	61	61
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	112	112.2	112.4	112.6	112.6
C.W. No 3 6 rangs	110	110.2	110.4	110	110.6
Fourrage No 1	100	100	100	100	100
Fourrage No 2	98	98	98	98	98
Fourrage No 3	95	95	95	95	95
SEIGLE —					
C.W. No 2	107	105.4	106⅜	108⅞	109.6
C.W. No 3	102	100.4	101⅜	103⅞	104.6
C.W. 2 rej.	103	101.4	102⅜	104⅞	109.6
C.W. No 4	80.4	79	79⅞	82⅜	83.2
Ergot	79	77.4	78⅜	80⅞	81.6
Sur voie net	107	105.4	106⅜	108⅞	109.6

OPTIONS — WINNIPEG

COLZA —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Janvier	271	273.4	280.6	283	286
Mars	266	269	275.4	278	281.2
Mai	264	265.6	270.6	273	274.4
AVOINE —					
Décembre	71.2	71.2	71.2	71.2	71.2
Mai	72.2	72⅝	72⅝	72⅝	73
Juillet	73	73	73	73	73.6
ORGE —					
Décembre	103.4	103.4	103.4	103.4	103.4
Mai	104⅞	105.2	105.4	105.6	105.6
Juillet	106	105.6	105⅞	106⅛	106⅜
LIN —					
Décembre	273⅜	272⅝	274⅜	277.2	276.2
Mai	284⅝	284⅛	286	289	288.2
Juillet	284	284.2	286⅞	289.2	288⅝
SEIGLE —					
Décembre	107	105.4	106⅜	108⅞	109.6
Mai	115	113.6	114⅝	115.6	117
Juillet	115	113.6	114	115⅛	116.2

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Liberté et le Patriote

619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba

Messieurs,

Je vous envoie, par la présente, la somme de $5.00 pour un abonnement d'un an.

Nom ....

(Ecrire prénom au long)

Adresse ....

....

ABONNEMENT AU CANADA
Un an: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession d'HERCULE LECLAIR, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées sous forme de déclaration assermentée à l'étude des soussignés, Chambre 304 - Edifice Montréal Trust, 213, avenue Notre-Dame, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 10 décembre, A.D. 1969.

Noté à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de décembre 1969.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, LAFRENIERE, ROY et WALSH,
Procureurs de l'Exécuteur.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 4 décembre 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,200 bovins, 1,700 veaux, 7,100 porcs, 200 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 6,350 bovins, 2,700 veaux, 6,600 porcs, 675 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix (1,000 lb)	$27.50—28.00
Bons	26.50—27.50
Moyens	25.50—26.50
Communs	23.00—25.00
Génisses	
Choix (800 lb)	$26.50—27.50
Bonnes	25.50—26.50
Moyennes	23.00—25.00
Communes	20.00—23.00
Vaches	
Bonnes	$22.00—22.50
Moyennes	20.00—21.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	12.00—19.50
Taureaux	
Bons	$24.50—25.50
Communs et gras	20.00—24.50
Veaux	
Bons et choix	$38.00—48.00
Moyens	32.00—37.00
Communs	20.00—31.00

Porcs

Les porcs de $37.95—38.85 ($38.35 à la fermeture). Les truies de $27.75—28.40.

Agneaux et moutons

Agneaux bons,	
80-100 lb	$27.00—29.00
60-70 lb	30.00—33.75

GEORGE DEMARE AGENCIES

A VENDRE

St-Boniface — **Revenu**
Maison: brique, 12 pièces, fenêtres toutes-saisons. Gaz. Aussi maison: 4 pièces à l'arrière. Le tout: $12,900.

St-Boniface — **Duplexe**
Complètement privés, un étage, 2 chambres à coucher chaque unité. Gaz. Lot: 50'. Considérerait échanges.

Norwood — **$10,900**
Si vous êtes adroit et désirez une maison à bon marché, voyez cette maison d'un étage et demi. Lot boisé: 50'; 3 chambres à coucher, salle à manger et boudoir.

GEORGE DEMARE

247-7604 **247-3079**

31-158-36C.

$ ARGENT $
Supplémentaire

En vendant le plus beau calendrier du Canada et des articles de variété
à temps plein ou partiel.
Aucune expérience requise.
Les plus hautes commissions payées chaque semaine.
Echantillons et catalogues fournis.

Ecrire à:
Rotocolor Press Limited
24, Ferrand Drive,
Don Mills, Ontario

La Division Scolaire de la Rivière Rouge no 17

Soumissions pour combustible

Des soumissions pour fournir du combustible pour l'année 1970, livré aux écoles mentionnées ci-dessus seront acceptées:

St-Malo — élémentaire
Environ 10,000 gallons
St-Malo — intermédiare
Environ 10,000 gallons
Otterburne — élémentaire
Environ 2,000 gallons
Ste-Agathe — élémentaire
Environ 10,000 gallons
Ste-Agathe — secondaire
Environ 10,000 gallons

Les soumissions doivent parvenir aux bureaux de la Division au plus tard à midi, le 17 décembre 1969. Les mots "Soumissions pour Combustible de Chauffage" doivent paraître sur la face de l'enveloppe en lettres très claires.

ADRESSE: Division Scolaire de la Rivère Rouge no 17, C.P. 219, St-Pierre, Manitoba

La plus basse ni aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Daté ce troisième jour de décembre dix-neuf cent soixante-neuf.

Imprimerie off-set
Instantanée et
Copies Xérox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure

Appeler
le Copi-tou

308, EDIFICE AVENUE
TEL.: 947-0326

Guy de Margerie, prop.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	60.7
A—moyens	58.4
A—petits	42.5

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19.5-
Poulets 4-5½ lb	.18-.19¼
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.13-.14
Dindes	
Adultes	.24.5-.25.5
Jeunes dindes	.27¼-
Dindons	-.24¼

Guertin Implement Ltd.

Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)

Case postale 58, St-Vital 8, Man.

VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Homme fiable qui peut travailler sans surveillance

Gagnez $14,000 dans un an. Contactez les clients dans la région de St-Boniface. Trajet en auto limité. Nous donnons l'entraînement.

Par avion: S. S. Dickerson, Pres. Southwestern Petroleum Corp., Ft. Worth, Tex. 76101.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ODILON DESAULNIERS, du village de St-Jean-Baptiste au Manitoba, marchand, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées le ou avant le 5 janvier 1970 au 2e étage, Edifice CKSB, à 607, rue Langevin, St-Boniface 6, Manitoba. Daté le 18 novembre 1969.

Mme Clarilda Desaulniers,
Aurèle Desaulniers,
Exécuteurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de JOSEPH-AMABLE-MOISE-ANDREW ROBILLARD, de la ville de St-Vital, au Manitoba, Ouvrier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 23 janvier, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour du mois de décembre, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la Succession.

Laine à vendre

Laine pour filer, couleur naturelle. Laine pour tricot et tissage, couleur naturelle et teinte. 1, 2 et 3 brins. 2,500 verges à la livre. Ecrire pour échantillons gratuits.

FILATURE LEMIEUX INC

St-Ephrem-de-Beauce, P.Q.

Salle de réception du

CENTRE ST-LOUIS

ANGLE PROVENCHER ET NADEAU

Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.

Bingo tous les samedis de 2 h p.m. à 4 h p.m.

RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc

Tél.: 247-3087 **500, boul. Provencher**

VENDEUR DEMANDE

pour chaussures d'hommes et garçons. Manufacturier établi en 1932 aurait besoin d'un vendeur à commission, pour provinces de Manitoba et Saskatchewan.

Ecrire à: HOME SHOE & FOOTWEAR LTD.
P.O. Box 148
Terrebonne, Qué.



Avant d'acheter ne manquez pas de voir

GASTON ROCHON

chez



Community

CHEV-OLDS (1965) LTD.

Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE (INC.)

À LOUER

SALLE DE RECEPTION

pour

Soirées sociales, noces, showers, stags, réunions de tous genres

CAPACITE: 100 à 200 personnes

Salle pour congrès, concerts ou soirées théâtrales

Pour renseignements, appeler 233-3539 entre 2 h et 5 h

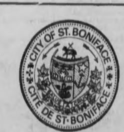
La commission scolaire de Gravelbourg

désire aussitôt que possible un instituteur ou institutrice bilingue pour classe de 6e année.

Salaire selon échelle.

S'adresser en donnant qualifications et références à:

A.-H. Lepage, sec.-trés.,
Gravelbourg, Sask.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AGENTS DE POLICE

Département de Police — St-Boniface

Qualifications: Entre 21 et 30 ans,
Grade Onze, Taille 5'10" minimum,
Poids 160 livres, excellente santé.
Salaire: $5,368 à $6,978
Autres avantages intéressants

Hommes expérimentés et non-expérimentés requis

S'adresser en personne au Chef de Police

Dawson Memorial

Monuments "Lonite"

Ventes — Installation gratuite

Rayon 60 milles de Winnipeg

C.P. 144, Lorette, Man. **Tél.: 878-2931**

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, St-Boniface

Téléphone: 233-7425

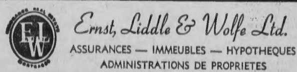
GEORGES BOISJOLI, représentant de

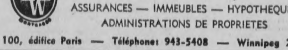
CO-OP Insurance Services

1700, avenue Portage **Tél.: 888-7911**

991, Ducharme **Tél.: 269-2240**

Assurances: auto — feu — vie

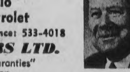




100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Vendeur digne de confiance



• Chevrolet • Nova • Chevelle
• Oldsmobile • Cutlass
• Monte-Carlo
• Camions Chevrolet

Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018

CARTER MOTORS LTD.

Automobiles usagées "garanties" de première condition